Le Quotidien

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 47e ANNÉE, N° 52 | DÉPÔT 1,31 $ + TAXES | JEUDI 12 DÉCEMBRE 2019 lequotidien.com

Un multirécidiviste cambrioleur serait l'auteur de la récente série de vols PAGE 3



ARCHIVES LE SOLEIL

LA DICAIRE, UNE BLONDE PERCUTANTE

PAGE 2



ARCHIVES LE SOLEIL

LES SAGS AGRESSIFS

Yanick Jean donne le ton à l'aube de la période des échanges en faisant l'acquisition du capitaine des Remparts de Québec, Félix Bibeau, en retour de deux choix de 1re ronde **PAGES 30 ET 31**

MARTEL

Savourer les beaux moments

PAGE 12

Pennywise et Rise Against sur la Zone portuaire

Événements 2M et Les Productions Hakim confirment de grosses prises

PAGES 6 ET 7

Une toile d'Arthur Villeneuve et une lithographie de Jean-Paul Riopelle

125 oeuvres à l'encan au CNE

PAGE 16

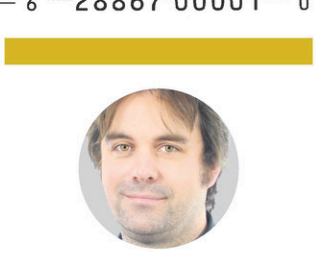


PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Legault se dit inquiet pour l'aluminium; Trudeau parle d'un gain net

La ratification de l'ACÉUM continue de faire réagir

PAGES 8 ET 9

Thaï express

BESOIN D'UN CADEAU?

5$ GRATUIT

LORSQUE VOUS CHARGEZ VOTRE **CARTE-CADEAU** AVEC 25$ ET PLUS!*

*Offre disponible pour un temps limité jusqu'à épuisement des stocks. La direction se réserve le droit de mettre fin à cette offre sans préavis. Prévoir 5 jours ouvrables pour recevoir le 5$ sur votre carte-cadeau.

DISPONIBLE AU THAÏ EXPRESS PLACE DU ROYAUME



0022328

COLLABORATION ENTRE BEEMER ET MARIE-ÈVE DICAIRE

Une blonde qui frappe

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

Après trois défenses de son titre mondial des super-mi-moyennes de l'IBF, un autre gros projet attendait Marie-Ève Dicaire, mardi soir. Elle était très heureuse de participer à un événement particulier, soit le lancement de sa bière, la Dicaire, en collaboration avec la microbrasserie Beemer de Roberval.

Elle a confié au *Quotidien*, mercredi matin, que l'idée est née de son ami comédien Jeff Boudreault, Brière dans *District 31*, qui l'a mise en contact avec l'équipe de la microbrasserie, dont il fait partie.

« On cherchait une façon de me donner un petit coup de pouce. C'est un peu ce qui est arrivé avec le lancement de ma bière. C'est vraiment une façon d'appuyer ma carrière et de me permettre d'intégrer un peu le monde des affaires en me permettant de me concentrer uniquement à ma boxe », a expliqué la boxeuse de 33 ans.

Beemer a donc brassé une SMASH, une single malt and single hop, une blonde classique et limpide légèrement amère, aux arômes maltés et savoureux.

Dès son passage au Lac-Saint-Jean pour rencontrer les gens de chez Beemer, Marie-Ève Dicaire a été charmée par le contexte familial de l'entreprise, par « la gang de chums d'enfance qui travaillent à l'élaboration de ce projet-là », des éléments qui cadrent avec ses valeurs.

« Ça ne faisait aucun doute, après cette rencontre-là, que de collaborer avec eux allait vraiment être cool et je ne me suis pas trompée. De A à Z, le processus a été tellement trippant », assure-t-elle.

Même son de cloche du côté de la copropriétaire de la microbrasserie, Sandra Néron.

« Nous sommes extrêmement fiers de nous associer avec une athlète du calibre de Marie-Ève afin d'offrir un produit exclusif. L'image de femme forte, de dépassement et d'accomplissement qu'elle dégage nous rejoint en tant qu'entreprise. Ce fut vraiment un plaisir de travailler avec elle sur ce beau projet », a-t-elle déclaré dans un communiqué de presse.

Au cours des derniers mois, des apparitions-surprises de la boxeuse auprès des gens de la microbrasserie avaient piqué la curiosité de plusieurs. On a pu la voir sur des photos sur les réseaux sociaux, à Roberval, ou arborant le chandail de Beemer après son combat du 23 novembre.

« Ç'a été un peu le *build-up* du projet. Ça fait déjà plusieurs mois qu'on travaille là-dessus. On voulait piquer la curiosité des gens, mais on voulait aussi faire ça de façon plus officielle. Dès que la bière a été disponible, on a décidé de faire un lancement officiel à Montréal. On va en faire un à Québec aussi la semaine prochaine », a expliqué Marie-Ève Dicaire, assurant qu'elle sera bientôt de passage au Saguenay–Lac-Saint-Jean pour un événement médiatique où elle viendra rencontrer les gens.

IMPLICATION

Mais attention ! Marie-Ève Dicaire n'a pas fait que donner son nom à la bière. Elle a été impliquée de A à Z dans le processus, autant dans le brassage que dans la conception du visuel et l'organisation du lancement.

« Depuis le début, ce qui était important chez Beemer, c'est que ce soit ma bière, et toutes les décisions finales, c'est moi qui les ai prises. C'est pour ça que je me sens tellement fière de mettre ce projet-là à terme ! »

Sa famille, ses amis de longue date et de nombreux artistes ont participé au lancement qui a eu lieu à la taverne irlandaise Le Trèfle de Montréal, propriété du comédien Rémi-Pierre Paquin. Depuis, les commentaires affluent de partout. C'est d'ailleurs un peu pour cette raison qu'elle a voulu la sortir après son combat.

« C'est une façon de festoyer un petit peu après les trois combats de défense de titre que j'ai faits cette année. Le lancement de cette bière-là était le dernier gros projet de 2019. C'est une façon pour nous de clore 2019, de célébrer et d'amener les gens dans une ambiance du temps des Fêtes ! », a-t-elle conclu.



Lors de son combat du 23 novembre dernier, au Centre Vidéotron, Marie-Ève Dicaire portait fièrement le chandail de Beemer. — ARCHIVES LE SOLEIL



Le lancement de la bière brassée par Beemer, en collaboration avec la boxeuse Marie-Ève Dicaire, a eu lieu mardi. — PHOTO COURTOISIE

SAINT-HONORÉ

Une résidence détruite par le feu

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Un incendie a complètement détruit une résidence unifamiliale de Saint-Honoré, dans la nuit de mardi à mercredi.

Les pompiers ont été appelés à se rendre au 6910, boulevard Martel, à 23 h, mardi soir.

Deux personnes se trouvaient sur les lieux au moment où le feu s'est déclaré, mais elles étaient parvenues à sortir avant l'arrivée des pompiers.

Une vingtaine de pompiers ont combattu les flammes. Mercredi matin, huit d'entre eux étaient toujours sur les lieux.

« La maison est une perte totale. Actuellement, la situation est sous contrôle », a confirmé Yan Pelletier, directeur du Service de sécurité incendie de Saint-Honoré, un peu après 7 h mercredi matin. Ce dernier affirme que l'opération a été compliquée par le froid.

La cause de l'incendie est inconnue pour le moment. Une enquête suivra son cours.



Une résidence du boulevard Martel à Saint-Honoré a été complètement détruite par le feu, dans la nuit de mardi à mercredi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Un voleur en série comparaît

Benoît Saint-Pierre, qui a déjà écopé de peines de huit et de onze ans de pénitencier par le passé, serait l'auteur des introductions par effraction commises à Chicoutimi



PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Benoît Saint-Pierre, un individu de 43 ans qui a deux longues peines de pénitencier à son actif pour des vols commis au début des années 2000, est soupçonné d'être l'auteur de la série d'introductions par effraction perpétrées à Chicoutimi au cours des derniers mois. Celui qui a brièvement comparu au Palais de justice de Chicoutimi, mercredi, fait face, pour l'instant, à un seul chef d'introduction par effraction commise sur la rue des Roitelets, mais la Couronne a déjà annoncé que d'autres accusations seront portées d'ici la semaine prochaine. Saint-Pierre, un homme au gabarit imposant, reste détenu.

Benoît Saint-Pierre a été arrêté mardi soir, vers 19 h, par les policiers de la section des projets spéciaux et les enquêtes criminelles du Service de police de Saguenay. Il a été appréhendé chez lui, sur le boulevard Tadoussac à Chicoutimi-Nord, dans le secteur même où une quinzaine d'introductions par effraction ont été commises au cours des deux derniers mois.

L'homme a passé la nuit derrière les barreaux et il a été conduit par les patrouilleurs au Palais de justice de Chicoutimi, mercredi matin, où il a comparu devant le juge de la Cour du Québec Paul Guimond.

Pour l'instant, l'accusé ne fait face qu'à un seul chef, mais la procureure de la poursuite, Me Marie-Christine Savard, a déjà annoncé que d'autres accusations seront portées d'ici le retour en cour de l'accusé, fixé au 17 décembre.

La poursuite s'est également opposée à sa remise en liberté.

Saint-Pierre a plaidé non coupable et son avocat, Me Charles Cantin, prendra le temps d'examiner la preuve du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Selon les policiers, l'homme serait également l'auteur des introductions par effraction du secteur nord, en plus des deux introductions par effraction survenues mardi matin, entre 9 h 50 et 10 h 50, sur la rue des Roitelets, à Chicoutimi.

La porte de chacune des résidences avait été défoncée et le voleur était reparti avec des bijoux et du matériel électronique.

UN LOURD PASSÉ

Saint-Pierre est loin d'en être à sa première présence devant les tribunaux. En 2006, il avait écopé d'une peine de 11 ans de pénitencier, pour une série de vols commis à Chicoutimi, dont certains à la pointe d'un couteau ou armé de pinces. Il avait notamment commis un vol qualifié à la boutique de jouets Lydie de Chicoutimi-Nord, déguisé et des pinces à la main. Il était également entré par effraction dans une résidence, où il était tombé sur une dame. Il lui avait dit de se cacher durant qu'il commettait ses vols. Saint-Pierre avait 32 ans, à l'époque.

Cette série de crimes avait été perpétrée alors qu'il était en libération conditionnelle pour une première peine de huit ans de pénitencier, dont il avait écopé en 2000. Il avait pu sortir avant le terme de sa sentence.

À cette époque, il avait été reconnu coupable de plusieurs introductions par effraction et de vols qualifiés commis avec un couteau dans des dépanneurs.

Benoît Saint-Pierre a reçu sa première peine en 1991, pour un vol, alors qu'il avait 18 ans.



Benoît Saint-Pierre, un homme au lourd passé criminel, fait face à un seul chef d'accusation. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



L'homme a été arrêté à la suite d'une introduction par effraction commise sur la rue des Roitelets, mardi. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



0004594

DÉCÈS D'UN BAIERIVERAIN DANS SON GARAGE

L'intoxication au monoxyde de carbone confirmée



MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

Le coroner Steeve Poisson confirme que Marcel Bouchard est décédé à la suite d'une intoxication au monoxyde de carbone. L'homme de 69 ans avait été retrouvé dans le garage annexé à sa résidence du boulevard Grande-Baie Nord, à La Baie, le 21 février dernier. Sa conjointe et trois premiers répondants avaient également été transportés à l'hôpital en raison de malaises.

Le rapport du coroner a été rendu public mercredi. Selon le récit des événements, M. Bouchard avait été retrouvé dans le garage vers 16 h, par sa conjointe. Le capot de la camionnette était levé et des câbles de survoltage étaient branchés sur la batterie. La portière du conducteur était ouverte.

« C'est avec surprise qu'elle a vu que la camionnette de M. Bouchard était là puisqu'en principe, il avait quitté la maison vers 10 h pour une partie de curling. [...] M. Bouchard ne répondait pas à l'appel. En s'approchant, sa conjointe l'a aperçu devant son camion », peut-on lire dans le rapport.

Les premiers signes démontraient que M. Bouchard était décédé et les manœuvres de réanimation par les ambulanciers n'ont pas été possibles. Après les malaises éprouvés par les premiers répondants et la femme, les pompiers ont été appelés pour ventiler les lieux et prendre des mesures de densité de gaz.

Au moment des événements, aucun élément suspect n'avait été noté par les policiers du Service de police de Saguenay.

« Selon les informations recueillies par les policiers auprès de la famille, un mois auparavant, M. Bouchard avait oublié son camion en marche dans le garage. Comme cela s'était produit en soirée, c'est en remarquant les lumières allumées du véhicule que l'événement avait été constaté de la maison. M. Bouchard souffrait de surdité, mais il ne portait pas souvent ses appareils », ajoute le rapport.

Le même événement s'est produit la veille de son décès. L'analyse de la scène a montré que le moteur de la camionnette avait tourné dans le garage, la veille, sans avoir été arrêté.

La présence trop élevée de monoxyde de carbone ou une déficience électrique ont forcé l'arrêt du véhicule.

« Le matin venu, au moment de partir pour sa partie de curling, comme son véhicule ne démarrait pas, M. Bouchard a tenté de le démarrer à l'aide du chargeur. Il ne s'est pas soucié du monoxyde de carbone qui s'était accumulé puisqu'il s'agit d'un gaz inodore, invisible et non irritant. À peine quelques minutes ont suffi et M. Bouchard a perdu connaissance. Il n'y avait pas de détecteur de monoxyde de carbone et de fumée dans le garage », précise Me Poisson dans son rapport.

Un examen externe n'a montré aucune lésion traumatique contributive au décès de M. Bouchard et aucune autopsie n'a été demandée. Cependant, des analyses toxicologiques effectuées au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale à Montréal ont montré que la carboxyhémoglobine sanguine atteignait la concentration mortelle de 56 %.



Le coroner Steeve Poisson confirme que Marcel Bouchard est décédé à la suite d'une intoxication au monoxyde de carbone. L'homme de 69 ans avait été retrouvé dans le garage annexé à sa résidence du boulevard Grande-Baie Nord, à La Baie, le 21 février dernier. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi : 7h00 - 16h30
Samedi 7h00 - 12h
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur : 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	16
bandes dessinées	21
détente	20
décès	24
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	27

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal.**

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE
OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MORIGÉNER, *verbe*

Définition – Gronder, réprimander en faisant la morale.
Étymologie – Du latin *morigenatus*, 'complaisant'.
Synonymes – admonester, chapitrer, faire des remontrances à, faire la leçon à, faire la morale à, gronder, houspiller, moraliser, réprimander, sermonner ; [SOUTENU] gourmander, semoncer, tancer ; [FAMILIER] engueuler, enguirlander, passer un savon à, remonter les bretelles à...



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0008857

DEUX MALAISES AU PALAIS

Un détenu se frappe la tête et un prévenu part en ambulance

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Deux interventions médicales ont été nécessaires, mercredi, au Palais de justice de Chicoutimi. Un prévenu en attente de procès est parti en ambulance après avoir été victime d'un malaise et un détenu s'est violemment frappé la tête dans la cellule de la détention, puisqu'il refusait d'aller en prison.

Le premier événement est survenu peu de temps après l'appel du rôle, lorsqu'un accusé, qui patientait à l'extérieur de la salle d'audience en attente de son procès, a commencé à se sentir mal. Peu de temps avant, il avait demandé à son avocate s'il pouvait aller fumer du cannabis à l'extérieur, lui qui possède une prescription médicale. Son avocate lui a évidemment répondu que ce n'était pas très recommandé, même s'il disait avoir les permis requis.

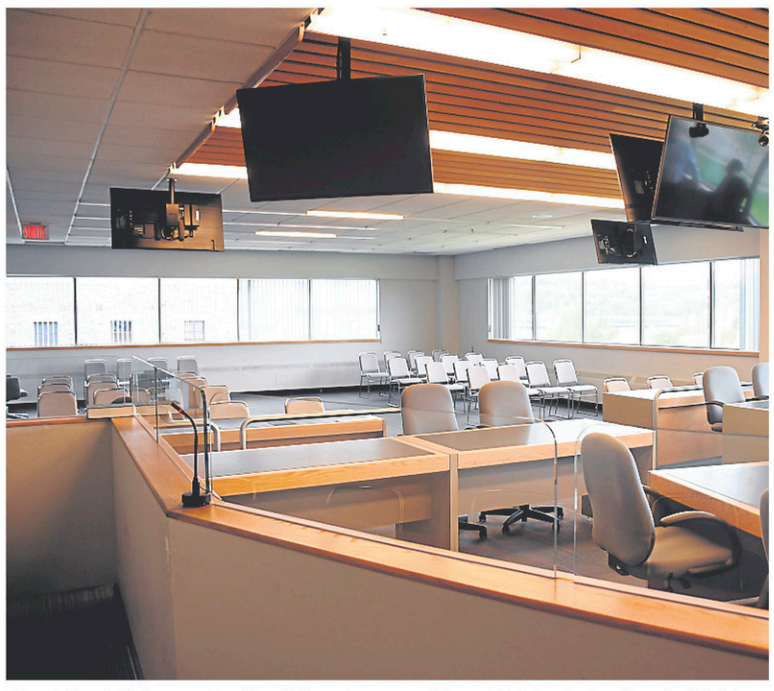
Un peu plus tard, l'homme d'un certain âge s'est mis à avoir des difficultés à respirer et disait souffrir de douleur à la poitrine. Les constables spéciaux du palais de justice lui ont porté secours et ont tenté de le calmer, le défibrillateur à portée de main. Les ambulanciers ont été appelés en renfort, puisque l'individu disait que ses douleurs à la poitrine ne passaient pas. Il a finalement été installé sur une civière et conduit à l'hôpital. Son procès n'a donc pas eu lieu mercredi. Il faisait face à des accusations en lien avec de la possession de stupéfiants.

BLESSÉ, IL S'AFFALE

Un peu plus tard, c'est un détenu qui a eu besoin d'assistance, lorsqu'il s'est volontairement fracassé la tête sur une fenêtre en plexiglas du bloc cellulaire, toujours au Palais de justice de Chicoutimi. L'individu, arrêté pour une histoire de bris de condition – il aurait contacté son ex-copine alors qu'il n'en avait pas le droit –, ne voulait visiblement pas passer les prochains jours en prison. Sa comparution a dû être retardée de plusieurs minutes.

C'est avec un large bandage à la tête qu'il s'est finalement présenté devant le juge. Debout dans le box des accusés, il a cependant eu un malaise et s'est affalé sur sa chaise, près de perdre connaissance. Il a pu rester assis pour écouter les directives du juge, compte tenu de son état.

Son souhait de ne pas aller en prison n'a toutefois pas été exaucé, puisqu'il restera détenu jusqu'à vendredi, jour où il subira son enquête sur remise en liberté.



L'avant-midi de mercredi a été mouvementé, au Palais de justice de Chicoutimi. Deux personnes accusées ont dû recevoir des soins de santé. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Les événements survenus le 27 septembre 2017 avaient forcé un grand déploiement policier, puisque l'appel initial au 911 faisait état d'hommes armés. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

INVASION DE DOMICILE DE LA RUE MÉZY

Réhabilité, l'accusé évite la détention ferme

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Christopher Mior, ce jeune homme qui avait participé à une invasion de domicile survenue en septembre 2017, sur la rue Mézy, à Chicoutimi-Nord, a écopé d'une peine de 18 mois, qu'il pourra purger dans la collectivité. L'individu de 20 ans a plaidé coupable à une série d'infractions, mais sa réhabilitation et sa collaboration lui ont évité une peine d'incarcération.

« On dit souvent que les gens sont les artisans de leur propre malheur. Vous, vous êtes l'artisan de votre propre bonheur. Vous vous en tirez bien, car vous évitez la détention ferme », a déclaré le juge Paul Guimond, qui a accepté la suggestion commune soumise par les deux parties, mercredi, au Palais de justice de Chicoutimi.

Il faut remonter au mois de septembre 2017 pour connaître le portrait de la situation. À cette époque, le jeune homme, qui venait à peine d'avoir 18 ans, avait un problème de consommation de Xanax, un anxiolytique, qu'il prenait d'abord pour soigner son anxiété, mais dont il est devenu accro.

Un après-midi, alors qu'il était avec un ami, ils se sont présentés dans une demeure de la rue Mézy. L'ami en question, qui était mineur au moment des faits, avait dit à Christopher Mior qu'un gars lui devait une somme de 300 $ et lui avait demandé de l'accompagner pour collecter son dû. C'est en arrivant sur place que le premier individu a sorti une arme à plombs, après être entré de force dans la résidence. Mior avait ensuite dit qu'il ignorait que son ami avait une arme et qu'il avait été entraîné dans toute cette histoire un peu contre son gré.

Mais Christopher Mior avait en sa possession du poivre de Cayenne, qui est considéré comme une arme prohibée, selon la loi. Une jeune fille, qui était dans la demeure, s'était cachée et avait communiqué avec les policiers.

Les deux jeunes hommes avaient été arrêtés. Christopher Mior faisait face à de nombreux chefs d'accusation, notamment de présence illégale dans une maison d'habitation, de vol qualifié et de voie de fait armée.

L'accusé était parti en maison de thérapie pour venir à bout de son problème de consommation.

Aujourd'hui, le jeune homme est sobre et travaille. Il est également inscrit à l'école et commencera son cours au printemps. Il a présenté un rapport prédécisionnel positif, ce qui explique cette peine en collectivité. Ses chefs d'accusation ont finalement été portés par voie sommaire, ce qui permet des sentences moins sévères. Si les accusations avaient été portées par acte criminel, comme c'était le cas initialement, une peine en collectivité n'aurait pas été possible pour de telles accusations.

« Nous pouvons penser qu'il s'agissait d'une erreur de parcours de monsieur. Il a réglé son problème de consommation, avait de mauvaises fréquentations, n'avait pas d'antécédents judiciaires, il travaille et veut retourner aux études », a affirmé le procureur de la poursuite, Me Michaël Bourget.

« Je suis sûr qu'on ne reverra pas monsieur ici », a ajouté l'avocat de Christopher Mior, Me Luc Tourangeau.

Le jeune homme devra être chez lui 24 heures sur 24 les quatre premiers mois, entre 21 h et 7 h les sept mois suivants et entre 23 h et 7 h les sept derniers mois. Il pourra toutefois continuer à travailler et à aller à l'école.



La venue du groupe Pennywise, le 10 juillet, à Saguenay, est confirmée. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

LE 10 JUILLET SUR LA ZONE PORTUAIRE

Événements 2M confirme la venue de Pennywise

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

Pennywise à Saguenay, c'est confirmé. La venue du groupe punk californien à la Zone portuaire de Chicoutimi, le 10 juillet prochain, était devenue un secret de Polichinelle. Le promoteur Événements 2M confirme la nouvelle et annonce que les billets seront mis en vente jeudi, dès midi.

Le groupe de renommée internationale, qui a fait ses débuts en 1988, ne sera pas seul sur la grande scène Ubisoft-*Le Quotidien*. En effet, le groupe ontarien The Flatliners sera le premier à se faire entendre, suivi par le groupe québécois Grimskunk.

« Nous sommes vraiment heureux de pouvoir présenter une programmation aussi forte à la population. Grimskunk et The Flatliners sont des groupes importants sur la scène punk et leur ajout à la venue de Pennywise fait en sorte que la soirée sera spectaculaire », a déclaré Martin Tremblay, directeur général d'Événements 2M, via un communiqué de presse.

Le spectacle du 10 juillet sera donc le premier passage du groupe californien à Saguenay, lui qui a popularisé les succès *Fuck Authority*, *Alien* et *Bro Hymn*. Événements 2 M souligne que « Pennywise s'est fait une renommée internationale par ses nombreuses tournées et avec ses airs mélodiques et énergiques, fusionnant le punk classique, le surf punk et le hardcore ».

Les billets seront disponibles dès 12 h, jeudi, via le site Internet *reservatech.net* ou dans ses différents points de vente, au coût de 34,99 $ plus taxes.

L'été dernier, Événements 2M avait présenté, en collaboration avec le Festival d'été de Québec et Festirame, le groupe The Offspring, à Alma, attirant des milliers de personnes.

CONCERTATION

Les rumeurs entourant la venue du groupe, la semaine dernière, avaient forcé les organisateurs de différents événements sur le territoire de Saguenay à se rencontrer.

« Nous sommes vraiment heureux de pouvoir présenter une programmation aussi forte à la population. Grimskunk et The Flatliners sont des groupes importants sur la scène punk et leur ajout à la venue de Pennywise fait en sorte que la soirée sera spectaculaire. »

— Martin Tremblay

Il avait finalement été décidé de mettre en place une table de concertation afin de mieux arrimer les spectacles, événements et festivals qui se déroulent à Saguenay.

Le spectacle du groupe Pennywise se déroulera en même temps que le Festival des vins, qui a lieu sur la rue Racine.

UNE SORTIE QUI N'A PAS PLU AU MFFP

Québec met en demeure l'Action boréale

JEAN-THOMAS LÉVEILLÉ
La Presse

La sortie de l'organisation environnementale Action boréale dénonçant cette semaine l'inaction de l'État québécois dans la protection du caribou forestier lui a valu les foudres du gouvernement.

Une mise en demeure a été envoyée par huissier au président de l'association, Henri Jacob, par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), mardi en fin de journée.

Le document sommait l'Action boréale de retirer de sa page Facebook, dans les 24 heures, le communiqué qu'elle avait publié le jour même, affirmant qu'il contient des « propos diffamatoires » à l'endroit d'un de ses employés.

L'Action boréale y dénonçait l'influence du haut fonctionnaire Francis Forcier dans le dossier de la protection du caribou forestier, une espèce vulnérable, l'accusant de refuser d'appliquer « les recommandations qui visent la sauvegarde des hardes isolées ».

« Ce technocrate pro-industrie octroyait des contrats d'abattage forestier […] durant les années 1990, alors que la fragilité du troupeau était déjà bien documentée », écrivait l'Action boréale, sous le titre « La réelle menace à la survie du caribou : Francis Forcier ».

« Ça fait des années qu'on a un plan de rétablissement du caribou et c'est ce même personnage qu'on ne peut plus nommer qui est responsable de ça », a déclaré Henri Jacob, joint mercredi.

« Ce qu'on dit depuis des années, c'est que le gouvernement n'a pas l'intention de sauver le caribou, il fait tout son possible pour retarder les décisions », réitère-t-il.

L'Action boréale s'est conformée à la mise en demeure et dénonce la volonté de Québec de la « faire taire ». « On ne veut plus qu'on parle publiquement, ou qu'on nomme les choses comme on les voit, déplore-t-il. Tout ce qu'on a dit [dans le communiqué], les faits, les titres ; tout ça est vrai. »

« Ce n'est pas notre perspective », rétorque le directeur des communications du MFFP, Christian Therrien, qui reproche à l'Action boréale d'avoir personnalisé le débat.

« Il ne faut pas confondre les choses ; nous n'en avons pas contre les propos qui peuvent être fait contre le ministère, contre l'action du ministère », a-t-il déclaré à *La Presse*.

Henri Jacob, qui milite pour la défense de la forêt boréale depuis 1972, dit ne jamais avoir vécu une telle situation en près de 50 ans d'engagement.

« Je trouve ça un peu spécial », a-t-il confié.

LE MINISTÈRE COUPE LES PONTS

La sortie de l'Action boréale lui a aussi valu de se faire montrer la porte des « groupes opérationnels régionaux mis en place dans le cadre de l'élaboration de la stratégie pour les caribous forestiers et montagnards », déclarait mardi dans un communiqué le MFFP.

La sortie de l'Action boréale était « pratiquement une tentative d'intimidation », y écrit le ministère, affirmant qu'elle porte atteinte à sa relation avec l'organisation.

« Ça veut dire que quand on dit quelque chose qui semble ne pas plaire, on se fait dire : "On ne vous parle plus." », en conclut Henri Jacob.

« Le ministère va se retrouver uniquement qu'avec des gens de l'industrie et des municipalités ; il va rester un autochtone qui va parler pour les caribous », déplore-t-il, ironisant qu'il sera ainsi « plus facile d'avoir des consensus ».

Christian Therrien reconnaît que l'expulsion de l'Action boréale signifie qu'il n'y a plus d'organisation de défense de l'environnement à la table de discussions, mais assure que leurs critiques continueront d'être entendues.



PHOTO COURTOISIE, DANIEL DESMARAIS, SÉPAQ

Pierre Dufour avoue son impuissance quant à la protection du caribou

Québec ne veut pas sauver le caribou forestier à des coûts prohibitifs. Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, a avoué, mercredi, son impuissance relativement à la sauvegarde des petits cheptels de moins de 50 bêtes.

« Oui, il y a une question pécuniaire, a-t-il lancé en mêlée de presse à l'Assemblée nationale. Un moment donné, on met (combien) d'argent ? On a aussi tout l'aspect industriel qui nous dit : "Bien là, M. Dufour, si vous faites quelque chose pour le caribou, on va perdre des emplois." »

Le caribou forestier est menacé sur des territoires convoités par l'industrie forestière. Le gouvernement Legault a récemment aboli des mesures de protection du caribou forestier sur trois territoires au Saguenay–Lac-Saint-Jean afin de les offrir à l'industrie. **PRESSE CANADIENNE**

PREMIÈRE TÊTE D'AFFICHE

Rise Against en vedette au Festival des bières du monde

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

Même si le coup d'envoi ne sera donné que dans sept mois, le Festival des bières du monde annonce déjà une première tête d'affiche. Le groupe Rise Against sera sur la Zone portuaire de Chicoutimi le samedi 18 juillet, confirme Robert Hakim.

Le groupe punk rock, qui roule sa bosse depuis 20 ans, sera l'un des spectacles présentés du 16 au 19 juillet. Une deuxième tête d'affiche devrait être annoncée la semaine prochaine. L'an dernier, les spectacles de Flo Rida, NOFX et Creedence Clearwater Revisited (CCR) avaient attiré de nombreux festivaliers sur la Zone portuaire.

Les Productions Hakim décrivent Rise Against comme « un groupe phare du mouvement punk rock, présent sur toute la planète ». Les musiciens de Chicago, aux États-Unis, ne cessent d'être actifs tant sur la scène que sur disque, et signent des textes engagés qui traitent de divers sujets sociaux et politiques.

En chiffres, on pourrait décrire le groupe ainsi : neuf albums vendus à plus de cinq millions d'exemplaires, quatre EP, deux DVD, 600 millions de visionnements sur YouTube, cinq millions d'auditeurs chaque mois sur Spotify et deux millions d'abonnés.

Les albums *Siren Song of the Counter Culture*, lancé en 2004, *The Sufferer and the Witness*, en 2006, et *Appeal to Reason*, en 2008, ont permis au groupe de connaître un succès mondial. Les chansons *Savior*, *Prayer of the Refugee*, *Satellite*, *Blood to Bleed*, *Give it All* et *Hero of War*, pour ne nommer que celles-ci, ne sont pas étrangères au succès qu'a connu le groupe au cours des deux dernières décennies.

Les Productions Hakim promettent donc aux festivaliers du Saguenay–Lac-Saint-Jean « un spectacle international unique ». Les billets seront disponibles dès 7 h, jeudi matin, sur le site Internet du Festival des bières du monde et sur le réseau Réservatech.



Rise Against est la première tête d'affiche annoncée par les Productions Hakim pour le Festival des bières du monde. — PHOTO COURTOISIE



Centre dentaire Rousseau

UNE GAMME COMPLÈTE DE SERVICES

PARCE QU'AU CENTRE DENTAIRE ROUSSEAU, **VOTRE BOUCHE EST NOTRE PRIORITÉ,** NOUS METTONS UN POINT D'HONNEUR À VOUS OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ

- **Dentisterie générale / esthétique**
- **Traitement de canal** (complété en un rendez-vous)
- **Parodontie** (traitement des gencives)
- **Blanchiment des dents**
- **Caméra intra-orale**
- **Chirurgie** (dents de sagesse)
- **Couronnes, facettes et ponts**
- **Prothèses** (avec ou sans implants)
- **Prothèses complètes ou partielles**
- **Soins aux enfants**
- **Radiographie numérique**
- **CEREC ®** (obturations et couronnes en un rendez-vous)



CENTRE DENTAIRE LUC ROUSSEAU
1366, boul. St-Paul Chicoutimi [Édifice Resto Roberto] • 418 696-0355
info@centredentairerousseau.ca • centredentairerousseau.ca

Dr Luc Rousseau, dentiste généraliste accompagné de Julie Bouchard, secrétaire, Claude Cyr, hygiéniste dentaire et Marie-Ève Larouche, assistante dentaire

0025712

NOUVEL ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

«Inquiet» pour l'aluminium, Legault appuie tout de même

Presse canadienne

OTTAWA — Le premier ministre du Québec veut savoir pourquoi Ottawa a réussi à mieux protéger l'acier, mais pas l'aluminium, dans la nouvelle version de l'accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACÉUM).

Cette question, le premier ministre du Québec entendait la poser à Justin Trudeau dès mercredi après-midi alors qu'un appel téléphonique entre tous les premiers ministres du pays était prévu.

M. Legault, malgré son inquiétude pour l'aluminium, ne remet cependant pas en question son appui à l'ACÉUM.

« Et moi et l'Association de l'aluminium disons que malgré ça, quand on fait la balance des inconvénients [...], on pense qu'il faut signer l'entente », a tenu à souligner le premier ministre qui poursuivait son voyage en Californie, mercredi.

« Mais ça me déçoit, disons, de voir qu'on a réussi à faire un gain avec l'acier, mais pas avec l'aluminium », a ajouté M. Legault. Et la sortie de M. Legault à Sacramento n'y change rien.

Mardi, les trois pays ont signé à Mexico la nouvelle entente qui, selon l'Association de l'aluminium du Canada et selon le Syndicat des travailleurs de l'aluminium d'Alma, nuira à l'industrie québécoise.

À Ottawa, le gouvernement libéral compare cette version à l'ALÉNA qu'elle remplace. Or, dans l'ALÉNA, il n'y avait pas de garantie pour l'aluminium. L'ACÉUM s'assure que 70 % des matériaux utilisés dans la fabrication des automobiles sont de source nord-américaine. Mais alors qu'on définit clairement, pour l'acier, comment établir l'origine des matériaux, ce n'est pas le cas pour l'aluminium. La vice-première ministre, qui pilote ces négociations depuis des mois, a tenté d'expliquer pourquoi l'acier a pu être protégé davantage que l'aluminium.

« La cible la plus importante pour moi, c'était de trouver [...] un accord qui permettra la ratification », a précisé Chrystia Freeland.

« En route [vers] cette cible, j'ai essayé de trouver encore des moments gagnants pour le Canada et on a trouvé quelque chose qu'on a ajouté. En même temps, la chose la plus importante, c'est la grande cible », a-t-elle dit, lors d'un point de presse à la sortie de la réunion du caucus libéral.

UN «SACRIFICE»

En après-midi, aux Communes, ces explications ne suffisaient pas à faire taire l'opposition. « Pendant 10 ans, le Canada s'interdit de protéger l'aluminium comme il le fait de l'acier », a lancé le chef du Bloc québécois Yves-François Blanchet, qui a parlé de « sacrifice ».

Les députés bloquistes, élus dans les régions où l'on retrouve les alumineries, ont repris, en écho, ces reproches. « Pourquoi le premier ministre utilise encore le Québec comme monnaie d'échange dans les accords internationaux ? », a demandé Mario Simard, député de Jonquière.

« Plutôt que de faire croire que tout va bien, est-ce que le premier ministre est capable de penser deux minutes aux travailleurs de l'aluminium parce que l'inquiétude, dans ma région, elle est bien réelle ? », s'est plaint Alexis Brunelle-Duceppe, député de Lac-Saint-Jean.

Les conservateurs, même s'ils n'ont pas encore décidé s'ils voteront pour ou contre la ratification de l'accord, n'ont pas voulu être en reste. « Le premier ministre a laissé tomber nos travailleurs », a accusé Richard Martel, député de Chicoutimi–Le Fjord.

«GAIN NET»

Face à toutes ces critiques, Justin Trudeau a maintenu qu'il y avait là « un gain net » pour le secteur de l'aluminium québécois.

Pas besoin, donc, d'aide fédérale pour ce secteur ; le premier ministre n'envisage pas un programme quelconque d'indemnisation comme celui dont profitent les agriculteurs soumis à la gestion de l'offre.

Les bloquistes, après une lecture d'une partie de l'entente, sont plus décidés que jamais à voter contre la ratification. « Quiconque voterait contre cet accord [...] est en train de voter contre les travailleurs en aluminium au Saguenay et ailleurs au Québec et au Canada », de l'avis de Justin Trudeau.

La ministre Freeland a offert aux députés de l'opposition une séance d'information sur le nouvel accord. Elle assure qu'ils y trouveront de bonnes nouvelles pour tous les secteurs de l'économie canadienne, y compris l'aluminium.

« La ratification du nouvel ALÉNA sera très bonne pour tout le Canada parce que toute l'incertitude dans notre commerce avec les États-Unis sera finie », a-t-elle argué.



0022093

SNEAA : les ententes de principe acceptées

Les ententes de principe visant à renouveler les conventions collectives de travail du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (SNEAA) qui arrivaient à échéance le 31 décembre 2020 ont été acceptées dans de fortes proportions lors des deux assemblées générales qui se tenaient mardi. Les syndiqués sont parvenus à effectuer plusieurs gains, même si l'employeur était en droit de reconduire les conventions sans négocier.

Les points communs aux huit accréditations syndicales membres du SNEAA section locale 1937 Unifor, de même que les points locaux, ont obtenu des taux d'acceptation très élevés, variant pour la plupart entre 90 % et 100 % lors des votes secrets tenus mardi. Seule l'usine de traitement de la brasque a enregistré un taux d'acceptation plus faible de 76 % pour les points locaux. Ses membres ont toutefois voté à 97 % en faveur des points communs à l'ensemble des accréditations.

Alain Gagnon, président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida, se réjouit des taux obtenus. Il affirme qu'aucun recul n'a été enregistré et que plusieurs avancées ont pu être réalisées, dans un contexte où l'employeur n'était pas obligé de négocier.

« On a réussi à obtenir l'ajustement de plusieurs clauses. Il y a beaucoup de "technicalités" qui étaient des irritants que nous sommes parvenus à aller chercher, affirme-t-il. On a fait certains gains, ce qui est très notable dans un contexte de reconduction automatique. L'employeur était légitimé de reconduire la convention telle quelle à coût neutre. À force de discussions, on a réussi plusieurs gains. C'est quand même majeur. »

Le Comité de négociation a réussi à obtenir certains gains « très constructifs et avantageux ». Des postes seront ajoutés, notamment à l'Usine Vaudreuil (sept formateurs permanents), à l'usine de fluorure (trois postes à l'entretien), au Complexe Jonquière (un technicien en chimie analytique et une super infirmière), à l'Usine Arvida (sept) et à l'Usine Laterrière (sept).

L'élargissement de la notion des primes de disponibilité, des primes de responsabilité et de transfert temporaire, des ajustements salariaux et l'ajustement de plusieurs autres clauses des conventions collectives ont été acceptés. « La convention collective du 31 décembre 2020 est effective dès maintenant, et ce, jusqu'en 2024 », conclut Alain Gagnon, avec satisfaction.

ANNE-MARIE GRAVEL



François Legault — PHOTO PC



Dominique Anglade — ARCHIVES LA TRIBUNE



Josée Néron — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS



Renaud Gagné — ARCHIVES LA PRESSE



Mélanie Joly — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

DOMINIQUE ANGLADE S'INTERROGE

Qui a défendu les intérêts du Québec ?

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

La députée de Saint-Henri–Sainte-Ane et candidate à la chefferie du Parti libéral du Québec (PLQ), Dominique Anglade, demande au gouvernement Legault qui a défendu les intérêts du Québec et de l'industrie de l'aluminium dans la dernière ronde de négociations de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACÉUM).

Au lendemain de la signature de l'ACÉUM, Mme Anglade rappelle qu'au lendemain d'une rencontre tenue avec le premier ministre François Legault en octobre dernier, la direction de Rio Tinto (RT) annonçait le report pour une période indéfinie des projets de construction de son nouveau centre de production de billettes à l'Usine Alma ainsi que les 16 cuves AP-60 au Complexe Jonquière.

« On ne comprenait pas que le premier ministre assiste à une rencontre avec RT et qu'au lendemain, on procède à cette annonce. On avait demandé la création d'un comité d'action qui rassemblerait autour d'une table la compagnie, les syndicats, les intervenants régionaux et autres. On nous avait répondu que tout était sous contrôle », explique Mme Anglade.

La députée affirme que le gouvernement caquiste a failli à la tâche dans son devoir de représentativité des intérêts du Québec et de l'industrie de l'aluminium québécoise en négligeant de nommer un représentant œuvrant auprès du fédéral et dont le rôle aurait été de jouer un rôle d'intermédiaire et d'informateur entourant la négociation.

« Qui était le négociateur en chef pour le gouvernement du Québec ? À notre époque, nous avions nommé l'ex-ministre Raymond Bachand pour jouer ce rôle. On a toujours été informés de ce qui se passait à la table d'un point de vue québécois. Mardi, on a été mis devant un fait accompli. »

Mme Anglade demande au gouvernement caquiste de jouer un rôle de leadership en rassemblant les acteurs de l'industrie autour d'une même table et en constituant ainsi une force de frappe afin d'établir un plan de match pour protéger les centaines d'entreprises québécoises œuvrant dans la transformation de l'aluminium.

JOSÉE NÉRON

Le monde municipal québécois, rassemblé au sein de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), demande au gouvernement du Canada de protéger l'aluminium en mettant en place le même régime réglementaire que l'acier.

« Dans l'attente d'en savoir davantage sur les dispositions modifiées de l'ACÉUM, je demeure inquiète des impacts sur l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Après l'aérospatiale, l'aluminium est le deuxième secteur économique en importance au Québec. Huit des neuf usines au Canada sont ici, dans nos régions. Ça représente près de 10 000 emplois directs, 20 000 emplois indirects et des exportations de plus de 8,3 milliards $ par année », a déclaré Mme Néron, trésorière de l'UMQ et mairesse de Saguenay, en rappelant du même souffle que plusieurs projets d'expansion dans la Vallée de l'aluminium sont suspendus en raison des incertitudes sur le marché mondial.

Les inquiétudes de la mairesse de Saguenay sont partagées par Réjean Porlier, maire de Sept-Îles et président du caucus de l'Union pour la région de la Côte-Nord, où se trouve l'aluminerie Alouette. « Chez nous, à moins de deux semaines de Noël, c'est le genre de cadeau dont on aurait pu se passer. Nous demandons, mes collègues et moi, que le gouvernement du Canada éclaircisse immédiatement la situation et fasse part de ses intentions. Pour l'UMQ, l'aluminium doit bénéficier des mêmes protections que l'acier », a-t-il conclu, en réitérant que l'aluminium québécois est le plus propre au monde.

Après un accord sur l'ACÉUM, les États-Unis, le Canada et le Mexique ont recommencé des négociations qui ont abouti sur une protection supplémentaire pour l'acier. Pour éviter des frais de douanes, l'acier doit être fondu et coulé sur le sol de l'un des trois pays signataires. Cette clause n'existant pas pour l'aluminium. L'importation du minerai d'autres pays sera possible.

UNIFOR

Les réactions se sont poursuivies du côté syndical alors qu'Unifor Québec, via son directeur québécois, Renaud Gagné, a affirmé par voie de communiqué que même si rien n'a été concédé, il demeure que l'acier a obtenu une protection supplémentaire, ce qui n'est pas le cas pour l'aluminium. Unifor craint que la brèche créée ne porte atteinte aux emplois dans l'industrie au Québec. L'entrée de l'aluminium chinois risque de procurer au Mexique un avantage indu contraire à l'esprit du libre-échange. Unifor considère tout de même que l'ACÉUM comporte aussi de bons éléments, même s'il est à se demander si après la gestion de l'offre, le bois d'œuvre et maintenant l'aluminium, le Québec n'est pas l'enfant pauvre.

MÉLANIE JOLY

La sortie du député bloquiste de Jonquière, Mario Simard, mercredi, a eu des effets au cabinet de la ministre fédérale de l'Économie, Mélanie Joly. Tout comme le premier ministre Justin Trudeau, Mme Joly considère que l'industrie et les travailleurs ont enregistré des gains. « L'accord est un gain pour les travailleurs de l'aluminium au Québec. Avec le nouvel accord, on a maintenant une nouvelle garantie que 70 % de l'aluminium contenu dans une voiture proviendra de l'Amérique du Nord. Garantie qui n'est pas présente dans l'ALÉNA actuellement. On s'est tenu debout pour notre industrie et on comprend l'importance d'un bon accord pour les familles qui en dépendent », déclare Mme Joly.

Elle rappelle qu'en mai dernier, lorsque les tarifs imposés par les Américains sur l'aluminium ont été levés, le secteur encourageait tous les partis à ratifier l'accord. Les libéraux accusent le Bloc de ne pas avoir répondu de façon positive à leur appel en votant contre, risquant de mettre en péril l'économie du secteur et les emplois qui en dépendent.



0025526

FONDS DE DÉVELOPPEMENT COLLECTIF MARIA-CHAPDELAINE

Près de 34 000 $ pour cinq organismes

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

La MRC de Maria-Chapdelaine et l'organisme Dévelopement collectif Maria-Chapdelaine ont remis près de 34 000 $ à cinq organismes retenus dans le cadre d'un appel de projets découlant du Fonds de développement collectif Maria-Chapdelaine.

Depuis huit ans, la MRC et l'organisme investissent dans le milieu communautaire des sommes provenant de l'exploitation de bleuetières. Ainsi, depuis le début de l'initiative, plus de 128 477 $ ont permis de lutter contre la pauvreté dans la MRC de Maria-Chapdelaine.

Les cinq organismes jeannois se partagent une somme totale de 33 947 $, laquelle permettra de réaliser différents projets.

La Gourganette aménagera un local intergénérationnel alors que l'organisme Toxic-Action bénéficiera de nouveaux bureaux offrant ainsi des lieux sécurisés et plus accueillants pour sa clientèle.

La Société de gestion environnementale mettra sur pied un projet de réfrigérateur libre-service. Le Groupe espoir mettra sur pied des ateliers de musique et le Comptoir solidaire de Notre-Dame-de-Lorette utilisera les sommes obtenues pour son épicerie communautaire.

« Pour nous, au conseil d'administration, c'est notre paie ! Contribuer à la réalisation de projets qui viennent soutenir des organismes communautaires qui répondent à des besoins et des problématiques importantes dans notre MRC, c'est ce que nous désirons faire », a mentionné, par voie de communiqué, le président du conseil d'administration de Développement collectif Maria-Chapdelaine, Michel Bouchard.

EXERCICE DE PLANIFICATION

Le préfet de la MRC, Luc Simard, explique qu'un exercice de planification stratégique réalisé au cours des derniers mois a confirmé que les besoins des organismes communautaires étaient grands.

« Le développement de nos milieux de vie est l'un des cinq enjeux de notre planification stratégique et les investissements réalisés permettent de répondre à deux axes de développement par le soutien à nos politiques de développement social et par la valorisation des initiatives et du bénévolat de notre milieu », a-t-il mentionné M. Simard.

Par ailleurs, un autre appel de projets sera réalisé par le Fonds de développement collectif, au cours des prochains mois, afin de remettre, en mai prochain, d'autres sommes à des organismes du secteur.



Le conseil d'administration, composé de Martine Mercier, administratrice du Club conseil Bleuets, Laurie Godin, de Desjardins Entreprises, France Fortin, de la Société sylvicole Mistassini, Michel Bouchard, du groupe AGIR, et Cindy Migneault, de la CDC Maria-Chapdelaine, participaient au dévoilement de l'appel de projets du Fonds de développement collectif Maria-Chapdelaine. — PHOTO COURTOISIE

EN BREF

Le SAIB récompensé

Les efforts déployés en matière d'écoresponsabilité par l'équipe du Spectacle aérien international de Bagotville (SAIB) sont récompensés à l'international. L'événement saguenéen a obtenu une reconnaissance Platine en ce sens, lors de l'International Council of Air Shows, qui se tient à Las Vegas. Le spectacle aérien s'était fixé l'objectif, en 2017, de devenir l'événement du genre le plus écoresponsable en Amérique du Nord. L'édition 2019 fut écoresponsable. Les émissions de gaz à effet de serre de l'édition 2019, qui s'élèvent à 1071 tonnes de CO_2, ont été compensées en double. Ainsi, 7650 arbres ont été plantés, soit près de cinq terrains de soccer. Des investissements dans des projets d'énergie renouvelable seront également réalisés. La compensation des gaz à effet émis par les avions, des déplacements des performeurs civils et militaires, des bénévoles et des exposants a été effectuée afin de rendre l'événement carboneutre.

ANNIE-CLAUDE BRISSON

Des militants de l'organisme Loge m'entraide débarque à l'hôtel de ville de Saguenay

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Une vingtaine de militants de Loge m'entraide et la coordonnatrice Sonia Côté se sont présentés à l'hôtel de ville de Saguenay afin de réclamer le terrain de l'ancienne Boulangerie Fortin pour y établir la coopérative d'habitation La Solidarité.

« N'ayant jamais pu rencontrer la mairesse depuis son élection, et puisque la naissance de la coopérative d'habitation La Solidarité est bloquée volontairement par la Ville depuis 2013, les Mal-Logés de Saguenay viennent frapper à la porte de la "mère Noël" pour lui demander en cadeau que leur soit redonné le terrain de l'ex-Boulangerie Fortin afin de fonder leur projet », lit-on dans la communication écrite transmise par l'organisme.

La Ville a offert le terrain en décembre 2013, avant de le reprendre quelques mois plus tard en raison de sa contamination. Selon Loge m'entraide, l'administration Néron a fait passer le zonage du terrain de résidentiel à commercial avant d'y entreprendre des travaux de décontamination coûtant 368 000 $.

L'organisme déplore que malgré la mise sur pied de la Table d'accès à l'habitation, il n'y ait eu que quatre rencontres depuis 2017. « De toute manière, la Ville n'a pas besoin de cette table pour décider d'aider un projet de logements sociaux. À preuve, en mars 2019, elle a offert 992 000 $ et un rabais de taxes de 25 ans à un projet de logements sociaux sans que la Table en ait discuté, ni même été informée. Les Mal-logés ne sont pas dupes ! », ajoute M^me^ Côté.

Les Mal-Logés espèrent 700 000 $ de la Ville sur une période de cinq ans ainsi qu'un rabais de taxes de 25 ans. La cession du terrain de l'ancienne Boulangerie Fortin est également nécessaire à la réalisation du projet de coopérative.



Une vingtaine de militants de Loge m'entraide ont réclamé le terrain de l'ancienne Boulangerie Fortin, mercredi, à l'hôtel de ville. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

ENTREPRISES D'ICI

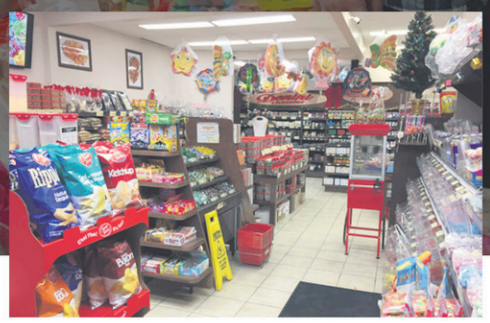
leQuotidien lePrograis



ARACHIDES DÉPÔT JONQUIÈRE

DES MARCHANDS DE BONHEUR

Depuis près de cinq ans, Bastien Bélanger et sa famille guident les clients du Arachides Dépôt Jonquière à travers la foule de grignotines, friandises et produits diversifiés que l'on retrouve dans le commerce du boulevard Harvey. Grâce à leur service à la clientèle courtois, leur variété de produits grandissante et leurs offres personnalisées, l'entreprise familiale s'est bâtie, à travers les années, une clientèle fidèle.







L'HISTOIRE

Arachides dépôt Jonquière a été fondé en 2012. M. Bélanger et son épouse y sont devenus les propriétaires en 2015. Le couple avait rapidement vu que ce commerce avait quelque chose de spécial. «Nous y avons vu là une possibilité de devenir marchand de bonheur», indique M. Bélanger. Les couleurs flamboyantes des bonbons lui rappelaient la joie de vivre. Il aime aussi voir l'effet que que les produits de son commerce procurent à ses clients. «C'est toujours plaisant de voir les yeux des petits s'illuminer lorsqu'ils entrent dans la boutique et de voir les plus vieux redevenir des enfants», continue-t-il.

PRODUITS VARIÉS

Si vous pensiez qu'Arachides dépôt Jonquière offrait seulement des arachides, vous vous trompez! On y retrouve de tout. Que ce soit avec ses 70 sortes de bonbons, 20 sortes de noix, ses inventaires de chocolats ou de cafés en grains, moulus ou en capsules Keurig ou Nespresso, il y en a pour tous les goûts. Également, Arachides dépôt Jonquière compte différents thés ou tisanes en vrac, des chips, des épices, des biscuits, du pop corn et autres. Plus que de la nourriture, vous y retrouverez également des bulles fusion, du bubble tea, des emballages-cadeaux et même des pinatas.

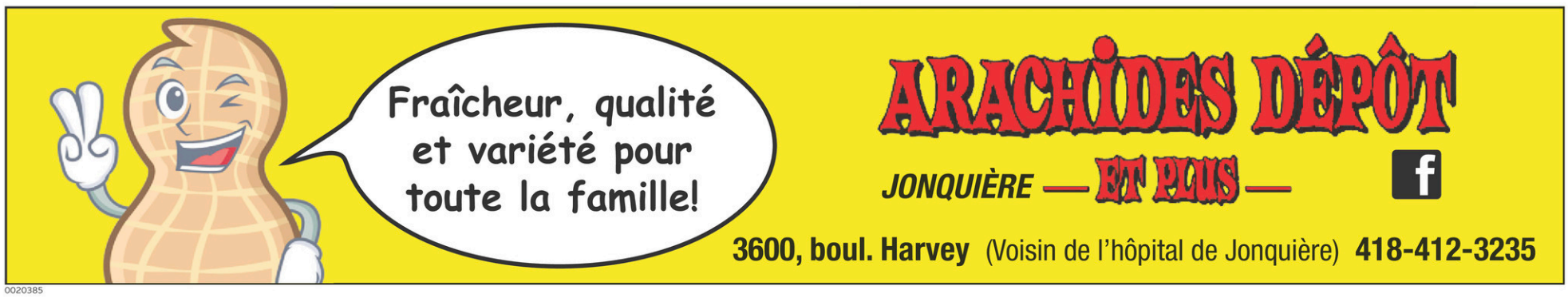
LOCATION DE MACHINES

Arachides dépôt Jonquière a pensé à tout pour l'organisation de vos événements. Il s'occupe de la nourriture, mais sachez aussi que le commerce fait la location de machine à barbe à papa, de machine à pop corn et la location de vases pour un bar à bonbon. Alors qu'attendez-vous? Votre mariage, 5 à 7, fête d'enfants, «shower», bal de finissants pourrait bénéficier de ce service et rendre votre soirée encore plus mémorable! «Ça peut être aussi pour une soirée sportive entre amis. Toutes les occasions sont bonnes pour organiser une fête», rigole M. Bélanger.

ACHAT LOCAL

Les propriétaires d'Arachides dépôt Jonquière accordent une importance particulière à l'achat local et le privilégient dans le choix des produits. Leur clientèle fait de même, alors qu'elle encourage une entreprise de la région! «Lorsqu'on achète chez nous, ça fait que l'argent reste dans la région et qu'elle ne s'en va pas dans les grands centres», continue M. Bélanger. Arachides dépôt Jonquière soutient également les jeunes de la région dans l'organisation de leur campagne de financement. Informez-vous pour plus de détails.

Sur la photo: Melyna, Roxanne, Bastien Bélanger et Cathy Wilmott.



0020385

chronique

Directeur général et rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Savourer les beaux moments

JOËL MARTEL
CHRONIQUE
jmartel@lequotidien.com



Dans la vie, je suis beaucoup plus chialeux que dans mes chroniques.

Pour vous donner un petit exemple, je suis ce gars lourd qui, lorsqu'il regarde les nouvelles à la télé, a toujours son petit commentaire cynique à rajouter alors que je peux vous assurer que personne à la maison ne m'en a jamais fait la demande. En fait, même lorsque je suis seul et que j'écoute les nouvelles à la radio, je fais des commentaires à voix haute, sans même m'en rendre compte.

Ça m'a frappé l'autre fois, alors que je venais de garer ma voiture dans le stationnement de l'épicerie et qu'une fois de plus, j'étais en train de faire de l'ironie à voix haute en commentant la dernière actualité. Le truc, c'est qu'étant donné que je n'avais pas encore terminé mon commentaire au moment de sortir de la voiture, je l'ai donc conclu quand je fermais la portière et c'est en confrontant le regard d'un gars à côté de moi, qui rentrait ses sacs d'épicerie dans son auto, que j'ai réalisé à quel point la ligne qui nous sépare de la folie est mince.

Ce qui est plutôt pratique avec le fait de conserver ses petits commentaires d'actualité dans la sphère privée, c'est qu'ils ne vous reviennent pas en plein visage par la suite. Du moins, tant qu'on garde en tête qu'il vaut mieux les conclure avant de sortir de la voiture.

Mais puisque rien ne se perd et rien ne se crée, il faut donc s'attendre à ce que parfois, les choses qu'on pensait avoir déclarées en étant à l'abri de tout revirement finissent par nous revenir quand même en plein visage.

Tout récemment, alors que nous venions de finir de souper et que nous parlions du cours de natation de Charlot qui avait lieu le lendemain, je faisais part à mon amoureuse que c'était un de mes moments préférés de la semaine. Je me suis donc laissé emporter dans une envolée de louanges à l'égard des cours de natation, expliquant que ce que j'appréciais par-dessus tout de ce rendez-vous, c'est qu'il me permettait de passer une heure avec mon amoureuse, tandis que nous savions tous les deux que notre enfant avait beaucoup de plaisir.

Mais de penser que je m'arrêterais là serait mal me connaître, car bien entendu, il fallait bien un pot pour contenir toutes ces fleurs : « Je trouve ça vraiment plate quand je vois que des parents passent leur temps à checker des trucs sur leur téléphone pendant le cours de natation de leur enfant. Tsé, chaque fois, je vois des pauvres enfants sur le bord de la piscine qui regardent leurs parents dans les gradins en espérant qu'ils s'intéressent à ce qu'ils font et ça me brise le cœur. T'as le reste de ta vie plate pour checker ton téléphone, c'est quoi de le garder dans tes poches pendant l'heure où ton enfant fait enfin un peu de sport ? »

Le lendemain, mon amoureuse et moi étions donc dans les gradins en train de regarder fièrement notre fils donner son 100 % dans la piscine, puis Julie m'a fait remarquer : « Hey ! Je ne m'étais jamais attardée là-dessus, mais je dois t'avouer que tu avais raison. C'est vrai qu'il y a des parents qui se ploguent tout de suite sur leur téléphone dès qu'ils s'installent sur le banc et ils ne le quittent pas des yeux jusqu'à la fin du cours. »

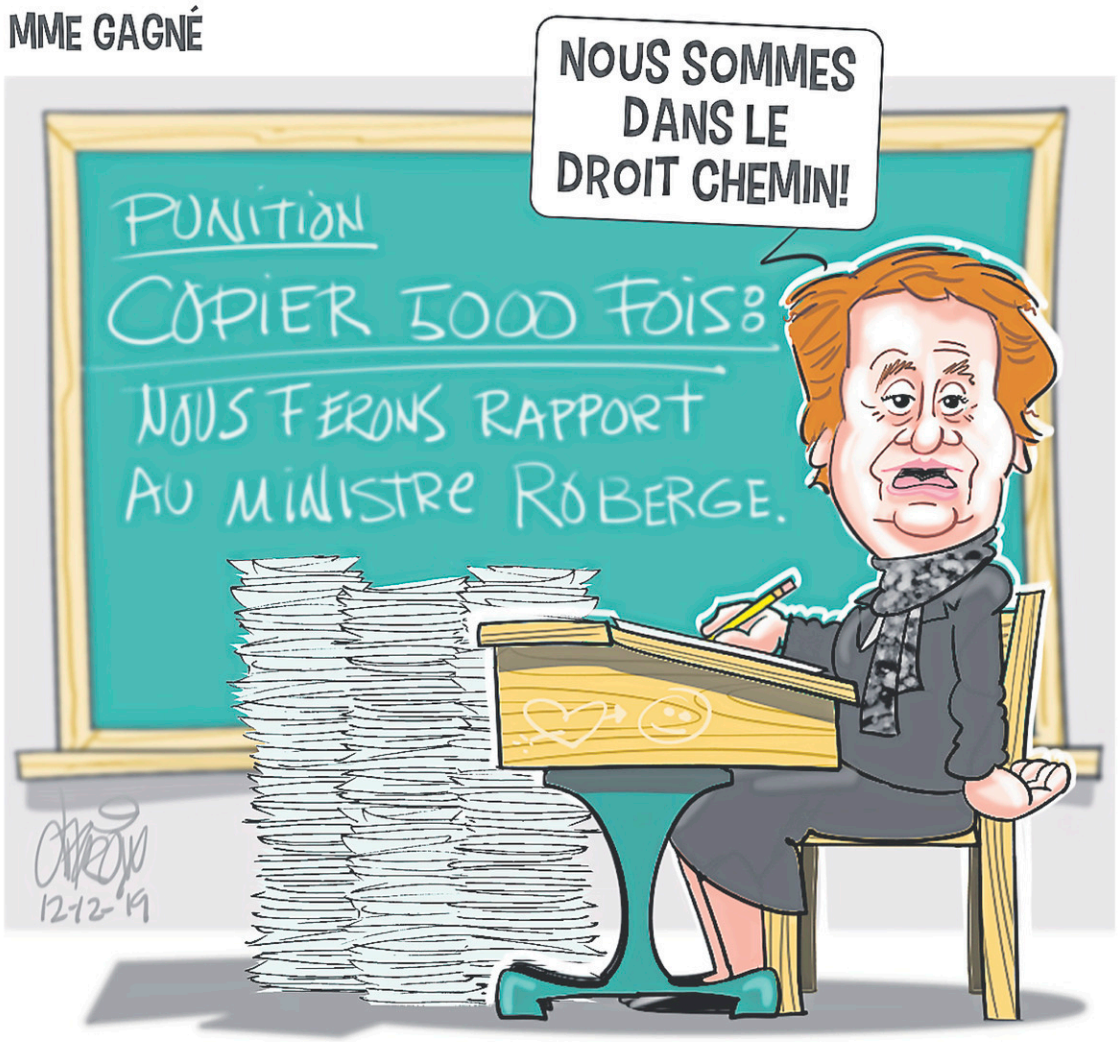
Je tentais alors de cacher ma fierté, mais entre vous et moi, c'était un véritable petit moment de gloire. Non pas que mon amoureuse n'est jamais d'accord avec mes points de vue, mais sur ce coup-là, j'étais particulièrement satisfait d'avoir raison.

Puis, c'est là que j'ai senti mon téléphone vibrer pour une troisième fois en quelque chose comme deux minutes. Les deux premières fois, ça ne m'avait pas perturbé, mais là, je trouvais ça drôlement curieux de recevoir autant de notifications d'un seul coup. Un proche avait-il besoin de moi pour une urgence ?

J'ai donc subtilement fait glisser mon téléphone de la poche de mes pantalons juste pour jeter un rapide coup d'œil à l'écran afin d'évaluer l'urgence de la situation et c'est là que Julie m'a dit : « Ton gars est en train de te faire "salut", lâche ton téléphone. »

Et évidemment, ce n'était pas un truc important.

MME GAGNÉ



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

CARREFOUR DES LECTEURS

Les PME peuvent aussi rêver grand !

Prendre la relève d'une entreprise, c'est investir. C'est ce que j'ai fait il y a cinq ans, à l'âge de 24 ans, lorsque j'ai décidé de prendre la relève de mes parents et de porter à un niveau supérieur Lachance & Gravel. J'ai choisi d'investir dans ma région.

L'entretien ménager, c'est un milieu méconnu dont on entend peu parler. Nous sommes pourtant présents dans plusieurs entreprises. Notre présence est un symbole franc de la vitalité économique d'une communauté.

Plus notre région va bien, qu'elle se développe et que les projets se réalisent, plus il y a des opportunités pour des entreprises comme la nôtre et pour les jeunes qui désirent bâtir ou prendre la relève d'une entreprise.

Avec l'arrivée des grands projets, certains craignent une pénurie de main-d'œuvre. Selon moi, c'est le moment pour les employeurs de faire une introspection afin de mieux attirer et garder leur personnel. C'est le pari que j'ai décidé de relever, et aujourd'hui, mon taux de rétention en témoigne.

On entend les entreprises de service-conseil, de construction, de transformation se réjouir de l'arrivée des grands projets. On entend moins les entreprises d'autres domaines qui seront aussi impactées positivement. Nous sommes pourtant nombreux. Plus les gens travaillent, plus les gens habitent la région, plus les gens consomment dans nos commerces.

Les retombées sont énormes. Ça nous donne des ailes pour créer de la richesse à notre tour, car le développement, c'est l'affaire de tous. Il faut prendre parole, car si l'on entend que des voix opposées, quel signal donnons-nous ?

L'environnement est le débat de ma génération. Comme tous les gens de mon âge, j'y suis sensibilisée. Toutefois, je crois qu'il est important de marier l'économie et l'environnement et trouver un bon équilibre. Rappelons-nous que si on veut obtenir quelque chose que l'on n'a jamais eu, il faut tenter quelque chose que l'on n'a jamais fait (Périclès).

Annik Lachance Gravel
Présidente-directrice générale
Lachance&Gravel – Service d'entretien commercial
Ambassadrice du mouvement Je crois en ma région

Gestion instable

Une des pires sources d'instabilité pour un système est le retard entre le signal et l'action. C'est vrai pour n'importe quel système. Un exemple de ça : vous êtes en auto et s'en vient un virage. Bien que vous l'ayez vu suffisamment tôt, si vos bras tournent le volant trop tard, vous irez visiter le décor. C'est inévitable.

À maints égards, la gestion de notre société me semble vraiment instable. À l'heure actuelle, nous sommes concernés par l'environnement, la pollution, la précarité des journaux,

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

actualités



PHOTO DU JOUR

Une fillette observe avec fascination une installation lumineuse pendant le Festival des lanternes chinoises magiques au parc Sokolniki, à Moscou (Russie). — PHOTO AFP, YURI KADOBNOV

le manque de main-d'œuvre et le… Publisac. J'ai lu dans le journal n que d'autres municipalités appuyaient le Publisac parce que ça fait tourner les usines de pâtes et papiers. Décortiquons cela.

Les contribuables paient pour les sites d'enfouissement et la récupération. On sait que la Chine et l'Inde refusent maintenant de plus en plus nos conteneurs de recyclage. On tente donc de limiter nos déchets par tous les moyens. Nos journaux peinent à survivre. Les revenus publicitaires sont à la baisse. Les usines d'impression ferment – celle du *P*rogrès du Saguenay est fermée. On n'a même plus de disponibilité pour avoir des camelots pour les distribuer régulièrement et à temps. Pendant ce temps, on imprime des documents publicitaires qu'on distribue de force à tout le monde et qui vont souvent directement de la boîte aux lettres à la poubelle. Là, je m'avance, mais par extension, j'imagine que les usines de pâtes et papiers ont aussi des difficultés de recrutement. Par-dessus tout ça, il faut conjuguer avec la réalité de l'information électronique à portée de doigts.

Le Publisac est un besoin pour certains et un irritant pour d'autres. Il emplit notre recyclage. Laissons faire les proportions de chacun. Si on est bête et qu'on l'élimine, les marchands se tourneront de bord et ils nous enverront leurs circulaires par la poste. C'est normal, car ils veulent se distinguer, mais ce n'est pas mieux, alors vivons avec. Mais balisons sa distribution.

Bref, si on élève un peu notre réflexion, force est d'admettre que tout ça n'a pas de bon sens et on dirait qu'on manque d'imagination pour retrouver une stabilité garante de satisfaction pour tous, alors je me permets humblement de proposer une solution.

Je veux lire mon journal physique chaque matin en prenant un bon café. Exit les terminaux numériques à cette heure-là… Je suis donc un client identifié qui a un besoin réel alors, il s'agit d'y ajouter le surcroît de publicités et d'annonces produites par Publisac. Ça permettrait peut-être même d'atteindre un marché nouveau puisque ces journaux se retrouvent partout dans les restaurants, là où n'entre pas le Publisac.

Il me semble que cette approche serait plus stable que ce que nous vivons actuellement. D'abord, elle est basée sur le besoin. Qui plus est, s'il y a vraiment des économies à faire avec les coupons du Publisac, il y a fort à parier que l'abonnement aux journaux augmentera. Ceci aidera à leur survie et l'information sera supérieure. La distribution sera de meilleure qualité, car il y aura suffisamment de camelots en unissant les deux. Les usines y trouveront leur compte et l'environnement sera dans l'ensemble beaucoup moins affecté (moins de papier, moins d'énergie, moins de transports, etc.).

L'appui au Publisac pour faire tourner les usines n'a aucun sens.

Robin Boulianne
Jonquière

TOURISME HIVERNAL

300 emplois à pourvoir dans la région

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

L'industrie québécoise du tourisme doit pourvoir 15 000 emplois pour la saison hivernale, dont 300 au Saguenay–Lac-Saint-Jean, un secteur qui génère tout au long de l'année 9 % des emplois au Québec. C'est pour cette raison qu'une campagne sera lancée afin de mieux faire connaître les emplois dans le domaine.

L'Alliance de l'industrie touristique du Québec, en collaboration avec le ministère du Tourisme, le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme et le réseau associatif régional et sectoriel, travaille donc sur un positionnement qui mettra en vedette les employés.

« Au-delà des endroits découverts et des expériences vécues, les visiteurs se souviennent de ceux et celles qui ont rendu leur voyage unique. Le message qui sera véhiculé dans cette démarche sera à l'image des gens qui font vivre et créent des souvenirs indélébiles : "les inoubliables du tourisme" », peut-on lire dans un communiqué de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec.

La stratégie se déclinera en une campagne publicitaire, de l'accompagnement et des formations pour les employeurs. Mieux faire connaître l'emploi en tourisme et outiller les entrepreneurs pour leur recrutement font aussi partie des stratégies qui seront mises en place. Selon l'Alliance, le tourisme, en plein essor au Québec, représente le troisième produit d'exportation après les aéronefs et l'aluminium. « C'est un joueur de premier plan dont les recettes ont augmenté de 4,9 % en 2018, pour s'établir à près de 16 G $, par rapport à l'année précédente. »

« Tourisme Saguenay–Lac-Saint-Jean est très fière de la qualité des entreprises touristiques de la région et reconnaît que l'expérience des visiteurs passe inévitablement par l'engagement et le savoir-faire des employés. Ils sont le cœur de notre industrie et c'est pourquoi cette campagne les met en vedette. Avec plus de 300 postes à pourvoir au Saguenay–Lac-Saint-Jean pour l'hiver 2019-2020, nous souhaitons démontrer que l'industrie touristique est attrayante et pleine de possibilités ! », ajoute Lily Gilot, présidente de Tourisme Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans le communiqué.



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

ANDRÉ GOBEIL DEVANT LA CHAMBRE DE COMMERCE

L'avenir de l'enseignement doit passer par l'innovation

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

« La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent ».

C'est avec cette citation d'Albert Einstein que le directeur général du Cégep de Chicoutimi, André Gobeil, a conclu une conférence non traditionnelle donnée lors du dernier déjeuner de l'année 2019 organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay–Le-Fjord.

Abordant le thème de l'innovation et du développement des compétences, M. Gobeil a rappelé que pendant sa carrière, il a œuvré durant plusieurs années dans cette filière en étant à l'origine de la fondation d'un centre de formation spécialisé dans la taille de diamants, en œuvrant en imagerie numérique chez Ubisoft en plus de travailler pour une entreprise de production d'électricité à partir d'éoliennes au Bas-Saint-Laurent.

Il s'est par la suite appuyé sur un extrait vidéo du fondateur du site chinois Alibaba, Jac Mana, dans lequel ce dernier affirme qu'après avoir transféré pendant des siècles des connaissances apprises par cœur via les écoles, il est maintenant temps de se consacrer au développement des compétences, ce qui implique la mise à profit des valeurs de la communauté, de collaboration et de la créativité des individus. « Êtes-vous du type Sears ou Amazon ? Au début d'Amazon, avec son site de vente en ligne, Sears affirmait qu'il ne s'agissait que d'une petite vague, que les gens auraient toujours besoin de magasins à grande surface pour acheter leurs vêtements et leurs souliers. Aujourd'hui, Amazon fait des milliards $ tandis que Sears a fait faillite », affirme M. Gobeil.

Le même défi touche le monde de l'éducation, qui doit faire face, lui aussi, à de grands changements, alors que des sites comme LinkedIn sont en mesure d'offrir des milliers d'heures de formation en français.

UNE CLIENTÈLE MOBILE

Les cégeps n'ont plus la même clientèle étudiante qu'à leurs débuts. En 2019, les étudiants travaillent davantage, se déplacent en automobile, effectuent un quart de travail entre deux cours et paient leur téléphone mobile, tout en subissant une plus grande anxiété générale. Il en va de même pour les technologies alors que la pellicule photographique, le fax, les clubs vidéo et les ordinateurs Mammouth sont depuis longtemps choses du passé.

Parmi les nombreuses formules innovatrices à appliquer en gestion des organisations, M. Gobeil a cité l'analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces), laquelle permet de comprendre d'une manière structurée ce qui se passe sur le terrain et d'identifier des opportunités et des menaces.

« J'ai demandé aux étudiants de me donner quelles étaient les forces et les faiblesses du Cégep de Chicoutimi. J'ai eu droit à des surprises lorsqu'on m'a dit que l'une des forces était la gentillesse et la bienveillance des dames qui travaillent à la cafétéria. Parmi les menaces, on m'a dit qu'il n'y avait pas assez d'espaces de stationnement malgré tous les efforts déployés par la Société de transport du Saguenay. »





André Gobeil, directeur général du Cégep de Chicoutimi, a promu la nécessité d'innover dans le secteur de l'éducation devant une trentaine de membres de la Chambre de commerce Saguenay–Le Fjord. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

Le directeur du cégep a également discuté de la mise en application de la méthodologie du laboratoire vivant, un écosystème où le cégep met à contribution Écobes, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et des organismes divers pour développer une approche visant à garder dans la région les étudiants finissants. Il a fait un survol également des approches *School as Services,* dans laquelle l'école met à profit ses équipements au service de la population et des entreprises, de *Fast Start*, pour former des travailleurs en entreprises, de *Design Thinking*, pour le développement de nouveaux services pour clientèles ciblées.

Le club Asimov, le *Formateur.com* et Couguars E-Sport font partie de la panoplie d'initiatives innovatrices mises de l'avant par son institution d'enseignement.

TAXE GAFA

Pas besoin d'attendre tous les pays, dit Guilbeault

Presse canadienne

OTTAWA — Le Canada n'attendra pas nécessairement tous les autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avant d'imposer une taxe sur les GAFA (Google, Amazon, Facebook, Apple).

Le ministre du Patrimoine canadien, Steven Guilbeault, dit que ce sera une question de mois avant que son gouvernement agisse dans ce dossier.

Après avoir répété pendant deux ans qu'ils n'allaient pas taxer des entreprises comme Netflix, les libéraux ont annoncé en campagne électorale qu'ils allaient percevoir la TPS pour ces géants du Web.

M. Guilbeault estime que son gouvernement pourrait avancer « très rapidement » dans ce dossier.

L'autre promesse libérale d'imposer une taxe de 3 pour cent sur les recettes des GAFA générées par la vente de publicités en ligne et les données des utilisateurs pourrait par contre prendre plus de temps.

À l'entrée du caucus libéral, mercredi matin, M. Guilbeault a déclaré qu'il y a « un consensus de plus en plus large au sein des pays de l'OCDE » voulant qu'il faille taxer ces géants du Web.

Les pays du G7 ont convenu de s'entendre en 2020 sur une taxe internationale pour les GAFA. Cela n'a toutefois pas empêché la France de légiférer l'été dernier pour imposer à la hauteur de 3 pour cent le chiffre d'affaires de ces entreprises réalisé sur son territoire.

« Est-ce que tout le monde va avancer à la même vitesse ? Pas nécessairement, et je pense qu'on n'a pas besoin d'attendre nécessairement que tout le monde le fasse pour le faire ici », estime M. Guilbeault.

Cette déclaration survient un jour après que le premier ministre du Québec, François Legault, de passage dans la Silicon Valley en Californie, eut déclaré que le Québec n'allait pas taxer les GAFA de sitôt.

M. Legault dit qu'il entend « faire ça correctement avec le Canada et les autres pays de l'OCDE » et a mis en garde tous ceux qui voudraient précipiter les choses, par crainte de « représailles ».

M. Guilbeault ne voit pas de contradictions entre sa position et celle du premier ministre québécois.

« On a pris des engagements très importants dans le cadre de la dernière campagne électorale, et ce n'est pas parce que nous, on agit, que Québec doit le faire au même moment et de la même façon », dit-il.

Anglais intensif : la CS des Rives-du-Saguenay envisage des déménagements

La Commission scolaire (CS) des Rives-du-Saguenay envisage de déménager les programmes d'anglais intensif de sixième année des écoles primaires Sainte-Claire, de Chicoutimi-Nord, et Saint-Joseph, de La Baie, vers les écoles secondaires Charles-Gravel et des Grandes-Marées pour la prochaine année scolaire.

Ce projet fait suite à l'expérience positive vécue à l'école secondaire Odyssée/Lafontaine, au cours des dernières années, quand le programme d'anglais intensif de l'école Antoine de Saint-Exupéry et les concentrations sportives de l'école de La Pulperie y avaient été transférés. « Les principales raisons de cette proposition de projet sont pour gagner de l'espace dans les écoles primaires ciblées et pour faciliter le transport des élèves qui, présentement, doivent déjà faire des transferts des écoles secondaires pour se rendre à l'école primaire qui propose le programme d'anglais intensif », a expliqué Stéphanie Audet, conseillère en communication à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

Les parents qui avaient des appréhensions ou des questions en lien avec ces déménagements ont été invités à assister à une séance publique d'information, mercredi.

« Les parents auront la possibilité de venir à une consultation pour émettre leur position à la fin de janvier 2020 », ajoute M^me^ Audet.

MÉLANIE CÔTÉ

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

Taux de taxes maintenu

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

La municipalité de Saint-David-de-Falardeau a réussi à boucler son budget de 7 241 529 $ sans augmenter le taux de taxation, lequel reste à 0,62 $ du 100 $ d'évaluation.

La mairesse de l'endroit, Catherine Morissette, s'en réjouit, puisque la municipalité a connu une baisse du rôle d'évaluation de 10 millions $, ce qui représente une perte nette en taxes de près de 40 000 $, explique-t-elle. Malgré tout, la municipalité ne pigera pas plus dans les poches des quelque 2700 citoyens.

Parmi les projets majeurs qui font partie du plan triennal, notons la construction d'une nouvelle caserne et l'achat de camions d'incendie, au coût de 1,9 M $, ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment pour le CPE, un projet de 800 000 $, sur le terrain situé en face de l'actuel. À cela s'ajoutent des rénovations à l'hôtel de ville, la réfection du boulevard Desgagné et le service d'aqueduc sur le boulevard Martel. De plus, le presbytère, qui accueillait le CPE, sera rénové pour les organismes de la municipalité.

« Pour le CPE, nous avons demandé 13 places de plus. C'est un service qu'il faut offrir si nous voulons grossir. Nous sommes fiers de notre budget, nous nous développons sans hausser les taxes », a expliqué Catherine Morissette, ajoutant que malgré les nombreux projets en cours, la municipalité réussit tout de même à donner entre 200 000 $ et 300 000 $ en dons et commandites aux différents organismes.

› RÉSEAUTAGE SUR LA MAIN-D'OEUVRE



Une soixantaine de gens d'affaires du Saguenay ont discuté de main-d'œuvre, mercredi matin, lors du déjeuner-conférence et réseautage organisé par Développement Saint-Honoré, à l'hôtel de ville. Trois conférenciers étaient invités pour présenter leur stratégie autour du thème « De nouvelles approches pour faire face à vos problèmes de main-d'œuvre ». Antonio Aleman, cofondateur et président de l'application mobile *Hyumeet.com*, le « Tinder » de l'emploi, Julie Dufresne, fondatrice et directrice générale d'*emploiretraite.ca*, Marie-Pierre Garneau, agente de développement industriel pour le Fonds central de soutien à la réinsertion sociale du ministère de la Sécurité publique, et Louise Tremblay, du Fonds de soutien de Roberval, entourent le maire de Saint-Honoré, Bruno Tremblay. **MÉLANIE CÔTÉ** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Le président de La Coop fédérée, monsieur Ghislain Gervais, a le plaisir d'annoncer la nomination de M^e^ Josée Létourneau au poste de Secrétaire générale de La Coop fédérée. En plus de cette nomination, M^e^ Létourneau continuera d'occuper son rôle actuel de responsable des affaires juridiques.

Première femme à agir à titre d'officier à La Coop fédérée en tant que Secrétaire générale, M^e^ Josée Létourneau possède 22 années d'expérience au service de cette organisation et de son réseau et 7 ans en pratique privée. Depuis son entrée à La Coop fédérée en 1997, elle a occupé successivement les fonctions de conseillère juridique, directrice du contentieux, directrice exécutive des affaires juridiques, avant d'être nommée vice-présidente principale affaires juridiques en 2016. Elle est diplômée de l'Université Laval à Québec et elle est membre du Barreau du Québec.

Elle entrera en fonction le 28 février 2020.

À propos de La Coop fédérée
La Coop fédérée représente plus de 120 000 membres regroupés au sein de 60 coopératives répartis dans plusieurs provinces canadiennes. Ses activités se séparent en trois divisions : Olymel S.E.C., Sollio Agriculture et Groupe BMR. La Coop fédérée emploie plus de 14 000 personnes et son chiffre d'affaires s'élève à 6,5 milliards de dollars.

La Coop fédérée
lacoop.coop

0024819

125 OEUVRES OFFERTES À L'ENCAN

Un Riopelle à vendre au CNE



DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Il reste un mur libre dans votre maison ? Un peu d'argent dans votre cochon ? Si oui, vous devriez assister à l'encan tenu jeudi, à 18 h, au Centre national d'exposition (CNE) de Jonquière. Découlant de l'exposition *Enchère et en art*, qui prendra fin le 12 janvier, cet événement présidé par l'encanteur Robert Gauthier mettra 125 œuvres en circulation. Dans le lot, on note une lithographie de Jean-Paul Riopelle et une toile d'Arthur Villeneuve dont la valeur est estimée à 15 000 $.

Ces choses proviennent de la collection du CNE. Certaines avaient été prêtées, alors que d'autres dormaient dans la réserve, ce qui explique que les amateurs d'art n'ont pas eu la chance de les voir. La plupart de ces créations ont été acquises à l'époque où l'organisme sans but lucratif demandait aux artistes qui exposaient chez lui de céder une pièce originale, une pratique révolue. D'autres sont venues à la suite de dons effectués par des tiers.

« Comme nous ne sommes pas un musée, ce n'est pas dans notre mandat de posséder une collection de ce genre. Nous avons donc profité du 40e anniversaire du CNE pour monter une exposition réunissant toutes les œuvres et préparer un encan dont les revenus nous aideront à financer nos activités. Il y a des joyaux et nous espérons récolter 30 000 $ », a souligné Lise Gauthier, présidente de l'Institut des arts du Saguenay, au cours d'une entrevue accordée au *Quotidien*.

L'Institut du Saguenay, c'est l'organisme qui veille aux destinées du CNE depuis sa fondation. Malgré tout, elle a été impressionnée par les peintures et sculptures réunies dans la grande salle où, bientôt, se presseront les acheteurs potentiels. Il y a eu de belles surprises, comme l'apparition du Riopelle, une lithographie sans titre provenant d'une série de dix coffrets.

Un flou plane sur la façon dont elle a abouti dans la collection, ce qui est aussi le cas pour *Les fiançailles de Céline*. Cette toile créée en 1964 a été inspirée par un fait réel, la Céline du titre étant la fille de l'artiste. « Il s'agit d'une œuvre importante, une vue en plongée sur la salle où se déroule la cérémonie. Déjà, les offres soumises sur notre site internet (à l'adresse *www.centrenationalexposition.com*) se rapprochent de l'estimation », raconte Lise Gauthier.

Au-delà des questions d'argent, visiter l'exposition représente l'équivalent d'un voyage dans le temps. On voit apparaître des signatures familières, d'autres qui appartiennent à l'histoire de l'art au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Dans la première catégorie, on peut mentionner la toile de Hugh John Barret, un format relativement grand, laissant voir de jolies fleurs présentées en médaillon. Le talent du vieux maître ressort au premier coup d'œil.

L'histoire, elle, s'exprime par l'entremise de René Bergeron, décédé en 1971. Lui qui fut auteur et peintre, ainsi que galériste, était inspiré par les paysages de la région. Une dizaine ont abouti sur les murs du CNE, de même que son coffre de peinture. Autre figure connue, le Jonquiérois Guy Tay a signé un tableau baptisé *Métamorphose*. Il a été produit en 1967, peu de temps avant ses soirées son et lumière tenues sur le mont Jacob. Il aura marqué ce lieu à plus d'un titre.



Présidente de l'Institut des arts du Saguenay, Lise Gauthier annonce la tenue d'un encan, jeudi soir, au Centre des arts et de la culture de Jonquière. Parmi les 125 oeuvres qui seront mises en vente, on note cette lithographie de Jean-Paul Riopelle. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Très populaire elle aussi, surtout dans les années 1980, la peintre Yvonne T. Gagnon a confié plusieurs pièces représentatives de sa démarche.

Il s'agit de portraits de jeunes femmes fort élégantes, un brin mystérieuses.

Certains atteignent des dimensions importantes, mais pas autant que l'immense tableau d'Alain Thériault accroché au fond de la salle. Mesurant neuf pieds par six, il s'agit de la reproduction d'une œuvre de Michel-Ange.

« L'exposition couvre plusieurs styles et plusieurs périodes. C'est un voyage dans l'histoire de l'art », décrit Lise Gauthier. Elle réalise que tout ne sera pas vendu jeudi soir, mais précise que l'encan ne s'apparente pas à une vente de débarras. Si des créations ne suscitent pas une réponse satisfaisante, elles retourneront dans la réserve du CNE.

À LA UNE >
LE TABLEAU D'ARTHUR VILLENEUVE INTITULÉ *LES FIANÇAILLES DE CÉLINE*, D'UNE VALEUR DE 15 000 $, SERA OFFERT AU COURS DE L'ENCAN TENU AU CENTRE NATIONAL D'EXPOSITION DE JONQUIÈRE



Une tranche de l'histoire de l'art de la région s'exprime par l'entremise de ces toiles produites par René Bergeron. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



0023529

SPECTACLE-BÉNÉFICE POUR DES ACCIDENTÉS À SAINT-FÉLICIEN

Dose d'amour aux familles

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

« Ça nous touche vraiment que la population se mobilise pour aider les jeunes. »

— Julie Genest

Le comité à l'origine du spectacle-bénéfice qui se tiendra au profit des familles des quatre jeunes gravement blessés dans un accident de la route à Chambord en octobre dernier met les bouchées doubles en vue de l'événement prévu jeudi, à la Polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien. Le comité de bénévoles a même organisé un cocktail avant le spectacle qui mettra en vedette Dany Sauvageau et Maxym. L'objectif de l'événement est d'offrir une dose d'amour aux familles ainsi qu'un maximum de dons.

L'une des organisatrices de la soirée, Nadia Bhérer, promet une soirée plus que complète avec le cocktail, le spectacle ainsi que les nombreux prix de présence, dont certains s'élevant à plus de 800 $. Elle lance l'invitation aux personnes désirant passer une agréable soirée, et ce, pour une bonne cause.

Julie Genest, qui est la maman d'un des adolescents qui se remet de l'accident, n'a que de bons mots envers la population. « Ça nous touche vraiment que la population se mobilise pour aider les jeunes. Ça touche également mon garçon. Quand il était hospitalisé, je l'informais de ce qu'il se passait, des activités organisées, comme la marche », a-t-elle confié au *Quotidien*.

La petite famille attend impatiemment la soirée de jeudi. « Ça fait chaud au coeur. Toute la famille y sera. Mon fils espère assister à tout le spectacle, même s'il se fatigue rapidement », ajoute la mère de famille, qui consacre ses journées à son garçon, qui a besoin d'être constamment accompagné. Encore aujourd'hui, des blessures découlant de l'accident sont découvertes par les médecins.

Le cocktail se déroulera de 17 h 30 à 19 h, à l'École polyvalente des Quatre-Vents. Le billet pour le spectacle donne droit à cette portion de la soirée et au cocktail de Délices du Lac, alors qu'il en coûtera 5 $ aux personnes désirant participer seulement à cette activité.

Les billets pour la soirée-bénéfice de jeudi sont en vente au coût de 25 $ pour les adultes et de 18 $ pour les étudiants à la Coop de la Polyvalente des Quatre-Vents, à la Coop du Cégep de Saint-Félicien, chez Portes et Fenêtres Polair 3, chez Pharmaprix Mistassini, chez Bilodeau Boutique, à la Boutique L'Abreuvoir, auprès de Valérie Campion Courtier Immobilier Résidentiel ainsi que via l'événement Facebook Spectacle de solidarité : Dany Sauvageau - 1ère partie Maxym. Des billets seront également disponibles sur place.

EN BREF

Montréal : les cadavres d'une mère et de ses deux enfants découverts

MONTRÉAL — Des policiers qui se sont présentés dans une maison de l'est de Montréal mercredi matin pour annoncer la mort d'une personne à sa famille ont plutôt découvert les corps d'une femme de 42 ans et de ses deux jeunes fils, âgés de 2 et 4 ans. Les autorités se sont rendues à la résidence du quartier Pointe-aux-Trembles, vers 8h, pour informer les membres de la famille du décès du père des garçons, mort par suicide mardi à Joliette. C'est en constatant que les occupants ne répondaient pas que les policiers ont décidé d'entrer dans la maison, où ils ont fait la macabre découverte. Manuel Couture, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), a déclaré que la maison était considérée comme une scène de crime. Il a qualifié les décès de «suspects», précisant que «les enquêteurs n'étaient pas prêts à parler d'homicides», mercredi après-midi. En fin de journée, les techniciens en identité judiciaire ont procédé à l'analyse de la scène afin de recueillir le plus d'informations possible pour aider les enquêteurs à mieux comprendre les circonstances du drame. L'unité des crimes majeurs du SPVM mène l'enquête. La police a confirmé qu'une autopsie devait être pratiquée sur les trois corps. Le SPVM a précisé que le père s'était enlevé la vie en se jetant de la fenêtre d'un immeuble. **PRESSE CANADIENNE**

SIÈGE DE POWER CORPORATION

Les retraités de GCM manifestent à Montréal

Presse canadienne

MONTRÉAL — Quelque 200 retraités en colère des six quotidiens de Groupe Capitales Médias (GCM) se sont présentés devant les bureaux montréalais de la multinationale Power Corporation, mercredi, pour réclamer que celle-ci assume sa « responsabilité morale » face à ses ex-employés.



Des retraités de Groupe Capitales Médias se sont fait entendre devant les bureaux de Power Corporation, mercredi, à Montréal. — PHOTO PC, GRAHAM HUGHES

La récente déroute financière du groupe de presse, dont le bilan était lourdement grevé par une caisse de retraite déficitaire, se traduira par une liquidation du régime des quelque 950 ex-employés qui verront conséquemment leurs rentes réduites d'environ 30 % à compter du premier janvier prochain.

« Zéro sens moral », « Les orphelins de Power floués et abandonnés », « Merci Power pour le beau compte de Noël », « Et si on coupait 30 % de votre salaire ? », « Power abandonne les régions », pouvait-on lire, entre autres, sur les pancartes des manifestants.

« C'est une compagnie qui est considérée comme l'une des plus généreuses au Canada, Power Corporation, mais on ne comprend pas qu'ils ne le soient pas un petit peu pour leurs ex-employés. On leur demande de reconsidérer leur refus du mois de novembre de garantir nos fonds de pension et de faire en sorte que tout le monde puisse passer un bon Noël », a déclaré le porte-parole de l'Association des retraités du *Soleil*, Pierre Pelchat, en mêlée de presse.

UN LOURD PASSIF

Gesca, une filiale de Power Corporation, avait vendu les six quotidiens – *Le Soleil* de Québec, *La Tribune* de Sherbrooke, *La Voix de l'Est* de Granby, *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières, *Le Droit* d'Ottawa et *Le Quotidien* du Saguenay–Lac-Saint-Jean – à l'avocat et ex-ministre Martin Cauchon en 2015. Le passif du régime de retraite, estimé autour de 60 millions $, était inclus dans la transaction.

« Power a vendu ses journaux régionaux à Martin Cauchon en 2015. On se questionne sur les modalités de cette transaction. On a l'impression qu'ils se sont délestés de leurs responsabilités et que M. Cauchon n'avait peut-être pas les moyens de se lancer dans cette aventure et c'est nous les grands perdants », a pour sa part avancé Jeannot Bernier, président de l'Association des retraités de *La Tribune*.

Puis, il y a un peu plus d'un an, Gesca se départait de *La Presse*, devenue depuis lors un organisme à but non lucratif. Toutefois, Power Corporation a conservé la gestion du fonds de retraite des employés de *La Presse*, une décision que leurs collègues de GCM voudraient voir étendue à leur propre situation.

« On a l'impression qu'il y a deux poids, deux mesures, a fait valoir Pierre Pelchat. On est bien contents pour nos collègues de *La Presse*, mais on ne comprend pas pourquoi on n'applique pas le même traitement aux journalistes et aux autres ex-employés des six journaux de Groupe Capitales Médias dont ils ont été propriétaires pendant une cinquantaine d'années dans certains cas. »

POWER : « AUCUNE OBLIGATION LÉGALE »

Joint par La Presse canadienne, le vice-président de Power Corporation, Stéphane Lemay, a qualifié de « malheureuse » la situation des retraités de GCM. Il a toutefois précisé que « même avant la transaction de 2015, Power Corporation n'a jamais eu aucune obligation légale eu égard à ces régimes de retraite » et que depuis la vente de 2015 « aucune société du groupe de Power Corporation n'a été impliquée dans la gestion des journaux régionaux ».

Les employés et syndicats des six quotidiens sont dans le processus d'acquérir les actifs sous forme de coopératives regroupées, mais ni eux ni n'importe quel autre repreneur éventuel n'aurait accepté de prendre le passif des caisses de retraite à leur compte et les retraités en sont fort conscients.

« Les repreneurs n'ont pas d'obligation, reconnaît Jeannot Bernier. On avait peu d'espoir qu'un repreneur se pointe en disant qu'il allait reprendre à son compte la responsabilité des fonds de pension. »

« La coopérative a eu beaucoup de difficulté à ramasser son financement. On comprend que le reste de l'argent, ils ne voulaient pas le mettre dans le fonds de pension. Ils ont des préoccupations plus urgentes, soit de sauver leurs journaux et, en même temps, on a toujours appuyé les coopératives et je pense que les autres syndicats aussi, mais on comprend qu'il y avait des risques financiers énormes et qu'ils ne pouvaient pas garantir les fonds de pension », ajoute Pierre Pelchat.

Les retraités ont profité de l'occasion pour également dénoncer l'inaction du gouvernement du Québec en matière de régimes de retraite en cas de faillite ou de fermeture. Ils font valoir que l'Ontario a légiféré il y a plusieurs décennies pour assurer une forme de protection des régimes de retraite des travailleurs dans de telles situations et pressent le gouvernement Legault d'en faire autant non seulement pour eux, mais pour les autres travailleurs québécois qui seront confrontés à la même situation à l'avenir.

908 millions $ dans les magasins de cannabis légal

OTTAWA — Les Canadiens ont dépensé 908 millions $ en cannabis récréatif, au cours de la première année de sa légalisation, mais les ventes en ligne ont diminué à mesure que de nouveaux magasins physiques ouvraient leurs portes, a indiqué, mercredi, Statistique Canada. Selon l'agence fédérale, les Canadiens ont dépensé 24 $ par habitant dans les magasins de cannabis du 17 octobre 2018, date de légalisation du cannabis, à la fin de septembre 2019.

Médecins spécialistes: entente approuvée

MONTRÉAL — La hache de guerre semble enterrée entre le gouvernement du Québec et la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ). Mardi soir, les délégués de la fédération qui représente une dizaine de milliers de médecins ont approuvé à 88 pour cent l'entente de principe sur leur rémunération qui avait été conclue il y a près d'un mois avec le gouvernement.

Une action collective contre Hydro-Québec

MONTRÉAL — Une action collective pourra aller de l'avant contre Hydro-Québec, qui se fait reprocher d'avoir surfacturé ses clients pour environ 1,2 milliard $. L'action a reçu le feu vert du juge François Duprat de la Cour supérieure par un jugement rendu mercredi.

Le Québec prêt à réduire ses GES

QUÉBEC — Le Québec est prêt à réduire encore davantage ses émissions de gaz à effet (GES), tel que le demande un groupe d'experts de l'ONU, mais pas pour 2030. Le ministre de l'Environnement, Benoit Charette, a fait savoir, mercredi, que le gouvernement était ouvert à fixer une cible encore plus ambitieuse, mais pour 2050. C'est le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui a demandé cet automne aux États de faire plus d'efforts. «On ne s'y refuse pas pour 2030-2050», a-t-il déclaré depuis Madrid, où il assiste au grand sommet annuel des Nations Unies sur les changements climatiques, la COP25.

PRESSE CANADIENNE

IMPORTATION D'UNE POUPÉE-ENFANT ÉROTIQUE

Consommateur avisé ou client ignorant ?

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Antoine Gagnon a magasiné soigneusement, acheté et fait livrer chez lui une poupée sexuelle aux allures d'enfant, soutient la Couronne. Antoine Gagnon s'est procuré une poupée érotique légale, de petite taille, à faible poitrine, rétorque la défense.

Le procès de l'ex-avocat Antoine Gagnon, 31 ans, accusé d'importation et de possession de pornographie juvénile, s'est conclu mercredi avec les plaidoiries.

Avec un seul autre procès du même genre tenu à Terre-Neuve, le juge Jean Asselin de la Cour du Québec devient un des rares juges canadiens à devoir déterminer si la poupée exhibée devant lui constitue bien un objet de pornographie juvénile et si l'accusé savait qu'il commandait du matériel illégal.

La procureure de la Couronne Me Valérie Lahaie est catégorique. La preuve circonstancielle, essentiellement informatique, écarte toute possibilité que Gagnon se soit trompé dans son achat en avril 2017 ou que la compagnie chinoise ait erré dans la livraison du colis. « Il avait la connaissance du matériel commandé », martèle la procureure.

En raison du statut d'avocat du suspect, les policiers n'avaient obtenu qu'un mandat très restreint pour fouiller les ordinateurs de Gagnon lors de la perquisition. « Pour un mandat aussi limité à des mots clefs, on obtient quand même 3600 recherches pertinentes à l'achat d'une poupée sexuelle enfant », fait remarquer Me Lahaie.

Antoine Gagnon a lui-même tapé sur son clavier les mots « 100 cm *sex doll* » ou « *small breast sex doll* ». Il est allé sur des forums et des sites montrant des enfants et adolescentes en tenues légères.

UNE ENFANT OU PAS

Aux yeux de la Couronne, il ne fait aucun doute que la poupée sexuelle livrée à Gagnon par un enquêteur de la police de Québec déguisé en employé de UPS a les caractéristiques d'une enfant. Sa grandeur, ses mains menues, ses traits graciles, l'absence de poils pubiens et la poitrine non-développée sont à l'image d'une enfant, affirme Me Lahaie.

La défense croit pour sa part que l'allure de la poupée, avec ses ongles vernis et ses hanches marquées, laisse place à interprétation.

Antoine Gagnon a choisi de ne pas témoigner et de ne pas présenter de défense.

Son avocate Me Kamy Pelletier plaide que la Couronne a été incapable de présenter une pièce importante du casse-tête, soit le site Web consulté par Antoine Gagnon pour procéder à l'achat ni ce que l'accusé voyait à l'écran au moment de commander.

Sur la boîte, jamais ouverte par Gagnon, nulle inscription ne laisse entendre que la poupée en silicone prend la forme d'une poupée enfant.

« Il a écrit *small breast*, est-ce que ça nous amène nécessairement à penser qu'il voulait une poupée de moins de 18 ans ? demande Me Pelletier. Il est raisonnable de conclure qu'il voulait une poupée de petite taille, à faible poitrine. »

Pour son achat et ses communications avec UPS, Antoine Gagnon a utilisé son adresse courriel usuelle, à son nom. Il a fait livrer le colis à son logement du quartier Saint-Jean-Baptiste et a fourni des pièces d'identité pour la livraison. Tout ceci est incompatible avec quelqu'un qui pense agir dans l'illégalité, affirme l'avocate de la défense.



Le procès de l'ex-avocat Antoine Gagnon, 31 ans, accusé d'importation et de possession de pornographie juvénile, s'est conclu mercredi avec les plaidoiries.
— ARCHIVES LE SOLEIL

Le juge Asselin revient souvent avec un point ; si Gagnon a acheté une poupée légale, pourquoi a-t-il consulté un article de presse sur le procès de Kenneth Harrisson de Terre-Neuve, accusé d'importation d'une poupée de pornographie juvénile ?

La défense estime qu'il peut s'agir d'une consultation innocente, parmi de multiples autres recherches non déposées en preuve, faite par un avocat intéressé au droit criminel. La Couronne croit plutôt que Gagnon savait vivre dans le risque et cherchait à se documenter.

Le juge Asselin rendra sa décision à la fin du mois de mars.

DOMAINE DU PARC DE COWANSVILLE

Un père Noël «renvoyé au pôle Nord»

MICKAEL LAMBERT
mickael.lambert@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — Le centre commercial Domaine du parc de Cowansville a congédié son père Noël, mercredi. Après plusieurs plaintes des internautes sur les réseaux sociaux, les gestionnaires de l'endroit ont décidé de le « renvoyer au pôle Nord ».

Décors peu élaborés, père Noël froid et peu accueillant : plusieurs internautes ont exprimé leur mécontentement sur les réseaux sociaux depuis la semaine dernière.

Plusieurs parents ont souligné que leur enfant était mal à l'aise face à l'attitude peu empathique de l'employé.

La page Facebook Spotted Cowansville a donc publié, mercredi après-midi, un message des gestionnaires du centre commercial annonçant le renvoi du père Noël. « Il est vrai qu'il est très difficile de trouver un bon père Noël disponible tous les week-ends, mais cela n'excuse en rien les commentaires ci-bas mentionnés », ont-ils exprimé.

Pour compenser cette perte, plusieurs boutiques du Domaine du parc distribueront des cadeaux aux enfants. Il n'a pas été possible de joindre les gestionnaires du centre commercial, mercredi.

affaires

OR
1475,22
$US/ONCE
11

PÉTROLE
63,85
BARIL US$
- 0,3

ALUMINIUM
0,7933
$US/LIVRE
-0,93 %

EURO
0,6818
€EURO
0,0007

LE DOLLAR
75,91
¢US
0,33

facebook/ LeQuotidien Progres

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	1011.37 $	-0.03 $	85641603
S&P/TSX 300	16939.61 $	-11.09 $	191436388
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	27911.30 $	29.58 $	0
NASDAQ (QQQ)	204.98 $	1.08 $	11221677
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BOMBARDIER INC.	BBD.B	1.88 $	-0.04 $	9579722
ORLA MINING LTD	OLA	1.66 $	-0.05 $	7237700
AURORA CANNABIS	ACB	3.22 $	-0.10 $	6206682
STORM RESOURCES	SRX	1.49 $	0.06 $	6043418
MEG ENERGY CORP.	MEG	6.56 $	0.10 $	5897251
CDN NATURAL RES	CNQ	38.87 $	-0.20 $	5461312
ENCANA CORP.	ECA	5.32 $	-0.01 $	5385203
FIRST QUANTUM	FM	13.60 $	0.45 $	4212611
BARRICK GOLD	ABX	23.25 $	0.53 $	3915749
POSERA LTD	PAY	0.12 $	0.00 $	3496165

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SHOPIFY INC	SHOP	491.71 $	4.67 $	158000
BOYD GROUP INCOME	BYD.UN	202.67 $	3.77 $	37345
E-L FINANCIAL	ELF	802.00 $	3.27 $	624
CANADIAN PACIFIC	CP	326.92 $	2.47 $	287926
AGNICO EAGLE MINES	AEM	80.43 $	2.04 $	765035
CANADA GOOSE	GOOS	53.19 $	1.87 $	637851

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	594.99 $	-5.68 $	35718
CANADIAN TIRE	CTC	188.00 $	-5.35 $	491
BRP INC	DOO	60.30 $	-3.42 $	1459443
DELPHI ENERGY CORP	DEE.NT	62.00 $	-3.00 $	10000
CANADIAN TIRE	CTC.A	142.67 $	-2.11 $	230589
COLLIERS	CIGI	96.90 $	-1.95 $	32732

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
iShares Tr -	EEM	43.67 $	0.62 $	18248504
SPDR S&P 500 ETF	SPY	314.33 $	0.75 $	17982813
VanEck Vectors ETF	GDX	27.71 $	0.59 $	17013599
Chesapeake Energy	CHK	0.74 $	-0.03 $	15870320
PG&E Corp (Holding	PCG	12.13 $	-0.20 $	15665931
ALPS ETF Tr -	AMLP	8.19 $	0.02 $	13857430
Bank of America	BAC	33.63 $	0.10 $	12744537
Freeport-McMoRan	FCX	12.85 $	0.56 $	12202285
General Electric	GE	10.98 $	-0.02 $	11510327
iShares Tr -	FXI	41.96 $	0.76 $	11400491

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	332310.00 $	575.00 $	29
NVR Inc.	NVR	3842.27 $	21.17 $	4085
Direxion Shares	SOXL	237.17 $	14.52 $	317226
Mettler-Toledo	MTD	762.89 $	8.78 $	62098
Dominos Pizza Inc.	DPZ	293.71 $	8.44 $	720578
Graham Holdings	GHC	637.95 $	8.02 $	5729

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Markel Corp	MKL	1124.50 $	-12.81 $	9970
Alteryx Inc	AYX	98.41 $	-9.22 $	3173796
AutoZone, Inc.	AZO	1245.08 $	-5.12 $	151165
Essex Property Tr	ESS	304.93 $	-4.82 $	138702
Home Depot Inc	HD	211.89 $	-3.95 $	3895240
HubSpot Inc	HUBS	149.00 $	-3.76 $	326322

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Comcast Corp	CMCSA	42.07 $	-0.70 $	23540805
Naked Brand Group	NAKD	0.03 $	-0.00 $	15899887
Caesars	CZR	13.02 $	0.00 $	12600376
Advanced Micro	AMD	39.47 $	0.03 $	12323584
Intel Corp	INTC	57.07 $	0.48 $	11990636
Invesco QQQ Trust	QQQ	204.98 $	1.08 $	11223077
Correvio Pharma	CORV	0.46 $	-0.94 $	11163338
Microsoft Corp	MSFT	151.70 $	0.57 $	10999062
Micron Technology	MU	49.26 $	1.80 $	10661534
Diffusion	DFFN	0.57 $	0.14 $	10347704

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Booking Holdings	BKNG	1925.88 $	21.25 $	159669
Broadcom	AVGOP	1182.21 $	16.21 $	2136
Amazon.com Inc	AMZN	1748.72 $	9.51 $	1050914
Ollie's Bargain	OLLI	69.33 $	9.03 $	4309502
MarketAxess	MKTX	376.81 $	6.81 $	148306
RBC Bearings Inc	ROLL	169.29 $	6.43 $	49928

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Madrigal	MDGL	99.08 $	-19.42 $	957450
LendingTree	TREE	306.08 $	-19.01 $	196744
Children's Place	PLCE	54.31 $	-16.35 $	5345147
MercadoLibre Inc	MELI	580.31 $	-6.38 $	274178
Illumina Inc	ILMN	320.57 $	-6.37 $	519177
Relmada	RLMD	34.04 $	-5.93 $	126369

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	5.39 $	5.26 $	5.32 $	-0.01 $
Barrick Gold Corp	ABX	23.40 $	22.80 $	23.25 $	0.53 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	43.69 $	42.86 $	43.38 $	-0.11 $
Bombardier CL A	BBD.A	1.96 $	1.91 $	1.91 $	-0.04 $
Bombardier Inc.	BBD.B	1.93 $	1.88 $	1.88 $	-0.04 $
BCE Inc.	BCE	64.91 $	64.36 $	64.53 $	0.14 $
Bank of Montreal	BMO	100.42 $	99.75 $	99.96 $	-0.06 $
Bank of Nova Scotia	BNS	74.87 $	74.44 $	74.59 $	-0.08 $
CAE Inc	CAE	34.25 $	33.81 $	33.95 $	-0.07 $
Cascades Inc.	CAS	11.80 $	11.53 $	11.73 $	0.07 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	117.02 $	115.10 $	116.82 $	1.10 $
Canfor	CFP	15.84 $	15.58 $	15.64 $	-0.20 $
CIBC	CM	109.18 $	108.50 $	108.84 $	-0.21 $
Canadian Natural Res.	CNQ	39.41 $	38.84 $	38.87 $	-0.20 $
CN Railway Company	CNR	119.52 $	118.57 $	118.86 $	0.30 $
Canadian Pacific Railway	CP	328.29 $	324.36 $	326.92 $	2.47 $
Canadian Tire	CTC	188.01 $	188.00 $	188.00 $	-5.35 $
Canadian Western Bank	CWB	32.36 $	31.99 $	32.01 $	-0.27 $
Domtar	UFS	50.82 $	50.22 $	50.56 $	-0.17 $
Emera	EMA	55.36 $	54.63 $	54.88 $	-0.12 $
Enerplus	ERF	8.88 $	8.53 $	8.55 $	-0.31 $
CGI Group Inc.	GIB.A	109.81 $	108.52 $	108.90 $	-0.55 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	13.00 $	12.75 $	12.75 $	-0.15 $
Great-West Lifeco	GWO	33.15 $	32.93 $	33.02 $	0.01 $
Industrial Alliance	IAG	68.96 $	68.46 $	68.75 $	0.03 $
Societe financiere IGM	IGM	38.31 $	37.92 $	37.96 $	-0.22 $
Imperial Oil	IMO	33.53 $	33.18 $	33.20 $	-0.27 $
Quebecor Inc	QBR.B	33.92 $	33.34 $	33.83 $	0.47 $
Loblaws Cos.	L	72.20 $	71.34 $	71.69 $	-0.21 $
Laurentian Bank	LB	43.85 $	43.46 $	43.57 $	0.08 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	25.68 $	25.23 $	25.50 $	-0.11 $
Magna International	MG	72.05 $	71.19 $	71.76 $	0.70 $
Metro Inc.	MRU	57.37 $	56.74 $	56.92 $	-0.23 $
National Bank	NA	72.52 $	71.95 $	72.27 $	0.19 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 $	0.00 $	7.86 $	0.00 $
Precision Drilling Corp.	PD	1.66 $	1.62 $	1.63 $	-0.01 $
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 $	0.00 $	24.50 $	0.00 $
Potash Corp	POT	0.00 $	0.00 $	25.78 $	0.00 $
Power Corp.	POW	32.02 $	31.67 $	31.72 $	0.04 $
Power Financial	PWF	33.15 $	32.79 $	32.87 $	-0.13 $
Quebecor Inc.	QBR.B	33.92 $	33.34 $	33.83 $	0.47 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	63.25 $	62.80 $	63.08 $	0.01 $
Royal Bank	RY	104.25 $	103.59 $	103.73 $	-0.24 $
Saputo Inc.	SAP	40.27 $	39.88 $	40.01 $	0.03 $
Shaw Communications	SJR.B	26.90 $	26.72 $	26.83 $	0.03 $
Sun Life financial	SLF	59.44 $	58.89 $	59.01 $	-0.30 $
SNC-Lavalin	SNC	23.63 $	22.95 $	23.06 $	-0.40 $
Superior Propane Corp	SPB	12.36 $	12.06 $	12.09 $	-0.28 $
Suncor Energy Inc.	SU	42.30 $	41.61 $	41.78 $	-0.32 $
Telus Corporation	T	50.29 $	49.97 $	50.18 $	-0.04 $
Transalta Corporation	TA	9.00 $	8.85 $	8.87 $	0.01 $
Tembec	TMB	0.00 $	0.00 $	5.18 $	0.00 $
TD Bank	TD	73.01 $	72.61 $	72.84 $	-0.13 $
Transcanada Pipe	TRP	68.74 $	67.81 $	68.05 $	-0.06 $
Torstar Corp.	TS.B	0.47 $	0.45 $	0.45 $	-0.03 $
Weston George Ltd	WN	109.14 $	108.15 $	108.28 $	-0.51 $

CHRONIQUE JURIDIQUE



Me Arnaud Gosselin-Brisson

RÈGLEMENT SUR LES AGENCES DE PLACEMENT DE PERSONNEL: ENTRÉE EN VIGUEUR LE 1ER JANVIER 2020

Sanctionné en juin 2018, le Projet de loi 176 avait notamment jeté les bases d'un encadrement plus spécifique au niveau des agences de placement de personnel. Toutefois, plusieurs des modifications apportées à la *Loi sur les normes du travail* («LNT») sur le sujet ne devaient prendre effet qu'à la date de l'entrée en vigueur d'un règlement d'application, lequel en préciserait certains paramètres. En l'occurrence, le *Règlement sur les agences de placement de personnel et les agences de recrutement de travailleurs étrangers temporaires* («le Règlement») a été publié dans la *Gazette officielle du Québec* le 27 novembre dernier. La date d'entrée en vigueur du Règlement est prévue pour le **1er janvier 2020**. Voici donc quelques faits saillants de ces nouvelles dispositions.

D'abord, le nouveau Règlement définit une agence de placement de personnel comme : « *une personne, société ou autre entité dont au moins l'une des activités consiste à offrir des services de location de personnel en fournissant des salariés à une entreprise cliente pour combler des besoins de main-d'œuvre* ». Assez large, cette définition est susceptible de s'appliquer à bon nombre de situations.

En vertu de la LNT, nul ne peut exploiter une agence de placement de personnel s'il n'est titulaire d'un permis délivré par la CNESST. De la même façon, une entreprise cliente ne peut retenir les services d'une agence qui n'est pas titulaire dudit permis. La CNESST mettra ainsi à la disposition du public une liste des titulaires de ces permis. Les agences qui exercent leurs activités sans détenir de permis valide s'exposent notamment à une amende variant entre 600 $ et 6 000 $ et, pour toute récidive, à une amende de 1 200 $ à 12 000 $. L'entreprise cliente pourrait également être passible des amendes susmentionnées.

Soulignons que les agences qui exercent déjà leurs activités lors de l'entrée en vigueur du Règlement pourront continuer leurs activités dans la mesure où elles effectuent une demande de permis dans les 45 jours de l'entrée en vigueur dudit Règlement. Un permis sera valide pour une durée de deux ans et les droits pour un tel permis sont actuellement de 1 780 $, payables en deux versements annuels égaux. Afin d'obtenir un permis, les agences, ainsi que leurs dirigeants, devront satisfaire à plusieurs critères et conditions, dont celle de fournir un cautionnement de 15 000 $ pour garantir l'exécution de certaines obligations. Le Règlement impose également plusieurs obligations au titulaire d'un permis d'agence de placement, qui devra notamment afficher son permis et remettre au salarié plusieurs documents au moment son affectation auprès d'une entreprise cliente. Des modalités concernant les restrictions d'embauche sont également prévues au Règlement.

Il ne s'agit là que de quelques éléments abordés par le Règlement. Ces nouvelles dispositions législatives et réglementaires pourraient avoir des impacts considérables, tant au niveau des agences que des entreprises clientes. Pour toute question relative à l'assujettissement, à l'application ou aux impacts de cette nouvelle réglementation, n'hésitez pas à communiquer avec l'un des membres de notre équipe de professionnels.

Me Arnaud Gosselin-Brisson
Bureau de Saguenay
Téléphone : 418 545-4580

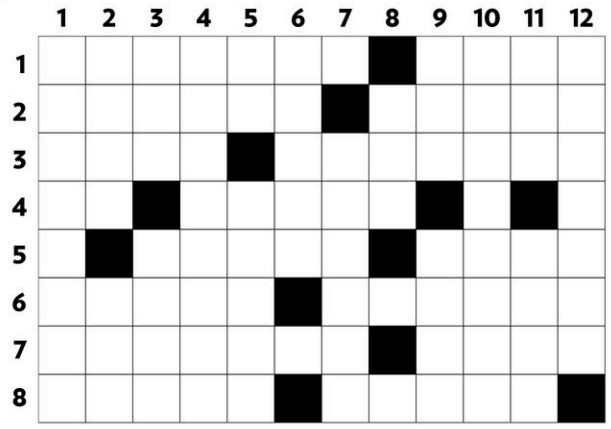
CAIN LAMARRE

PRÈS POUR ALLER LOIN

MONTRÉAL | CAPITALE-NATIONALE | SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN | ESTRIE | CENTRE-DU-QUÉBEC
BAS-SAINT-LAURENT | ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | CÔTE-NORD | CHAUDIÈRE-APPALACHES | MONTÉRÉGIE

0003222

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Qui existe depuis peu de temps. – Adverbe qui signifie dès maintenant ou auparavant.

2 Arceau de métal suspendu à la selle par une courroie. – Pratiquer un sport de combat.

3 On le prend pour se laver. – Métal faiblement radioactif.

4 Marque une liaison. – Se servir d'une égoïne.

5 Enlevées. – Action de provoquer quelqu'un à un jeu.

6 Appareil pouvant engendrer un faisceau de rayonnement et qui sert en médecine. – Rendre terne.

7 Brisé de fatigue. – Maladie de la peau qui fait apparaître des boutons sur le visage.

8 Quand elle est de ménage, c'est une querelle entre époux. – Qui a été réduite en petits morceaux.

VERTICALEMENT

1 Personnes qui refusent de se soumettre et luttent contre l'autorité.

2 Ensemble des pouvoirs publics. – On peut en faire un avec une branche et de la corde.

3 Son perçant émis par la gorge. – Risquée.

4 Célèbre physicien à qui l'on doit E-mc^2.

5 Indique une négation. – Cercle bleuâtre qui entoure parfois l'oeil.

6 Femelle reproductrice de l'espèce porcine.

7 Ne pas partir.

8 On y sert des boissons alcoolisées.

9 Aptitude innée, talent. – Grande pièce de tissu léger qui recouvre le matelas.

10 Caractère d'une personne difficile à contenter.

11 Activité à laquelle on s'adonne pour se divertir. – Qui a très peu d'épaisseur.

12 Meuble de rangement, à tablettes, fermé par des portes.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	L	F	A	I	T	E	U	R	■	J
2	A	V	O	U	E	■	A	S	S	I	S	E
3	N	A	I	T	R	E	■	P	E	T	I	T
4	U	N	S	■	I	M	P	E	R	■	M	■
5	E	T	■	F	E	M	U	R	■	N	U	S
6	L	A	C	U	N	E	■	E	T	O	L	E
7	■	G	A	I	■	L	A	R	G	U	E	R
8	L	E	T	T	R	E	S	■	V	E	R	T

MOT MYSTÈRE

VETEMENTS - Un mot de 8 lettres

AJUSTE
BLEU
BURE
CAGOULE
CHALE
COTON
COULE
CREPE
DOS
DOUBLE
DROIT
EFFETS
ELIME
EPITOGE
ERAILLE
ETOLE
ETRENNER
FERME
GAINE
GAZE
GUETRE
HOUSEAUX
IMPER
JEAN
LAINAGES
LAINE
LANGE
LODEN
MISE
NEUF
NIPPER
NYLON
ORIPEAU
ORLON
OUATE
OUATINE
PAN
PATTE
PLI
PONCHO
RAPE
RENOVER
RUBAN
SARONG
SAYON
SERGE
SLIP
SURPIQURE
TENUE
TOILE
TOULOUPE
TRAINE
TUTU
UNIFORME
VAGUE

E	R	U	B	A	N	C	E	T	R	A	I	N	E	E
C	E	P	U	O	L	U	O	T	S	L	I	P	R	M
A	N	E	L	U	O	C	E	E	S	I	M	E	U	I
G	N	O	R	A	S	H	G	N	E	U	M	X	Q	L
O	E	B	L	E	U	A	N	U	A	R	J	U	I	E
U	R	P	R	P	N	L	A	E	O	P	T	A	P	E
L	T	G	A	I	N	E	L	F	E	R	M	E	R	Z
E	E	E	A	R	E	E	I	M	P	E	R	S	U	A
N	O	L	R	O	P	N	I	L	R	C	A	U	S	G
E	E	B	E	I	U	I	I	A	N	Y	S	O	D	T
N	L	U	T	U	E	A	I	P	O	N	C	H	O	I
N	E	O	F	T	G	L	T	N	P	O	T	I	U	O
A	G	D	T	T	L	A	U	I	T	E	L	U	A	R
E	R	A	O	E	R	E	V	O	N	E	R	E	T	D
J	P	N	O	L	Y	N	N	S	T	E	F	F	E	U

Solution du dernier numéro : OEUVRER 12-12-2019

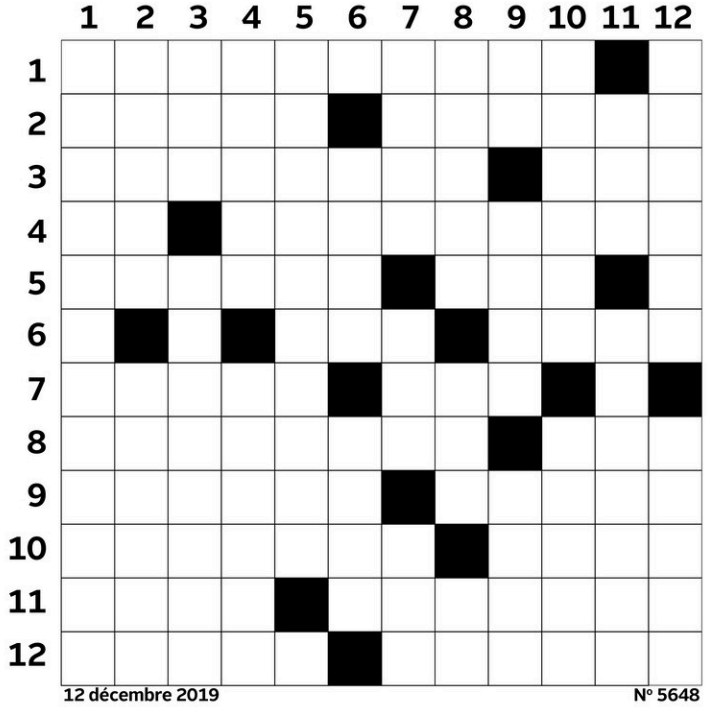
MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Acte criminel.
2. Quantité de fil de trame - On y trouve plus de 12 % de la population mondiale.
3. Amateur de musique classique - Patron des médecins.
4. Idem - Italienne.
5. Garde et cache - Trinitrotoluène.
6. Lysergamide - Dirigé.
7. La loi de Moïse - Commun.
8. Laisser tomber en dispersant - Qui est sans mélange.
9. Inflammation - Question difficile.
10. Entourent - Se dit d'un bleu.
11. Héros de Virgile - Commence le 20 avril.
12. Construction vitrée - Lieu d'évolution.

VERTICALEMENT

1. Groupies.
2. On y paie en couronnes - Pâris était amoureux d'elle.
3. Argile rouge - Collaborer.
4. Très petite quantité - Entailler.
5. Qui est d'une vivacité pétillante et gaie.
6. Bières - Partie d'une fourche.
7. Hegel y enseigna - Impitoyable - Lettre grecque.
8. Nuancent - Brusque - C'était le do.
9. Argon - Si il est déchu, c'est Lucifer - Terre argileuse.
10. Explosif - Courber.
11. Se forme à la suite d'une inflammation - Gros bigoudi.
12. Mort - Révisés.



12 décembre 2019 N° 5648

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	R	O	N	O	M	E	T	R	E	■
2	H	Y	A	L	I	N	■	B	R	O	D	E
3	I	G	N	E	■	D	R	A	I	N	E	R
4	F	I	G	U	R	E	■	T	E	R	N	I
5	F	E	■	M	A	E	S	T	R	O	■	G
6	O	N	C	■	T	S	A	R	■	N	E	E
7	N	E	I	G	E	■	H	E	P	■	N	■
8	N	■	S	O	R	T	E	■	O	I	N	G
9	I	D	E	S	■	A	L	L	U	M	E	E
10	E	O	L	I	E	N	■	O	R	P	I	N
11	R	U	E	E	■	N	O	R	V	E	G	E
12	E	X	E	R	C	E	■	D	U	R	E	R

SUDOKU

	1	4				3		
		5			4	7		
			1				2	
			6					
	6			7	1	2		
3	8	1	9					
		2				4	8	
6				8	7		1	
1				6	5			

Niveau de difficulté : facile 4925

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

3	5	4	6	2	8	9	7	1
8	6	2	7	9	1	4	3	5
9	1	7	3	5	4	2	8	6
1	4	3	2	7	9	5	6	8
5	8	9	1	6	3	7	2	4
2	7	6	4	8	5	1	9	3
6	2	8	5	4	7	3	1	9
7	3	5	9	1	6	8	4	2
4	9	1	8	3	2	6	5	7

4924

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

L M U Q	E N U E	C I I	H R N	A H O	A E N M	S U B T	G R I S	E T M	E E	N D	E A T	S E	P
			■							■		■	
				■									■
		■							■				
								■					

Thème : Citation de Publius Syrus

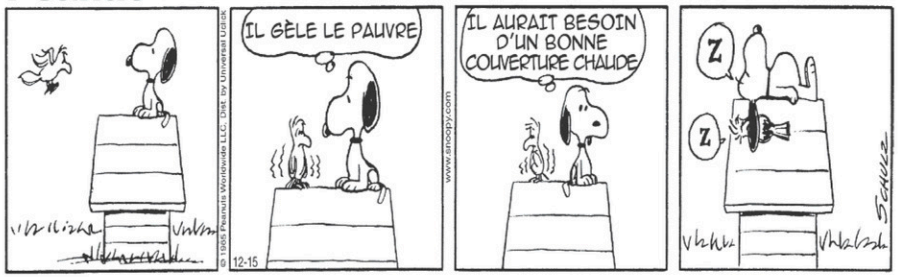
Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Jules Renard : Qu'est-ce que je me serais ennuyé si je n'avais pas été là.

0009067

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 12 décembre 2019

Bélier du 21 mars au 19 avril - L'influence d'une Pleine Lune est encore dans l'air et pourrait retarder un projet, la livraison de matériel ou un nouveau commencement. Mais cette attente sera de courte durée, car notre satellite entrera dès ce soir dans le Signe suivant. Il serait donc plus sage d'attendre une journée ou deux avant d'inaugurer quelque chose. Votre vie affective vous réserve toutefois une surprise...

Taureau du 20 avril au 20 mai - Les remplacements et les substitutions pourraient jouer un rôle important et salutaire dans ce climat de Pleine Lune encore dans l'air. Il se pourrait qu'en abordant un problème différemment, celui-ci se dissipe ou que vous lui trouviez une solution pratique à court terme. Et ne vous souciez pas de ce que les autres pensent de vous. L'essentiel consistera à vivre en accord avec vous-même.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Voici venu le temps de poser un nouveau regard sur les circonstances qui englobent votre quotidien. La Pleine Lune en Gémeaux est encore au menu, et vous entretenez peut-être certaines notions qui ne s'appliquent plus à votre situation actuelle. Par ailleurs, une personne que vous connaissez depuis longtemps pourrait commencer à jouer un rôle plus important dans votre vie.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - La Pleine Lune des Gémeaux arrivera ce soir en Cancer, vous accordant la chance de remporter une certaine victoire dans un domaine qui vous intéresse. Votre avance sur les adversaires les plus redoutables semblera confortable. Maintenez vos efforts et ne sous-estimez pas la puissance de la pensée positive, car elle pourrait jouer un rôle crucial pour vous aider à gagner...

Lion du 23 juillet au 22 août - Le sentiment de rejet que vous craignez n'est pas fondé et vos inquiétudes ne sont pas justifiées. Faites-vous confiance, et même si l'atmosphère de Pleine Lune flotte encore dans l'air, n'appréhendez pas les pires scénarios. En pensant aux malheurs, vous risqueriez d'entretenir une énergie négative susceptible de les provoquer. La pensée positive garantira le meilleur...

Vierge du 23 août au 22 septembre - Il faut battre le fer tant qu'il est chaud, et vos idées seront susceptibles d'être bien accueillies dans ce climat de Pleine Lune. N'attendez pas trop longtemps et saisissez ce moment propice pour passer à l'action. Votre vie sentimentale bénéficiera également d'un aspect favorable. Profitez-en pour vous rapprocher de la personne qui vous intrigue et fait peut-être battre votre cœur...

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Les autres n'arrivent peut-être pas à bien verbaliser leur appréciation face à votre travail. Cependant, votre participation à un projet est probablement beaucoup plus importante que vous ne le réalisez. C'est encore la Pleine Lune et ce n'est pas le moment de laisser tomber vos collaborateurs, même dans ce climat Soli-Lunaire qui pourrait vous rendre un peu plus cynique...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Un petit problème de santé d'origine psychosomatique disparaîtra dès que vous vous libérerez d'un poids que vous traînez. Et dans ce climat de Pleine Lune, la parole pourrait s'avérer extrêmement libératrice. Vous ne devriez avoir rien à craindre, car Mars en Scorpion exerce son influence énergique et plutôt favorable sur votre personne et vos rapports interpersonnels.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Vous entretenez probablement des préjugés négatifs face à une activité ou à un groupe de personnes que vous méconnaissez. La Pleine Lune en face de votre Signe ainsi que Mercure en Sagittaire vous encouragent à faire de nouvelles expériences et à sortir de votre routine. Et si une personne de votre entourage se nourrit d'illusions, essayez de la ramener à la raison...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Avec Jupiter en Capricorne, et Vénus qui tente d'y attendrir Saturne et Pluton, votre vie sentimentale et vos appétits sensoriels devraient bénéficier particulièrement de cette généreuse configuration. Certes, la Pleine Lune est encore dans l'air, mais ce jeudi devrait malgré tout vous réserver de bons moments. Recherchez la compagnie de la personne qui vous tient à cœur...

Verseau du 20 janvier au 18 février - Écartez les gens qui pratiquent le chantage émotif et ne laissez personne vous infliger un sentiment de culpabilité. Si vous vous libérez de l'emprise de certains individus qui constituent un poids, votre vie quotidienne s'épanouira. Et dans ce climat de Pleine Lune, le moment est peut-être propice aux acquisitions majeures, à condition de ne pas vous endetter.

Poissons du 19 février au 20 mars - Ne doutez surtout pas de vos aptitudes. C'est encore la Pleine Lune, soit, mais d'autres cycles planétaires devraient faciliter l'exécution d'un travail plus délicat ou l'atteinte d'un objectif qui vous tient à coeur. Par ailleurs, une agréable surprise pourrait venir charmer votre vie personnelle ou sentimentale. Vous devez oser prendre votre place, n'ayez donc pas peur de vous imposer.

JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

12 DÉCEMBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Camions/ (:15) Kate	Schtr-oumpfs	RDI matin	On va se le dire			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjour-rnal Midi	L'Épic-erie	Heartland		Virginie	Virginie	Castle / Une vieille connaissance		On va se le dire			Silence, on joue!
V	Moment V		Moment V		Infopu-blicité	Infopu-blicité	Personne d'intérêt / Code radio		Occupa-tion D	CHAPEAU BAS PÈRE NOËL! (2013) avec Antonio Cupo, Haylie Duff.			L'ADMIRATEUR SECRET DE NOËL (2017) avec Brendon Zub, Laura Bell Bundy.				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				La vraie nature , Mathieu Baron.		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		RETROUVAILLES EN MUSIQUE (2012) Rachel Boston.		(:45) Tom et Jerry		Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	TopWing /Robocar	Pat'Pa-trouille	(:55) Chugg ington	(:35) Simon /Monchh.	Mervei-lleux	Frères Kratt	Dernier passager	Génial!	SOS sages-femmes		di Stasio / Institutions		Les Kennedy		Format familial	RoiJulian !	Chipm-unks	(:35) Chugg ington	Pat'Pa-trouille	Mervei-lleux

12 DÉCEMBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	District 31	Infoman	100 génies / Les gagnants		Angèle en quatre temps		Le Téléjournal		Sports ex/(:05) En bref ICI /(:10) On va se le dire		
V	Un souper parfait	Occupation Double	À table avec mon ex	Rire et délire	Les jeux fous d'Ellen		L'Open Mic de...	Occupation Double	Chicago Police / Bon débarras		Un souper parfait	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Refuge animal	La poule aux oeufs d'or	MIRACLES DU PARADIS (2016) avec Kylie Rogers, Martin Henderson, Jennifer Garner.				TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) LE SEIGNEUR DES ANNEAUX: LES DEUX TOURS	
TQc	Passe-Partout	Cochon dingue	Génial!	L'indice Mc$ween	De garde 24/7 / Pendant les Fêtes		M'entends-tu?	M'entends-tu?	M'entends-tu?	M'entends-tu?	di Stasio / Quoi emprunter aux Scandinaves		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Jeunesse arabe, yallah! / Jordanie		Victimes: leur vie a basculé / Victimes de terrorisme		Urgences / Urgences dans les fêtes nationales		Chérif / Vengeance en ligne		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	Commence aujourd'hui
CANAL D	Le Festival Grand Rire de Québec / Jean-Michel Anctil		Les dossiers de la NASA		Les pires prisons du monde		Paranormal sur le vif / Affaire: fort terreur		Docu-D / Jane - Ce documentaire trace un portrait intime de Jane Goodall, célèbre primatologue.				Éboueurs / Et l'hiver arrive
ICI RDI	RDI économie / Bien choisir, mieux consommer		24/60		Les grands reportages / Les années 90: celui sur la télé		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	PGA Golf - Coupe des Présidents Jour 2 (D)										30 images/ seconde
VIE	Mini-maisons sur mesure		Paroles d'enfants		Enfants sous surveillance / Les 4 ans: Épisode 1		Une garderie pour tous	Un safari près de chez nous	Notre premier flip	Design V.I.P.	Big Love (v.f.) / Hiver		UN NOËL (PRESQUE)...
SERIES+	Charmed / Maman est revenue		Élémentaire / Le sceau impérial		Madame la Secrétaire d'État / La nouvelle norme		Le fardeau de la preuve / Eaux stagnantes		Bull (v.f.) / Erreur de jeunesse		Solitaire / La maman wapiti		Queen of the South
Z	Remorquage à South Beach	Direct dans l'net	Le must du ridicule	Gang de malades	Galas ComédiHa! 2017 / Gala Billy Tellier et Mario Jean		Ceci n'est pas un talk show	Comédie sur mesure	Tosh.0	Patrice Lemieux 24/7	Dexter / Le code a changé		South Park
HISTORIA	De l'acier et du feu / La hallebarde germanique		De l'acier et du feu / L'épée à deux mains		FantomWorks / Corvette 1963 et Mustang 1968		Transmission impossible	À fond la caisse	Hors route: défi extrême / Un défi agricole		Hors route: défi extrême / La guerre des treuils		Belles ordures
ÉVASION	Croisières de rêve / Vista		Benoit à la plage / Saint-Malo		Décollage pour l'Asie / Singapour		Josh Gates, traqueur de yéti / Le monstre et la montagne		Vivre sous zéro / Provisions hivernales		Le Voyageur assoiffé / Sicile		Monstres d'eau douce
ICI ARTV	(17h30) Grantchester	Grantchester / Pardonner et oublier		Moi et l'autre	Tout simplement country		Les filles de Caleb		Les filles de Caleb		CHARLOTTE A DU FUN (2018) avec Romane Denis, Rose Adam, Marguerite Bouchard.		

Petites Annonces

Heures d'affaires : lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30 • Par téléphone: 8 h à 17 h 30

418 549-4444

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, semi-meublés ou meublés, près UQAC. Tél.:418-815-3383, 581-306-4503.

CHICOUTIMI 4½, 605 Taché, chauffé/éclairé, meublé si désiré. Libre immédiatement. 640$/mois. Cell.:418-540-2002.

CHICOUTIMI-NORD, 3½ MEUBLÉ, chauffé, éclairé. Libre. 418-543-2430, 418-812-5706.

JONQUIÈRE, 4½, rez-de-ch., 590$ non ch., non écl., pas d'animaux, personnes sérieuses seulement. (418) 547-2127 / 557-2434.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers

DÉNEIGEMENT manuel: galeries, escaliers, trottoirs. Résidentiel. Secteur Chicoutimi. Tél.:418-550-6791.

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

1 418 590-8443 Jolie petite femme offre un doux moment. Bienvenue 418 590-8443

418-542-2060 BIANCÉ, jolie perle noire, légèrement grassette, ouverte d'esprit, reçoit privé.

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél. : 418 550-0632

AMALENA, Diams, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.:418-376-7149.

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie dès 8 h. 7/7. 418 376-1274.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845.

CLOÉ vous offre ses services, Alma, 418-719-8556 le jour.

EN douceur, grand homme, Brad, avec grand plaisir. Tél.: 581-490-7183.

JOLIE GRASSETTE ANNI, REÇOIT DE 8H À 22 H, APPELLE-MOI : 581-654-1273

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité.
418 973-4839

PATTY belle madame, massage à votre discrétion, reçoit/se déplace. 418-812-9699.

SOPHIA, FEMME MATURE, 581-235-1231.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer Le Quotidien

Secteur Chicoutimi-La Baie

Revenu d'appoint très intéressant pour adulte responsable

Contactez Denis Fortin 418-544-8394

Recherche camelot

avec voiture

pour distribuer Le Quotidien

SECTEUR JONQUIÈRE

Revenu d'appoint très intéressant

Bienvenue aux personnes de tous âges

Contactez Régis Desbiens 418-695-1630

RECHERCHE une personne possédant un véhicule pour livraison de journaux pour les commerces et les camelots, 6 jours/sem., secteur St-Bruno et environs, entre 2 h 30 am et 6 h am, bon revenu.
Information : Pierre au 418 540-2505

6834 Offres d'emploi

URGENT!

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer Le Quotidien / Le Progrès

ARVIDA (Quartier Saint-Philippe)

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy 418-590-1439

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces.
Payons comptant. Permis SAAQ.
Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

VIOLON ancien 4/4, en bois massif sculpté, d'excellente qualité provenant des Ateliers de Lutherie d'Art Marc Laberte, Mirecourt, Vosges, France. Ce violon est une copie d'un Antonio Stradiuarius Cremonenfis, faciebat, anno 1721. Évalué par un luthier au prix de 5 000$ s'il était restauré. Prix de vente : 300$. Tél.: 418-973-5210

Jamais trop d'info
leQuotidien
lePrograès
PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

Ville de Saguenay — Avis public

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 967 À 971, RUE BOILY, CHICOUTIMI – FRANÇOIS HARVEY – PPC-117 (ID-13988)

1. Objet des projets et demande d'approbation référendaire:

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 10 décembre 2019 sur le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble mentionnés ci-dessus, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté le 10 décembre 2019 un second projet de résolution intitulé «projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pour le 967 à 971, rue Boily, Chicoutimi – François Harvey – PPC-117 (ID-13988)».

L'objet de ce projet vise à régulariser un immeuble de 4 logements, une marge arrière de 2,60 mètres au lieu de 8 mètres et une allée d'accès de 12 mètres au lieu de 9 mètres, une allée d'accès située à moins de 9 mètres de toute intersection, calculée à partir du point de croisement des deux (2) lignes de pavage, sur un immeuble situé au 967 à 971, rue Boily, Chicoutimi.

Ce second projet peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la ou des zones concernées et, à certaines conditions, des zones contiguës afin qu'ils soient soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions des projets peuvent être obtenus de la municipalité aux heures normales de bureau.

Une copie du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

2. Description des zones:

Le projet vise la propriété sise au 967 à 971, rue Boily, Chicoutimi, située dans la zone illustrée sur les plans joints au présent avis. Un plan détaillé de cette zone et des zones contiguës est disponible pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

3. Conditions de validité d'une demande:

Pour être valide, toute demande doit:

- indiquer clairement le projet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au Service des affaires juridiques et du greffe au plus tard le 20 décembre 2019 à 16 h 30;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone ou des zones contigües d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées:

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au Service des affaires juridiques et du greffe, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes:

Si le projet ne fait pas l'objet d'une demande valide, il sera réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet:

Le texte du second projet peut être consulté au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Chicoutimi au 150, boulevard du Saguenay Est, aux heures normales de bureau soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000, poste 3105).

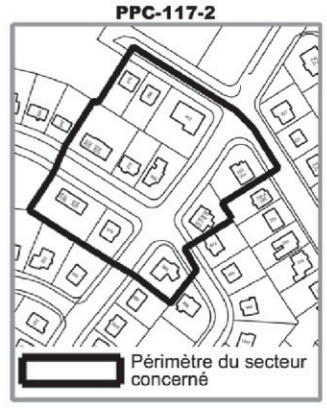
SAGUENAY, le 12 décembre 2019.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

PPC-117

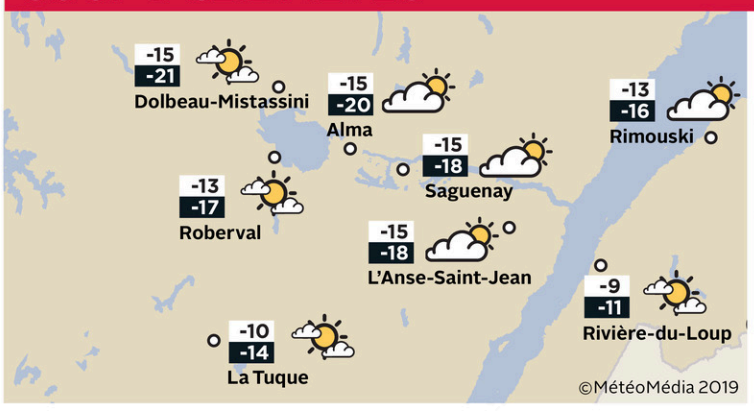


PPC-117-2



5429538

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -6
Min. -8
Averses de neige
Précipitations : 60 %
Vents légers

Samedi
Max. 1
Min. -1
Pluie
Précipitations : 80 %
Vents de l'est 17 km/h

Dimanche
Max. 1
Min. -11
Pluie et neige
Précipitations : 80 %
Vents de l'ouest 31 km/h

Lundi
Max. -11
Min. -18
Quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents de l'ouest 34 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ensoleillé	-13	-17
Chibougamau	Variable	-20	-24
Gaspé	Ave neige	-8	-16
Gatineau	Beau	-3	-5
Îles-de-la-Mad.	Faib neige	-3	-7
Maniwaki	Ave neige	-5	-6
Montréal	Beau	-4	-5
Mont-Tremblant	Beau	-7	-9
Québec	Beau	-7	-11
Rimouski	Variable	-13	-16
Sept-Îles	Ave neige	-11	-20
Sherbrooke	Beau	-5	-7
Tadoussac	Ensoleillé	-12	-16
Thetford Mines	Beau	-9	-12
Trois-Rivières	Ensoleillé	-6	-8
Val-d'Or	Ave neige	-13	-15

LE SOLEIL

7h25 — 15h49
Durée du jour : 8h24

LA LUNE
Coucher : 7h42 — Lever : 16h23
12 déc. — 18 déc. — 26 déc. — 02 janv.

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
2h42	4,5	3h03	4,3
8h33	0,7	9h52	0,6
14h52	5,5	15h07	5,3
21h21	0,3	22h45	0,3

LE VENT
Vents Ouest à 19 km/h

VOTRE MÉTÉO PERSONNALISÉE
Recevez vos alertes météo en tout temps où que vous soyez.
Météo Média
App Store Google Play

AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 30280, RUE CLOUTIER, CHICOUTIMI) (ARS-1246);
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 64864, BOULEVARD TALBOT) (ARS-1251).

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire:

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 10 décembre 2019 sur les projets de règlement mentionnés ci-dessus, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté le 10 décembre 2019 les seconds projets de règlement suivants :

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 30280, RUE CLOUTIER, CHICOUTIMI) (ARS-1246);
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 64864, BOULEVARD TALBOT) (ARS-1251).

L'objet du règlement ARS-1246 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de manière à régulariser l'implantation et le nombre de bâtiments accessoires, ainsi que le nombre de bâtiments communautaires dans la zone 30280 dans le secteur des rues Cloutier, Ringuette et Gosselin à Chicoutimi.

L'objet du règlement ARS-1251 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de manière à créer une nouvelle zone commerciale et de services à même une partie de la zone 64864.

Ces seconds projets contiennent des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la ou des zones concernées et, à certaines conditions, des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité aux heures normales de bureau.

Une copie des seconds projets peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

2. Description des zones:

Les projets de règlement visent les périmètres illustrés sur les plans joints au présent avis. Un plan détaillé de ces zones et des zones contiguës est disponible pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

3. Conditions de validité d'une demande:

Pour être valide, toute demande doit:

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au Service des affaires juridiques et du greffe au plus tard le 20 décembre 2019 à 16 h 30;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou des zones contiguës à certaines conditions;

La demande doit être signée par au moins la majorité des personnes intéressées de la zone ou des zones contiguës à certaines conditions si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées:

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au Service des affaires juridiques et du greffe, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes:

Toutes les dispositions des seconds projets qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

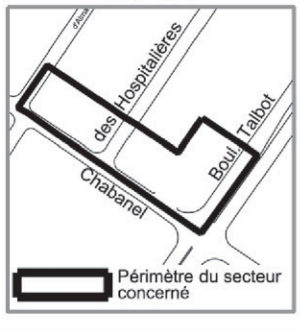
6. Consultation du projet:

Les textes des seconds projets peuvent être consultés au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Chicoutimi au 150, boulevard du Saguenay Est, aux heures normales de bureau soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000, poste 3105).

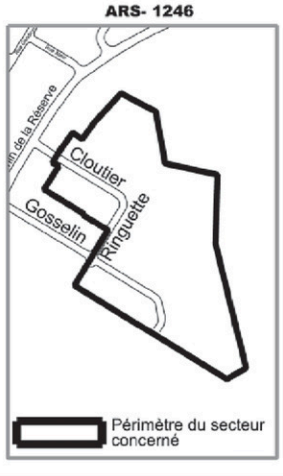
SAGUENAY, le 12 décembre 2019.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

ARS- 1251



ARS- 1246



5429539





AVIS DE DÉCÈS

BELLEY PLOURDE (Mme Colette)

Est décédée au Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay, le 9 décembre 2019, à l'âge de 92 ans, Mme Colette Belley, épouse de feu M. Roland Plourde, demeurant à Chicoutimi, autrefois de La Baie. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont: le vendredi 13 décembre 2019 de 10 h 30 à 13 h 45. Suivront les funérailles à 14 h à l'église St-Alphonse de La Baie.

Elle était la fille de feu M. Eugène Belley et de feu Mme Desneiges Therrien.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Richard Plourde, Maryse (Alain Bouchard), Robert (Johanne Tremblay), Nicole (Gaétan Gagnon), Denise (François Bergeron); ses petits-enfants: Julie Bouchard (Jaky Fortin), Michèle-Andrée Bouchard (Dany Girard), Pierre-Alain Bouchard, Nadine Verreault (Dominic Levac), Catheryne Gagnon, Martin et Charles Bourdeau; ses arrière-petits-enfants: Juliette et Emmanuel. Elle était la soeur de: feu Victor Belley (feu Rita Côté), feu Georges, feu Jean-Charles (feu Judith Bolduc), Cécile (feu Louis-Hébert Tremblay), Solange (feu Rosaire Girard), feu Paul (feu Adriana Houde); la belle-soeur de: feu Raymond Plourde (Jeanne-D'Arc Bouchard), feu Jean-Rock (Noëlla Bélec), feu Gaston (feu Lucille Guérin), feu Jacques (Jeanine Bouchard), feu Roger. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille de Mme Belley remercie le personnel du Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay pour les excellents soins prodigués et pour l'amour donné à leur mère. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Belley et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils
Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



Ville de Saguenay

Appel d'offres

Appel d'offres 2019-502

Offre de services professionnels en ingénierie - RÉFECTION DES RUES BACH, MONTFORT, 3E AVENUE ET 4E AVENUE / Ville de Saguenay

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la confection de plans et devis, le processus d'appel d'offres, l'analyse des soumissions, la surveillance des travaux, les réceptions provisoire et définitive et toute autre recommandation pour la réfection des rues Bach, Montfort, 3e Avenue et 4e Avenue de la Ville de Saguenay.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1327966), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes.*

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 10 janvier 2020 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni celle qui a obtenu le plus haut pointage final, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce douzième jour du mois de décembre deux mille dix-neuf.

L'assistante-trésorière comptabilité
et approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5429577

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que l'organisme Comité des Loisirs St-Joachim inc. a déposé une demande auprès du Registraire des entreprises afin de demander sa dissolution.

Donné à Saguenay ce 11e jour de décembre 2019

Ville de Saguenay

Avis public

À toutes les personnes habiles à voter sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Le 10 décembre 2019, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi a adopté le règlement suivant :

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2019-140 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 37858, RUE DES GOLFEURS) (ARS-1217).

Ce règlement est disponible, pour fins de consultation, au bureau du Service des affaires juridiques et du greffe au 201, Racine Est, Chicoutimi ou au bureau de l'arrondissement au 150, boulevard du Saguenay Est, Chicoutimi.

Toute personne habile à voter du territoire de la Ville de Saguenay peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, conformément aux articles 59.7 et 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité, de ce règlement, au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay et au schéma le cas échéant.

La demande doit être transmise par écrit à la Commission municipale du Québec, Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Tour 5e étage, Québec (Québec) G1R 4J3.

Conformément à l'article 51 du décret 841-2001 et aux articles 59.8 et 137.12 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme,* Chap. A-19.1 L.R.Q., la Commission doit dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, donner son avis sur la conformité de ce règlement au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay et au schéma le cas échéant, si elle reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Ville de Saguenay, une demande faite conformément aux articles 59.7 et/ou 137.11 à l'égard de ce règlement.

SAGUENAY, le 12 décembre 2019.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5429537

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHER (M. MARTIN)



Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 7 décembre 2019, à l'âge de 57 ans et 7 mois, M. Martin Boucher, époux de Mme Linda Mérette, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Claude Boucher et de Mme Céline Côté. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le vendredi 13 décembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 14 décembre 2019 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son épouse Mme Linda Mérette et sa mère Mme Céline Côté (feu M. Claude Boucher), il laisse son fils Mathieu Boucher (Mélissa Bissonnette).

Il était le frère de: Manon Boucher (Jean-Guy Painchaud) et Sonia Boucher (Éric Boily); le gendre de Mme Marcelle Guay (feu M. Guy Mérette); le beau-frère de: Réjean Mérette (Andrée Leclerc), Yves Mérette (feu Martine Bergeron), Luc Mérette (Dorianne Boulianne) et Daniel Mérette (Chantale Lalancette).

Également, il laisse ses filleuls David et Maxime Mérette, ses neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 http://www.havredulacstjean.com

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

GAUDREAULT (M. VINCENT)



Le 10 décembre 2019, est décédé à Alma, à l'âge de 97 ans et 3 mois, M. Vincent Gaudreault, époux de feu Mme Cécile Lemieux et conjoint de Mme Yolande Renaud, fils de feu M. Gaudiose Gaudreault et de feu Mme Anna Larouche. Il demeurait à Alma, secteur St-Coeur-de-Marie. La famille accueillera les parents et amis au

salon funéraire de St-Coeur-de-Marie
5791, av. du Pont Nord
Alma

à compter du dimanche 15 décembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le lundi 16 décembre 2019, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 16 décembre 2019 à 10 h 30 à l'église de St-Coeur-de-Marie. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de St-Coeur-de-Marie.

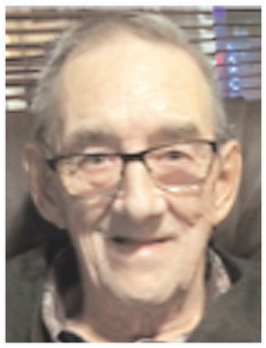
Outre sa conjointe Mme Yolande Renaud, il laisse dans le deuil ses enfants: Régis (Lise Parent), feu Réjean, feu Lina, Donald (Josée Juneau), Christian (Lisette Guay), Gervais (Danielle Duchesne), Valère (Lina Bélanger), Élisabeth (Jean-Marc St-Pierre), Maryse, Sylvette (Yvan Tremblay), feu France; ses petits-enfants: Denis, Isabelle, Samuel, Émilie, Camille, Sara-Maude, Claudie, Rémi, Nathalie, Pierre-Luc, Julie, Nadia, Jonathan, Marylène, Élisa, Olivier, Audrey, Meggy, Dominique, Guillaume, Catherine et ses arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Almas, feu Germaine (feu Joseph Maltais), feu Alida (feu Adélard Tremblay), feu Lorraine (feu René Boivin), feu Paul-Armand, feu Rolland (feu Jeanne-d'Arc Lavoie), feu Rosa (feu Alfred Tremblay), feu André (feu Yvonnette Girard), feu Jeanne-d'Arc, feu Bernard (feu Thérèse Larouche), Jean-Joseph (Pauline Claveau) et Benoît (feu Jeannine Tremblay); ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Lemieux et Renaud; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, Qc G8C 1H8 Tél.: (418) 662-8306 http://solican.org Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Vincent Gaudreault et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.complexefunerairereberubeetfils.com

Bérubé & fils Dignité COMPLEXE FUNÉRAIRE

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefunerairereberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

DUCHESNE (M. CAMIL)



Le 3 décembre 2019, est décédé à Alma, à l'âge de 84 ans et 7 mois, M. Camil Duchesne, époux de dame Marie-Paule Fortin « dite Denise », demeurant à Hébertville. Il était le fils de feu M. Rosario Duchesne et de feu dame Anne-Marie Martel. La famille recevra les condoléances le vendredi 13 décembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 14 décembre 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
410, rue Turgeon
Hébertville

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 14 décembre 2019 à 10 h 30 à la Résidence Funéraire Lac St-Jean d'Hébertville. M. Duchesne a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière paroissial.

Outre son épouse dame Marie-Paule Fortin « dite Denise », il laisse dans le deuil sa fille Manon (Sylvain Deschênes); ses petits-enfants adorés: Vicky et Dany (Marie-Claude Lapointe) ainsi que ses arrière-petits-enfants: Mathis, Dylan et Lee-Ann.

Il était le frère de: feu Ghislain Duchesne, Armande (feu Jean-Noël Pagé), feu Paul (Rose Duchesne), feu Raymond, Robert (Andrée Girard) et Pauline (Marc-André Gagnon). Il était le beau-frère de: feu Rose-Aimée Fortin (feu Paul-Émile Fortin), feu Paul, Jean-Joseph « dit Beaudet » (feu Madeleine Gagnon, feu Candide Larouche), feu Georgette « dite Colette » (feu Jacques Tremblay), feu Marie-Thérèse et feu Raymonde (Raymond Lapointe). Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Camil Duchesne, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (M. YVAN)



Le 30 novembre 2019, est décédé au Foyer St-François de Chicoutimi, à l'âge de 86 ans et 2 mois, entouré de l'amour des siens, M. Yvan Girard, originaire d'Arvida, fils de feu M. Iréné Girard et de feu Mme Donalda Dufour, adopté et aimé par sa deuxième mère, feu Mme Marie-Céleste Bergeron, époux de Mme Gisèle Gagné. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le samedi 14 décembre 2019 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le samedi 14 décembre 2019 à 15 h à la Résidence funéraire Arvida. Les cendres de M. Yvan Girard seront déposées au columbarium Arvida.

Outre son épouse adorée, Mme Gisèle Gagné, il laisse dans le deuil ses trois filles: Anna Girard, Linda (Luc Brassard), Nathalie (Bernard Racine); ses petits-enfants: Stéphanie (Mathieu), Mathieu, Nicolas, Alexandra; ses arrière-petits-enfants: Gabriel, Victoria, Ambre, Sophia, Anabelle. Il était le frère de: feu Arthur Girard (feu Béatrice Lavoie), Roger (Simone St-Gelais), Marcel (feu Huguette Marsan), Irène (feu Bertrand Duchesne), Huguette (feu Jean Arseneault), Rémi (Lise Picard), Nicole (feu Rénald Tremblay), Ghislain (Michèle Tremblay); le beau-frère de: feu Thérèse Gagné (feu Baptiste Tremblay), feu Jean-Paul, feu Rachèle (Ghislain Boivin), Claircy (feu Benoit Tremblay). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un remerciement chaleureux à tous ceux qui en ont pris soin au Foyer St-François, avec une gentillesse et un dévouement exceptionnel. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (M. RAYMOND)



Est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, le 7 décembre 2019, à l'âge de 87 ans et 6 mois, M. Raymond Gagnon, époux en 1res noces de feu dame Murielle Chouinard et en 2es noces de feu dame France Lapierre, demeurant à Chicoutimi-Nord. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Elysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 14 décembre 2019 de 13 h à 15 h 15. Suivra la célébration de la Parole à 15 h 30 à la chapelle Gravel et Fils.

Il était le fils de feu dame Marie-Rose Dallaire et de feu M. Ulysse Gagnon.

Il laisse dans le deuil sa fille Isabelle Gagnon (Nicolas Gagné); les enfants de son épouse: Roger Chouinard (Barbara Beaudoin), François Perron; ses petits-enfants: Charlee et Victor Gagné; les petits-enfants de son épouse: Guillaume, Élisabeth, Félix-Antoine, Olivia; ses frères et soeurs: feu Patrick Gagnon (feu Monique Belley), feu Thérèse (feu Jean-Paul Bergeron), feu Roland (Florence Mina), feu Françoise (Fernand Dufour), Robert (Marjolaine Dufour), feu soeur Jacqueline AMJ, soeur Monique AMJ, Ghislaine (Claude Bilodeau), Jean-Claude (Cécile Chouinard), Elzéar (Johanne Tremblay). Il laisse également dans le deuil les membres de la famille Lapierre, plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

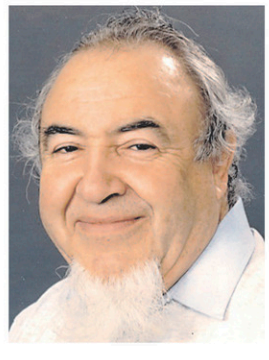
La famille remercie le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi ainsi que celui de la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour les bons soins prodigués à M. Gagnon. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Raymond Gagnon et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

GUAY (FRÈRE JACQUES FIC)
FRÈRE ANDRÉ-LOUIS
1936 - 2019



Frère Jacques Guay est décédé paisiblement à l'Infirmerie FIC de La Prairie, le 10 décembre 2019, à l'âge de 83 ans, dont 66 années en tant que frère de l'Instruction chrétienne. Fils de d'Adrien Guay et de Louisa Boivin, il est né à Saint-Augustin (Roberval) le 21 août 1936. Il entra au noviciat de Dolbeau le 15 août 1953 et fit profession perpétuelle le 6 juillet 1959.

Sa fructueuse carrière d'enseignant se déroula d'abord à Arvida mais principalement à Dolbeau, au Juvénat Saint-Jean puis à l'école secondaire Jean-Dolbeau, pour un total de quarante-cinq ans. Il y a entre autres marqué des générations d'élèves en tant que professeur de musique. Pendant toutes ces années, et plus encore après sa retraite professionnelle, il s'impliqua à fond dans de nombreux organismes ainsi qu'en pastorale paroissiale, où son dynamisme, son engagement personnel et sa générosité joyeuse furent grandement appréciés. Atteint de la maladie d'Alzheimer, il fut pris en charge par le personnel soignant de l'Infirmerie à compter de 2015.

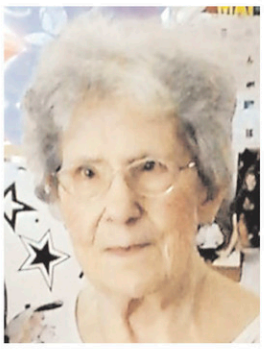
Outre sa communauté, Jacques laisse dans le deuil ses soeurs: Ginette (Serge Langis), Géraldine, Claudette; ses rères: Lionel (Ginette Juteau), Odilon (Paule-Ange Lavoie), Réginald (Danielle Goulet); sa belle-soeur Aline Lavoie et son beau-frère Jean-Roch Bouliane ainsi que de nombreux neveux et nièces et une multitude d'ami(e)s.

La communauté et la famille vous accueilleront en présence des cendres le lundi 16 décembre 2019 à compter de 13 h à

la Maison mère des Frères de l'Instruction chrétienne
870, chemin de Saint-Jean
La Prairie

Les funérailles auront lieu ce même lundi 16 décembre à 14 h à la chapelle de la communauté.

Direction funéraire:
Salon funéraire Lajeunesse Fortin Cenac.



AVIS DE DÉCÈS

HOUDE (Mme Gilberte Harvey)

Le 11 décembre 2019, est décédée au Centre d'hébergement St-François, à l'âge de 91 ans et 6 mois, Mme Gilberte Harvey, épouse de feu M. Jean-Paul Houde, demeurant à Chicoutimi, autrefois de St-Honoré. Elle était la fille de feu Mme Lucienda Pilote et de feu M. Elzéar Harvey. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 13 décembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 14 décembre 2019 de 9 h à 10 h 45, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Rive-Nord (Ste-Claire)
345, rue St-Armand, Chicoutimi, G7G 5B1

Les funérailles auront lieu le samedi 14 décembre 2019 à 11 h à l'église Saint-Honoré. Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de Saint-Honoré.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Francine Houde, Aline (feu Fernand Fillion), Gilles (Paulette Gagné), Gérald (Judith Gagné), André (Guylaine Tremblay), Serge et Dany (Nathalie Dionne); ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et ses arrière-arrière-petits-enfants. Elle est allée rejoindre son fils Mario.

Elle laisse également dans le deuil ses frères et soeurs; les membres de la famille Houde ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement St-François pour les bons soins prodigués à Mme Harvey.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de l'acidose lactique sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

MALTAIS (Mme Rose-Annette)

Le 8 décembre 2019, est décédée à Alma, à l'âge de 89 ans et 6 mois, Mme Rose-Annette Maltais épouse de feu M. Marc Ouellette, fille de feu M. Jean-Joseph Maltais et de feu Mme Marie-Anne Potvin. Elle demeurait à Alma. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620, boul. Dequen Nord
Alma

à compter du dimanche 15 décembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le lundi 16 décembre 2019, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 16 décembre 2019 à 10 h 30 à l'église St-Pierre. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière St-Joseph.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lise (Michel Parizeau), Claudine (Raymond Boudreault), Luc (Nancy Desjardins) et Johanne (Laurier Landry); ses petits-enfants: Danielle (Jens Michael), Jean-François (Pierre-David) et Frédéric Parizeau (Émilie), Michèle (Pierre), David (Camille) et Catherine Boudreault (Alex), Marc-André (Marie-Ève), Stéphane et Rémi Ouellette (Gabrielle), Annie-Claude (Junior) et Jean-Simon Duchesne-Ouellette (Alex); ses arrière-petits-enfants: Klara Sophia, Gabrielle, Jeanne, Chloé, Julien, Daren, Mathias et Éloïse; son frère et ses soeurs: Jeanne-D'Arc (Jean-Marie Tremblay), Mariette (feu Nicol Simard), Olivette (Émilien Martel), feu Lucille (feu Marc Potvin), feu Claudette (Guy Aubin) et feu Philippe (Louise Minier); son beau-frère feu Rémi Ouellette (feu Louise Gravel); ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. La famille tient à remercier chaleureusement le personnel du Foyer Normandie pour les soins prodigués et leurs délicates attentions. Un merci particulier au Dr Guy Verreault pour sa grande disponibilité et son implication au fil des ans. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, Qc G8C 1H8 Tél.: (418) 662-8306 http://solican.org Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Rose-Annette Maltais et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.complexefuneraireberubeetfils.com

Bérubé&fils Dignité COMPLEXE FUNÉRAIRE

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefuneraireberubeetfils.com



AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (M. Hénault)

Le 6 décembre 2019, est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 79 ans et 2 mois, M. Hénault Lavoie, époux de dame Michelle Girard, demeurant à St-Fulgence, natif de Chicoutimi-Nord. Il était le fils de feu Mme Fernande Boulianne et de feu M. Johny Lavoie. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 14 décembre 2019 de 19 h à 22 h et le dimanche 15 décembre 2019 de 10 h à 12 h 30 au

Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 15 décembre 2019 à 12 h 30 à la chapelle de la Renaissance. La crémation a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au cimetière Ste-Anne.

Outre son épouse, Mme Michelle Girard, il laisse dans le deuil ses enfants: Guylaine Lavoie (Carol Tremblay), Hugues (Christine Duchesne) et Patrice (Maryse Gagné); ses petits-enfants: Robin (Jennifer Tremblay), Maxime, Émilie, Mathis, Zachary, Alexis, Jérémie et son arrière-petite-fille Latycia.

Il était le frère de: Normand Lavoie (Jeanne St-Pierre), Fernande (feu Bernard Michaud), Micheline.

Il était le beau-frère de: Jacques Girard, Gilles (Suzanne Amyot), feu Carol (Lise Tremblay), Bernard (Louise Bélanger), Denis (Suzanne Morin), Marc, Andrée (feu Martin Morissette), Nicole (Bob Dixon), Jacinthe (Daniel Lafrance), Louise (Émile Tremblay) et Sylvie (Daniel Juneau). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de Palli-Aide sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

MORASSE (Mme Irma Dubé)

Le 1er décembre 2019, est décédée au Centre d'hébergement Ste-Marie, à l'âge de 93 ans et 1 mois, Mme Irma Dubé (Morasse), épouse de feu M. Philippe Morasse, demeurant au Centre d'hébergement Ste-Marie, Jonquière, autrefois rue Raymond, Arvida. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le vendredi 13 décembre 2019 de 14 h à 17 h. Mme Irma Dubé sera incinérée.

Elle était la fille de feu Mme Èva Pelletier et de feu M. Rosaire Dubé.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Suzanne Morasse (Vicente Palma), André (Suzanne Desbiens), Isabelle (Guy Lavoie); son petit-fils Louis-Philippe (Cindy T.-Morel); ses frères et soeurs: Charles-Henri Dubé (Suzette Lemelin), Carmen (feu Raymond Gilbert), Lauréanne (feu Raoul Boutin), Alexandrine (feu Jean Gauthier), Jean-Louis (Sylvie Lafleur), Viateur (Yolande VanStappen), Jeanne-Mance, Micheline (feu Robert Grenier). Elle était aussi la soeur de: feu Antonio Dubé (Marie Beaulieu), feu Yvon (Monique Sévigny), feu Marie-Paule, feu Jacqueline; la belle-soeur de: Martin Morasse (Jeanine Boudreault), Normand (feu Gilberte Parent), Denyse (John Gaffney), feu Simon, feu Robert (feu Jacqueline Voyer), feu Rita. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci spécial aux membres du personnel du Centre d'hébergement Ste-Marie pour les excellents soins prodigués à Mme Irma Dubé. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière dédiés au Centre d'hébergements Ste-Marie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

LEBLANC (M. Claude "Coco")

Le 9 décembre 2019, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 54 ans et 1 mois, M. Claude « Coco » LeBlanc, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de Mme Anne-Marie Proulx et de feu M. Albéric LeBlanc. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 15 décembre 2019 de 12 h à 17 h au

Complexe funéraire Carl Savard
899, chemin Sydenham
Chicoutimi

Une cérémonie d'adieu aura lieu le dimanche 15 décembre 2019 à 17 h à la chapelle Notre-Dame de Grâce. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière Saguenay (St-Honoré).

Outre sa mère, Mme Anne-Marie Proulx, il laisse dans le deuil son frère et ses soeurs: Ghislain Proulx (Élaine Ouellette), Marie-Hélène LeBlanc (Carl Desmeules), Sylvie (Gérald Chagnon) et feu Lise; ses neveux et nièces: Olivier (Estelle), Marie-Michelle (Bruno), feu Alain, son filleul Sylvain (Marie-Ève); ses petits-neveux et sa petite-nièce: Simone, Simon, Lucas, Logan. Il laisse également dans le deuil de nombreux oncles et tantes, cousins et cousines ainsi que de nombreux amis.

Un merci particulier à Yvon et tous ses chums pour leur présence et leur soutien durant sa vie et particulièrement durant la maladie. Un merci du fond du coeur à tout le personnel soignant de la Maison de soins palliatifs du Saguenay et de l'Hôpital de Chicoutimi (département D4) pour leur dévouement et les bons soins prodigués à notre frère.

Claude « Coco » était chauffeur de camion pour la compagnie Guilbeault, il y laisse tous ses collègues de travail dans le deuil. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

PARADIS (M. Marcel)

Le 9 décembre 2019, est décédé au Jardin de MesAnges, à l'âge de 86 ans et 1 mois, M. Marcel Paradis, époux de dame Rolande Boily, demeurant à Alma, autrefois d'Hébertville-Station. Il était le fils de feu M. Paul-Émile Paradis et de feu dame Marie-Laurette Martel. La famille recevra les condoléances le vendredi 13 décembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 14 décembre 2019 à compter de 9 h au

Centre communautaire
23, rue Deschênes
Hébertville-Station

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 14 décembre 2019 à 10 h 30 au Centre communautaire d'Hébertville-Station. M. Paradis a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière paroissial.

Outre son épouse dame Rolande Boily, il laisse dans le deuil ses enfants: Hélène (Christian Guenette), Line, Luc (Maryse St-Pierre) et Johanne (Simon Fortier); ses petits-enfants: Anick, Marilyne, Roxane, Michèle, Maude et Maxime ainsi que ses arrière-petits-enfants: Naomi, Livia, Alex, Anthony, Loan et Émile. Il était le frère de: feu Philippe Paradis (feu Huguette Bouchard), feu Gertrude (feu Paul Tremblay), feu Brigitte (feu Fernand Goderre), feu Louis-Georges (Bernadette Girard), feu Marie-Paule (feu Rosaire Claveau), feu Jacqueline (Léopold Claveau), Norma (Raymond Claveau), feu Albert (Aline Lavoie) et Jean-Rock (Josette Munger). Il était le beau-frère de: Rita Boily (feu Paul-Émile Gagnon), Monique (feu Albert Simard), feu Gemma, Simone, René (Ghislaine Girard), Robert (feu Ginette Larouche, Monique Fortin) et Louise (feu Paul Vachon). Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier le Dr Alain Lalonde pour sa grande disponibilité et son dévouement ainsi que le personnel de Soli-Can pour les bons soins et l'accompagnement. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Marcel Paradis, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. MARCEL)



Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, le 10 décembre 2019, à l'âge de 89 ans et 2 mois, M. Marcel Tremblay, époux de feu Mme Ruth Gagnon, demeurant à La Baie. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont: le vendredi 13 décembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 14 décembre 2019, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivront les funérailles à 11 h à l'église St-Alexis de La Baie.

Il a été forestier et camionneur pendant plusieurs années.

Il était le fils de feu M. Ludger Tremblay et de feu Mme Blanche Tremblay.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Jocelyn Tremblay (Martine Levesque), Réjean (Parise Fortin), feu Christian; son petit-fils Jérémie Tremblay (Fanny Tremblay); sa petite-fille Annabelle Tremblay; ses arrière-petits-fils: Antoine, Lionel, Félix, Léo et bébé à venir. Il était le frère de: feu Georgette Tremblay (Julien Tremblay), feu Rita (feu Bertrand Belley), feu Arthur, Albert (feu Ghislaine Maltais), feu Jean-Eudes (Lola Dufour). Il était le beau-frère de: feu Laurent Gagnon (feu Florencia Laforge), feu Jos-Louis (Rolande Simard), Nicole (Henri Néron), Roch (Candide Lavoie), Murielle, Lisette (feu Georges Duchêne, Jean-Paul Girard), Charles-David (Jeanne Lajoie), Julien (Véronique Michaud), Gabrielle, Gaétane (feu Raymond Laprise), Louise, Gaétan (Claire Houde), Charlotte, feu Gaspard (Évelyne Tremblay). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Tremblay et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

TROTTIER (M. MARCEL)



Le 10 décembre 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 79 ans et 1 mois, M. Marcel Trottier, époux de Mme Adrienne Nadeau, demeurant à Normandin. Il était le fils de feu M. André Trottier et de feu Mme Gabrielle Laliberté. Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

Funérarium Marcel Dion
1140, av. de l'Église
Normandin

Les heures d'accueil sont le vendredi 13 décembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 14 décembre 2019, le salon sera ouvert de 9 h à 10 h 30. Les funérailles de M. Marcel Trottier seront célébrées le samedi 14 décembre 2019 à 10 h 30 à l'église St-Cyrille de Normandin. Outre son épouse Mme Adrienne Nadeau, M. Marcel Trottier laisse dans le deuil ses enfants: Claude (Lyna Guay), Hélène (Daniel Bilodeau) et Nancy (Pierre Côté); ses petits-enfants: Claudie (Stéphane Pelletier) et Gabrielle Trottier (Pierre Pelletier); Jean-Daniel (Cloé Bernier Dionne), Samuel et Simon Bilodeau (Anne-Sophie Castonguay); Pierre-Michel (Sophie Bouchard), Sophie (Nicholas-Alexis Caron Hébert) et Anne Côté (Jérémy St-Pierre); ses arrière-petits-enfants: Elie et Livia Pelletier; Aby et Lily Pelletier; ses frères et soeurs: Pierrette (Gaston Castonguay), Michel (Estelle Dion), Gaétane (feu Germain Boudreau), feu Roland-feu Rolande, Paul-André (Lorraine Doyon), feu Bernard (Francine Tremblay), Germain (Anne-Marie Vallée), Rolande, Marc (Denise Paquet), Daniel (Marlène Duchesne), Guy (Ginette Couture). Il était le gendre de feu M. Alfred Nadeau et de feu Mme Cécile Julien. M. Marcel Trottier laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Nadeau: Adrien (Adéline Deschenes), Estelle (Richard Bouchard), Roger (Louiselle Bouchard), Clément (Gabrielle Plourde), Normande (Guy Girard), Germain (Micheline Mailhot), Ghislaine (Valois Nadeau), Lucette (René Bolduc) ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation de Diabète Québec, 3750, boul. Crémazie Est, bureau 500, Montréal, Qc H2A 1B6. Une personne bénévole sera sur place afin de les recueillir.

Maison funéraire Marcel Dion

Pour informations: (418) 274-2936, télécopieur: (418) 274-4023
Courriel: marceldion@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

TURCOTTE (M. RAOUL)



Le 7 décembre 2019, est décédé à Alma, à l'aube de ses 100 ans, M. Raoul Turcotte, époux en 1res noces de feu dame Aliette Bouchard et en 2es noces de feu dame Rose-Annette Coulombe, demeurant à Alma. Il était le fils de feu M. Hilaire Turcotte et de feu dame Élise Villeneuve. La famille recevra les condoléances le dimanche 15 décembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 16 décembre 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le lundi 16 décembre 2019 à 10 h 30 à l'église St-Joseph d'Alma. M. Turcotte sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière d'Alma (secteur St-Joseph).

Il laisse dans le deuil ses enfants: Lisette (Jean-Claude Fleury), France (feu Jacques Simard, Jacques Roy), Clément (Jocelyne Boisvert), Robert (Rachel Gagnon), Gaston (Lise Gagné), Normand (Louise Harvey), Marielle et André ainsi que ses 20 petits-enfants et ses 40 arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Armande Turcotte (feu Georges Girard), feu Lauréat (feu Yvonne Bouchard), feu René (feu Marthe Tremblay), feu Rosarienne (feu Arthur Girard) et Louis-Philippe Cossette (feu Yvonne St-Clair). Il était le beau-frère de: feu Florange Bouchard (feu Edgar Harvey), feu René (feu Noëlla Plourde), feu Yvonne (feu Lauréat Turcotte), feu Marie-Berthe (feu Maurice Tremblay), feu Rose-Annette (feu Georges Naud), feu Julien (feu Lucile Savard), feu Janine (feu Gérard Gervais), feu Hermance (feu Jean-Rock Gaudreault), feu Laurette et feu Charles-Eugène. Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boulevard Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Raoul Turcotte, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

FOURNIER (MME ANNICK)



Est décédée subitement à Chicoutimi, le 9 décembre 2019, à l'âge de 39 ans, Mme Annick Fournier, fille de Mme Céline St-Gelais et de M. Laval Fournier, demeurant à Chicoutimi.

Selon sa volonté, il n'y aura pas de célébration. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel & Fils.

Elle laisse dans le deuil ses parents: Mme Céline St-Gelais et M. Laval Fournier (Francine Gros Louis); sa fille Victoria Fournier; sa soeur Marie-Hélène Fournier et sa nièce Mégan Tremblay.

Elle laisse également dans le deuil plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines, parents et amis.

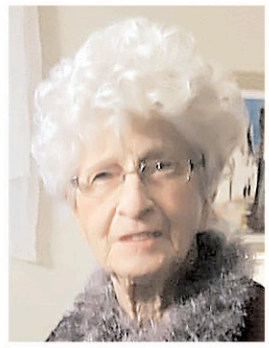
Pour ceux et celles qui le désirent, faire parvenir vos dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC au: https://www.coeuretavc.ca Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Fournier et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

HARVEY (MME IDA)



Le 10 décembre 2019, est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 95 ans et un mois, Mme Ida Harvey, épouse de feu M.Gustave Côté, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Alma Turcotte et de feu M. Georges Harvey. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 15 décembre 2019 de 13 h à 16 h à

l'Alliance funeraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi

La célébration d'adieu aura lieu le dimanche 15 décembre 2019 à 16 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière Sacré-Coeur. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marcel Côté (Lise Filion), Andréanne (Jean-François Tremblay) et Jean (Ginette Boivin); ses petits-enfants: Étienne Tremblay, Alexandre Côté (Catherine Bouchard) et Jean-Michel Côté (Dora Malone). Elle était la soeur de: feu Marthe Harvey (feu Albert Larouche), feu soeur Lucille, feu Georgette (feu Georges-Henri Desmeules), feu Jules, feu Maurice (feu Donalda Bouchard), feu Reine, Gaston (feu Mariette Tardif), feu Ruth (feu Benoit Lavoie), soeur Charlotte et Huguette (feu Frédéric Vaillancourt). Elle laisse également ses neveux, nièces, parents et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

SHEEHY (MME LOUISE)



Le 8 décembre 2019, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 67 ans et 5 mois, Mme Louise Sheehy, épouse de M. Laurent Bouchard, demeurant chemin du Lac-Hippolyte, Larouche. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 13 décembre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 14 décembre 2019 à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 14 décembre 2019 à 14 h à l'église St-Dominique. Elle était la fille de feu Mme Irène Tremblay et de feu M. Étienne Sheehy. Outre son époux, M. Laurent Bouchard, elle laisse dans le deuil ses filles: Josée (Steeve Thibeault), Malorie, ses petits-enfants: Émilie, Samuel, Léa et Keira; ses frères et soeurs: Réjeanne Sheehy (feu Bertrand Fortin), Claude (Gaétane Lemay), Doris, Pierre (Line Pilote), Luc, Lucette (Jean-Paul Lespérance), Pauline (Gilles Lavoie), Bruno (Francine Boucher). Elle était aussi la soeur de: feu Denise Sheehy (Gilles Mailloux), feu Micheline (Réal Thibeault); la belle-soeur de Denis Bouchard. Elle laisse également dans le deuil son neveu Benoit (Catherine) ainsi que de nombreux autres neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

MESSE ANNIVERSAIRE - LAFOREST (M. l'abbé Fernand)



La messe anniversaire de M. l'abbé Fernand Laforest, fils de feu Mme Yvonne Boily et de feu M. Samuel Laforest, demeurant rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, sera célébrée

le dimanche 15 décembre 2019 à 9 h 30
à la chapelle des Soeurs Antoniennes de Marie
927, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y assister.



FONDATION TIMI

Plus de 8000 $ pour de jeunes sportifs

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Six jeunes athlètes ont reçu un coup de pouce financier de la part de la Fondation Timi, mardi après-midi, à l'hôtel de ville de Chicoutimi. Dans le cadre du programme des bourses d'automne, 8500 $ ont été distribués aux sportifs, en plus des 12 000 $ pour cinq projets culturels.

Ces nouveaux montants injectés exclusivement aux résidants de l'arrondissement Chicoutimi (incluant Laterrière) portent le total à plus d'un million de dollars depuis la création de la fondation, en 1971.

Deux athlètes du Club de judo Ju Shin Kan de Laterrière ont été sélectionnés par le fonds des sports, soit Sara Desbiens (1000 $) et Amélie Grenier (1500 $). Les deux entendent utiliser cet argent pour payer une partie de leur participation à des événements internationaux.

William Littejohn a reçu une bourse de 2000 $ pour lui permettre de poursuivre son développement dans le monde du golf. Le jeune homme de 18 ans prévoit d'ailleurs participer à la classique Junior Honda, au cours de la prochaine saison, en plus d'investir dans un nouvel équipement.

Athlète en hockey-luge, Brian Grenon a mis la main sur une bourse de 1500 $. Ayant dû quitter la région pour continuer sa progression, le para-athlète pourra payer ses frais de déplacement, en plus de participer à des tournois provinciaux et nationaux.

La patineuse de vitesse Victoria Gareau a également profité de la générosité de la Fondation Timi. Elle a mis la main sur une bourse de 1000 $, ce qui va lui donner un coup de pouce pour payer les frais reliés à sa présence au Centre régional canadien d'entraînement de Montréal. Elle fait d'ailleurs partie du programme Next Gen de Patinage de vitesse Canada.

Finalement, le jeune Olivier Dubois a reçu un soutien financier de 1000 $. L'athlète en tennis de table est un espoir de la fédération provinciale. Le montant reçu va lui permettre de prendre part aux différents camps d'entraînement organisés par l'équipe du Québec.

Un athlète peut bénéficier d'un maximum de trois bourses de la part de la Fondation Timi.



À part Olivier Dubois, à l'avant, récipiendaire d'une bourse pour l'aider à poursuivre son développement en tennis de table, les autres athlètes étaient représentés par un membre de leur famille. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS



PHOTO COURTOISIE

Une belle progression des gymnastes régionaux

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Une importante délégation de gymnastes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean étaient en action à l'occasion de deux compétitions différentes disputées en fin de semaine. Pendant que la première sélection féminine dans les catégories J08-9-10 et Espoir se déroulait à Saint-Jérôme, la première Coupe Québec se tenait à Granby.

Dans un communiqué, les entraîneurs des clubs Jako de Jonquière et Sagym de Chicoutimi ont souligné la belle progression de leurs athlètes depuis le début de la saison.

Plusieurs ont réussi à enchaîner de nouveaux mouvements dans leurs routines.

Principaux résultats des gymnastes de la région

NIVEAU NATIONAL

JO1016+

• Maria Cyr
6e au total des appareils
Saut: 7e
Barres: 8e
Poutre: Bronze
Sol: 4e

National Open

• Alexandre Potvin
6e au total des appareils
Sol: 7e
Arçons: 6e
Parallèles: 8e
• Mathis Fortin
7e au total des appareils

Élite 4

• Sébastien Vigneault
4e au total des appareils
Sol: Bronze
Saut: Argent
Parallèles: Argent

NIVEAU PROVINCIAL

JO916+ Féminin

• Anne Cyr
7e au total des appareils
Saut: Or
Sol: Bronze
• Livia Boivin
4e au total des appareils
Saut: 6e
Barres: 7e
Poutre: Bronze
• Rébéka Savard
5e au total des appareils
Saut: 5e
Barres: 6e
Poutre: 8e
• Noémie Bérubé
7e au total des appareils
Poutre: 6

JO914-15

• Frédérique Vigneault
5e au total des appareils
Saut: Or
Barres: 8e

JO911-13

• Léa Bergeron
Sol: 8e

JO815+

• Annabelle Tremblay
Poutre: 5e
• Zoé-Laurence Girard
Barres: Argent
• Laurianne Pelletier
Barres: 8e

JO813-14

• Clara Cyr
8e au total des appareils
Barres: Argent
• Marie-Pier Gagnon
Saut: 8e
Poutre: 6e
Sol: Bronze

JO811-12

• Josiane Pedneault
Barres: 7e
Poutre: 7e

Espoir 1

Britany Jacques
Sol: Argent

N313+ masculin

• Guillaume Néron
8e au total des appareils
Sol: 7e
Anneaux: Or

N3 U13

• Logan Munger
Arçons: Or
Saut: Argent
• Gabriel Lavoie
Sol: 8e

Élite 3

• Nicolas Vigneault
Argent au total des appareils
Sol: Argent
Arçons: Argent
Saut: Argent
Barre fixe: Argent

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	32	20	6	2	4	20	109	81	46	12-1-1-4	8-5-1-0	6-3-1-0	P-4
Buffalo	32	15	11	5	1	14	101	97	36	9-3-2-1	6-8-3-0	5-2-3-0	G-2
Floride	30	15	10	2	3	12	106	101	35	9-5-2-0	6-5-0-3	5-5-0-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	33	23	5	3	2	20	120	95	51	9-3-2-2	14-2-1-0	7-2-0-1	G-1
N.Y. Islanders	29	20	7	2	0	18	86	69	42	12-2-1-0	8-5-1-0	5-4-1-0	G-1
Philadelphie	30	17	8	0	5	14	96	85	39	10-2-0-4	7-6-0-1	7-2-0-1	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	31	19	11	1	0	17	103	85	39	10-5-0-0	9-6-1-0	6-4-0-0	G-3
Pittsburgh	31	17	10	4	0	16	104	85	38	12-4-2-0	5-6-2-0	6-3-1-0	P-1
Montréal	31	14	11	5	1	12	101	103	34	7-7-3-0	7-4-2-1	3-5-2-0	G-2
Toronto	32	15	13	2	2	14	104	104	34	7-4-2-2	8-9-0-0	6-4-0-0	G-2
Tampa Bay	29	15	11	3	0	14	105	93	33	7-6-1-0	8-5-2-0	5-4-1-0	G-1
N.Y. Rangers	30	15	12	2	1	15	94	94	33	8-6-1-1	7-6-1-0	6-3-1-0	P-1
Columbus	30	12	14	3	1	12	76	93	28	8-8-1-0	4-6-2-1	4-6-0-0	G-1
Ottawa	31	13	17	0	1	13	84	97	27	8-5-0-0	5-12-0-1	4-6-0-0	G-1
New Jersey	30	9	16	1	4	8	74	111	23	4-7-1-4	5-9-0-0	2-7-0-1	P-6
Detroit	32	7	22	2	1	7	67	129	17	4-11-1-0	3-11-1-1	0-10-0-0	P-12

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	32	18	8	3	3	18	94	88	42	8-4-1-2	10-4-2-1	5-4-0-1	P-3
Colorado	30	19	8	3	0	19	111	84	41	8-3-2-0	11-5-1-0	7-2-1-0	P-1
Winnipeg	31	19	10	1	1	17	92	83	40	9-5-0-1	10-5-1-0	7-2-1-0	G-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Edmonton	33	18	11	3	1	16	100	99	40	8-5-3-0	10-6-0-1	4-5-1-0	P-2
Arizona	33	18	11	2	2	13	91	80	40	7-7-0-1	11-4-2-1	5-3-0-2	P-1
Calgary	33	17	12	4	0	14	91	98	38	9-3-2-0	8-9-2-0	7-2-1-0	G-6

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	32	18	11	1	2	17	84	76	39	12-4-0-1	6-7-1-1	6-3-0-1	G-3
Vegas	33	16	12	5	0	13	98	94	37	8-6-3-0	8-6-2-0	5-3-2-0	G-1
Vancouver	31	15	12	3	1	12	104	95	34	7-4-2-1	8-8-1-0	5-5-0-0	P-1
Nashville	29	14	10	3	2	13	98	93	33	9-5-3-1	5-5-0-1	5-3-2-0	G-2
Minnesota	31	14	12	4	1	13	92	101	33	7-1-2-1	7-11-2-0	6-1-2-1	P-2
San Jose	33	15	16	1	1	13	89	114	32	9-7-0-0	6-9-1-1	4-5-0-1	P-5
Anaheim	31	13	14	3	1	12	82	92	30	8-6-2-0	5-8-1-1	3-5-1-1	G-1
Chicago	31	12	13	2	4	11	84	98	30	7-7-1-2	5-6-1-2	3-5-0-2	P-2
Los Angeles	32	12	18	2	0	12	80	103	26	10-6-1-0	2-12-1-0	3-6-1-0	G-1

LNH

Mardi 10 décembre
Montréal 4 Pittsburgh 1
Tampa Bay 2 Floride 1
St. Louis 2 Buffalo 5
Detroit 1 Winnipeg 5
Anaheim 3 Minnesota 2 (F)
San Jose 1 Nashville 3
New Jersey 0 Dallas 2
Caroline 6 Edmonton 3
Calgary 5 Arizona 2
Toronto 4 Vancouver 1
Chicago 1 Vegas 5
N.Y. Rangers 1 Los Angeles 3
Mercredi 11 décembre
Boston 2 Washington 3
Ottawa à Montréal, 19h30.
Philadelphie au Colorado, 21h30.
Jeudi 12 décembre
Nashville à Buffalo, 19h.
N.Y. Islanders en Floride, 19h.
Boston à Tampa Bay, 19h.
Columbus à Pittsburgh, 19h.
Winnipeg à Detroit, 19h30.
Edmonton au Minnesota, 20h.
Vegas à St. Louis, 20h.
Toronto à Calgary, 21h.
Chicago en Arizona, 21h.
Caroline à Vancouver, 22h.
Los Angeles à Anaheim, 22h.
N.Y. Rangers à San Jose, 22h30.
Vendredi 13 décembre
Vegas à Dallas, 20h.
New Jersey au Colorado, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 11 décembre.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	19	36	55
Draisaitl, Edm	19	35	54
Mackinnon, Col	19	28	47
Marchand, Bos	18	28	46
Pastrnak, Bos	25	20	45
Eichel, Buf	20	24	44
Carlson, Was	11	32	43
Panarin, NYR	15	22	37
Huberdeau, Flo	11	26	37
Kane, Chi	14	22	36
Barkov, Flo	10	26	36
Matthews, Tor	19	15	34
Svechnikov, Car	13	21	34
Ovechkin, Was	21	12	33
Pettersson, Van	12	21	33
Guentzel, Pit	17	15	32
Miller, Van	13	18	31
Kucherov, TB	10	21	31
Teravainen, Car	7	24	31
Scheifele, Win	14	16	30
Kuznetsov, Was	12	18	30
Perron, STL	12	18	30
Hamilton, Car	11	19	30
Aho, Car	18	11	29
Kopitar, LA	11	18	29
Couture, SJ	9	20	29
Laine, Win	9	20	29
Olofsson, Buf	12	16	28
Boeser, Van	11	17	28
Konecny, Phi	11	17	28
Makar, Col	8	20	28
Vrana, Was	15	12	27
Donskoi, Col	13	14	27
Tkachuk, Cal	12	15	27
Stamkos, TB	11	16	27

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 10 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	30	9	16	25
Gallagher	30	13	10	23
Weber	30	9	14	23
Danault	30	7	16	23
Domi	30	6	12	18
Armia	28	10	5	15
Suzuki	30	6	9	15
Petry	30	3	12	15
Lehkonen	30	6	6	12
Chiarot	30	3	7	10
Cousins	24	3	6	9
Thompson	30	2	7	9
Kotkaniemi	22	3	2	5
Weal	22	3	1	4
Reilly	11	0	4	4
Kulak	19	0	2	2
Fleury	24	1	0	1
Folin	5	0	1	1
Price	24	0	0	0
Peca	3	0	0	0
Leskinen	2	0	0	0
Primeau	1	0	0	0
Barber	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	13	9	3	71	1	3,04	,902
Primeau	0	1	0	3	0	3,10	,914

HOCKEY

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	24	15	8	0	1	89	66	31
St. Lawrence	24	14	7	3	0	101	78	31
Ste-Foy	26	10	11	1	4	78	99	25
Alma	23	10	11	1	1	69	87	22

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	25	18	5	2	0	112	64	38
St-Hyacinthe	24	12	7	4	1	86	79	29
Sorel-Tracy	25	13	10	1	1	84	79	28
Laflèche	25	10	11	3	1	61	80	24

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	24	18	6	0	0	100	68	36
A.-Laurendeau	24	15	7	1	1	92	74	32
Lionel-Groulx	25	6	16	2	1	54	108	15
Abitibi-T.	23	5	15	2	1	52	97	13

Vendredi 6 décembre
St. Lawrence 7 Ste-Foy 3
St-Laurent 1 A.-Laurendeau 3
Lionel-Groulx 2 Lennoxville 10
Samedi 7 décembre
Abitibi 3 St-Hyacinthe 2 (P)
Sorel-Tracy 4 Alma 3 (F)
Laflèche 1 Thetford 0
Dimanche 8 décembre
Abitibi 2 St-Hyacinthe 5
A-Laurendeau 6 Ste-Foy 5 (F)
Thetford 3 Lionel-Groulx 0
Lennox 5 St-Laurence 2
Pause des Fêtes, de retour le 10 janvier

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 10 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Pageau	31	16	7	23
Duclair	31	15	7	22
Chabot	31	3	16	19
Brown	31	3	15	18
Tkachuk	31	10	7	17
Tierney	31	4	13	17
Namestnikov	28	7	9	16
Ennis	31	8	7	15
Borowiecki	31	2	8	10
Paul	26	3	6	9
White	24	2	5	7
Zaitsev	30	0	7	7
Hainsey	31	1	5	6
Brown	16	1	5	6
Demelo	31	0	6	6
Anisimov	13	4	0	4
Boedker	6	0	1	1
Davidsson	4	0	1	1
Nilsson	17	0	0	0
Goloubef	5	0	0	0
Lajoie	3	0	0	0
Hogberg	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	8	8	1	46	0	3,03	,913
Hogberg	0	1	0	3	0	1,82	,925

HOCKEY

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	26	22	3	0	1	152	54	45
Princeville	27	18	4	1	4	150	106	41
Côte du Sud	27	16	10	1	0	110	103	33
Granby	27	12	13	2	0	111	128	26
Chambly	28	11	15	2	0	106	138	24
St-Gabriel	26	5	19	1	1	91	155	12

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	28	22	5	1	0	139	69	45
St-Jérôme	27	18	8	1	0	129	72	37
Terrebonne	26	15	10	0	1	118	91	31
Gatineau	28	9	18	1	0	94	147	19
Montréal-Est	27	9	18	0	0	95	144	18
West Island	27	5	22	0	0	78	166	10

Dimanche 8 décembre
Longueuil 4 Côte du Sud 0
Chambly 6 St-Jérôme 5 (P)
Jeudi 12 décembre
St-Gabriel à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 13 décembre
Princeville à Longueuil, 19h30.
Chambly à Terrebonne, 19h30.
St-Jérôme à Montréal-Est, 19h30.
Côte du Sud à Granby, 19h45.
Valleyfield à St-Gabriel, 20h.
Samedi 14 décembre
Gatineau à West Island, 13h45.
Dimanche 15 décembre
Valleyfield à West Island, 13h30.
Terrebonne à Côte du Sud, 14h.
Princeville à St-Jérôme, 14h30.
Gatineau à St-Gabriel, 15h.
Granby à Chambly, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	31	22	6	3	0	120	89	47
Rimouski	32	19	7	3	3	137	98	44
B.-Comeau	31	13	13	4	1	94	104	31
Québec	31	13	17	0	1	98	125	27

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	31	16	12	2	1	102	105	35
Val-d'Or	31	15	13	3	0	106	113	33
B.-Boisbriand	30	14	13	2	1	94	115	31
Gatineau	28	7	18	3	0	80	116	17

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	31	22	9	0	0	132	90	44
Charlottetown	34	18	12	4	0	101	106	40
Cap-Breton	31	17	12	1	1	125	109	36
Halifax	31	15	13	2	1	94	102	33
St-Jean	33	15	17	1	0	119	143	31
A.-Bathurst	31	5	20	3	3	84	131	16

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	32	26	4	2	0	141	71	54
Drummondville	32	19	13	0	0	118	112	38
Shawinigan	31	17	14	0	0	118	112	34
Victoriaville	33	9	17	4	3	91	113	25

Mercredi 11 décembre
Cap-Breton 1 A.-Bathurst 5
Halifax 4 Charlottetown 1
Moncton 1 Saint-Jean 3
Sherbrooke 4 Victoriaville 3
B.-Boisbriand à Gatineau, 19h30.
Vendredi 13 décembre
Saint-Jean à A.-Bathurst, 18h.
Charlottetown à Halifax, 18h.
Cap-Breton à Moncton, 18h.
Drummondville à Sherbrooke, 19h.
Victoriaville à Rimouski, 19h30.
Québec à Shawinigan, 19h30.
B.-Comeau à Chicoutimi, 19h30.
Gatineau à B.-Boisbriand, 19h30.
Val-d'Or à R.-Noranda, 19h30.
Samedi 14 décembre
A.-Bathurst à Moncton, 15h.
B.-Boisbriand à Victoriaville, 16h.
Chicoutimi à B.-Comeau, 16h.
Québec à Rimouski, 16h.
R.-Noranda à Val-d'Or, 16h.
Sherbrooke à Shawinigan, 16h.
Cap-Breton à Charlottetown, 18h.
Halifax à Saint-Jean, 18h.
Drummondville à Gatineau, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 11 décembre.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	32	23	47	70
Paré, Rimouski	32	30	30	60
Khovanov, Moncton	26	20	33	53
Sokolov, C.-B.	30	24	27	51
Pelletier, Moncton	26	18	31	49
Robert, Sherbrooke	25	17	30	47
Bourque, Shaw.	30	19	25	44
Simoneau, Drummond	31	18	26	44
Lavoie, Halifax	30	18	26	44
Zavgorodniy, Rimouski	23	16	27	43
Francis, C.-B.	30	14	29	43
Mercer, Drummondville	26	18	24	42
Houde, Chicoutimi	31	15	27	42
Beaucage, R.-N.	31	24	17	41
Voyer, Sherbrooke	31	19	22	41
Groulx, Halifax	26	15	26	41

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	18	15	2	1	0	66	45	31
UQTR	18	13	3	1	1	70	46	28
Ottawa	17	12	4	0	1	55	45	25
McGill	16	9	6	1	0	53	44	19
Concordia	16	6	7	3	0	50	53	15
Queen's	17	7	9	0	1	44	46	15
Ontario Tech	18	6	9	3	0	43	53	15
Nipissing	18	6	9	1	2	52	69	15
RMC	17	6	11	0	0	50	76	12
Laurentienne	18	3	13	1	1	45	77	8

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	16	14	2	0	0	73	40	28
Windsor	17	12	4	0	1	53	41	25
Ryerson	17	11	4	1	1	59	50	24
Guelph	16	9	4	3	0	68	52	21
Brock	17	10	6	1	0	58	47	21
Lakehead	16	7	7	2	0	48	61	16
Waterloo	17	7	9	1	0	50	65	15
Laurier	17	6	9	2	0	52	53	14
Western	15	5	7	3	0	50	62	13
York	17	5	11	1	0	41	55	11

Samedi 30 novembre
Concordia 3 Ottawa 5
Nipissing 0 UQTR 6
Guelph 3 Windsor 2
RMC 3 McGill 2
Ontario Tech 3 Carleton 4 (P)
Waterloo 0 Toronto 4
Western 5 Ryerson 6 (P)
Laurentienne 0 Queen's 4
Dimanche 1er décembre
Ontario Tech 0 Ottawa 2
Mardi 3 décembre
Ottawa 4 UQTR 2
Pause des Fêtes, de retour le 2 janvier

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hartford	26	15	4	2	5	73	64	37
Providence	28	16	9	1	2	93	75	35
Scranton	25	13	8	3	1	74	73	30
Hershey	26	12	9	2	3	67	74	29
Springfield	27	14	13	0	0	80	72	28
Lehigh Valley	25	10	10	1	4	61	68	25
Charlotte	24	10	11	3	0	60	69	23
Bridgeport	27	9	14	3	1	57	90	22

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	24	17	4	2	1	87	64	37
Rochester	23	15	4	2	2	76	56	34
Laval	28	15	10	3	0	82	82	33
Utica	25	14	8	1	2	89	72	31
Syracuse	25	14	9	2	0	82	79	30
Belleville	24	14	9	1	0	83	81	29
Cleveland	26	12	11	1	2	77	72	27
Binghamton	25	7	14	4	0	64	91	18

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	27	19	4	2	2	97	65	42
Rockford	24	14	9	0	1	70	71	29
Iowa	26	12	10	2	2	68	78	28
San Antonio	26	10	9	5	2	77	75	27
Manitoba	26	13	13	0	0	73	76	26
Chicago	27	11	14	2	0	68	83	24
Grand Rapids	25	9	13	1	2	73	89	21
Texas	25	9	13	1	2	73	93	21

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Tucson	24	19	5	0	0	90	61	38
Stockton	22	14	5	1	2	90	73	31
Ontario	24	11	11	2	0	63	82	24
Colorado	22	10	10	2	0	63	68	22
Bakersfield	22	9	10	2	1	62	75	21
San Diego	19	9	9	1	0	65	62	19
San Jose	21	8	11	0	2	71	75	18

Dimanche 8 décembre
Hartford 4 Providence 1
San Antonio 1 Toronto 4
W./B. Scranton 2 Hershey 3 (P)
Lundi 9 décembre
Utica 6 Bridgeport 3
Mardi 10 décembre
Cleveland 2 Laval 3 (F)
Tucson 2 Iowa 0
Milwaukee 1 Rockford 2 (P)
Mercredi 11 décembre
Syracuse 4 Providence 1
Binghamton 1 Hartford 3
Toronto à Utica, 19h.
W./B. Scranton à Rochester, 19h05.
Manitoba au Texas, 20h.
Grand Rapids à San Diego, 22h.
Bakersfield à San Jose, 22h.
Stockton à Ontario, 22h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	26	16	8	2	0	96	68	49
Trois-Rivières	26	15	8	2	1	77	55	47
St-François	25	14	8	0	3	112	80	44
Jonquière	26	14	9	2	1	75	77	44
Notre-Dame	26	4	20	1	1	62	117	12

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	26	20	5	0	1	97	55	59
Châteauguay	27	15	9	1	2	111	99	45
Lac-St-Louis	26	13	9	1	3	101	94	40
St-Hyacinthe	28	12	14	1	1	78	98	35
C.C.-LeMoy.	25	8	15	1	1	58	97	23

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
L.-Montréal	26	16	10	0	0	72	73	46
St-Eustache	25	14	9	2	0	90	78	40
Gatineau	25	13	11	0	1	85	80	39
Amos	26	12	13	0	1	79	83	34
C.E.-Blondin	25	8	16	1	0	56	95	25

Dimanche 8 décembre
St-François 4 Châteauguay 5 (F)
Magog 1 C.C.-LeMoy. 0
Trois-Rivières 3 Saint-Hyacinthe 0
Mercredi 11 décembre
C.E.-Blondin 5 C.C.-LeMoy. 1
Châteauguay 2 Lévis 4
Saint-Eustache 3 Saint-Hyacinthe 5
L.-St-Louis 7 L.-Montréal 1
Magog à Amos, 20h.
Jeudi 12 décembre
Trois-Rivières à L.-St-Louis, 10h30.
Saint-Hyacinthe à St-François, 12h30.
Amos à Notre-Dame, 15h30.
C.C.-LeMoy. à Jonquière, 17h30.
Gatineau à Châteauguay, 18h.
Vendredi 13 décembre
St-François à Saint-Eustache, 12h30.
L.-Montréal à Trois-Rivières, 13h.
Notre-Dame à Magog, 13h.
Jonquière au C.E.-Blondin, 17h30.
Lévis à Gatineau, 18h.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	10	3	0	,769	338	168
Buffalo	9	4	0	,692	274	212
N.Y. Jets	5	8	0	,385	226	301
Miami	3	10	0	,231	221	399

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	11	2	0	,846	430	236
Pittsburgh	8	5	0	,615	259	242
Cleveland	6	7	0	,462	273	291
Cincinnati	1	12	0	,077	198	325

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	8	5	0	,615	317	309
Tennessee	8	5	0	,615	318	255
Indianapolis	6	7	0	,462	296	295
Jacksonville	4	9	0	,308	230	337

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	9	4	0	,692	371	281
Oakland	6	7	0	,462	258	366
Denver	5	8	0	,385	236	261
L.A. Chargers	5	8	0	,385	289	251

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	6	7	0	,462	334	267
Philadelphie	6	7	0	,462	297	301
Washington	3	10	0	,231	188	310
N.Y. Giants	2	11	0	,154	247	362

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Green Bay	10	3	0	,769	309	270
Minnesota	9	4	0	,692	339	249
Chicago	7	6	0	,538	243	232
Detroit	3	9	1	,269	287	335

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	10	3	0	,769	344	296
Tampa Bay	6	7	0	,462	378	381
Caroline	5	8	0	,385	300	360
Atlanta	4	9	0	,308	300	343

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
San Francisco	11	2	0	,846	397	229
Seattle	10	3	0	,769	341	321
L.A. Rams	8	5	0	,615	311	262
Arizona	3	9	1	,269	272	374

Dimanche 8 décembre
Indianapolis 35 Tampa Bay 38
Denver 38 Houston 24
Baltimore 24 Buffalo 17
San Francisco 48 La N.-Orléans 46
Washington 15 Green Bay 20
Miami 21 N.Y. Jets 22
Cincinnati 19 Cleveland 27
Detroit 7 Minnesota 20
Caroline 20 Atlanta 40
L.A. Chargers 45 Jacksonville 10
Pittsburgh 23 Arizona 17
Kansas City 23 N.-Angleterre 16
Tennessee 42 Oakland 21
Seattle 12 L.A. Rams 28
Lundi 9 décembre
N.Y. Giants 17 Philadelphie23 (P)
Jeudi 12 décembre
N.Y. Jets à Baltimore, 20h20.
Dimanche 15 décembre
Miami à N.Y. Giants, 13h.
N.-Angleterre à Cincinnati, 13h.
Seattle en Caroline, 13h.
Tampa Bay à Detroit, 13h.
Houston au Tennessee, 13h.
Denver à Kansas City, 13h.
Philadelphie à Washington, 13h.
Chicago à Green Bay, 13h.
Minnesota à L.A



Guy Lapointe, sur une photo datant de juin 2014 — ARCHIVES PC

Guy Lapointe souffre d'un cancer de la gorge

MONTRÉAL — L'ex-défenseur du Canadien Guy Lapointe souffre d'un cancer de la gorge, a annoncé le club montréalais par voie de communiqué, mercredi.

L'équipe a divulgué l'information à la demande de Lapointe, qui est âgé de 71 ans, et de sa famille.

Selon le Tricolore, «le Dr Keith Richardson, du Centre universitaire de santé McGill, qui traite Guy Lapointe, a indiqué qu'il s'agit d'un cancer à la base de la langue».

Lapointe amorcera ses traitements dans les prochaines semaines, et selon l'organisation «le taux de guérison est relativement élevé».

Le Montréalais a marqué 171 buts et récolté 451 mentions d'assistance en 881 rencontres de saison régulière en carrière dans la LNH avec le Canadien, les Blues de Saint-Louis et les Bruins de Boston. Il a aussi remporté six coupes Stanley avec le CH entre 1971 et 1979.

Lapointe est le dernier joueur du Tricolore à avoir vu son numéro être retiré, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 8 novembre 2014 au Centre Bell. Son chandail no 5 était alors devenu le 18e de l'histoire du Canadien à être hissé dans les hauteurs de l'amphithéâtre.

Il agissait récemment à titre de responsable du recrutement amateur pour le Wild du Minnesota. **PRESSE CANADIENNE**

FACE AUX SÉNATEURS

Ben Chiarot donne la victoire au Canadien

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien a continué à resserrer son jeu défensif, mercredi soir au Centre Bell, mais la formation montréalaise a gaspillé une avance de deux buts en troisième période avant de finalement vaincre les Sénateurs d'Ottawa 3-2 en prolongation.

Ben Chiarot a inscrit le but vainqueur après 1:11 de jeu en période supplémentaire, au terme d'une attaque à deux contre un avec Max Domi.

Depuis sa série de huit revers, le Tricolore présente un dossier de 4-1-0 et a accordé seulement neuf buts.

Puisque le Canadien disputait un deuxième match en autant de soirs, l'entraîneur-chef Claude Julien avait confié le filet à Cayden Primeau. Il a réussi 35 arrêts et a inscrit une première victoire dans la LNH.

Nick Cousins et Tomas Tatar ont aussi touché la cible pour le Canadien (15-11-6). Domi a amassé deux aides.

Brady Tkachuk a récolté un but et une aide pour les Sénateurs (13-17-2), tandis que Connor Brown a aussi fait mouche. Anders Nilsson a repoussé 26 lancers.

Cousins a ouvert la marque à 13:36 du premier vingt en marquant son deuxième but en avantage numérique en quatre rencontres. Posté devant le filet, il a dévié une belle remise de Domi dans l'objectif.

Le Canadien a obtenu quelques autres belles occasions de marquer en première période, sans toutefois en profiter.

Le jeu s'est animé lors du deuxième vingt, après une petite prise de bec entre Tkachuk et Shea Weber.

Jeff Petry a atteint la barre transversale en avantage numérique, puis Primeau a brillé à l'autre bout de la patinoire, stoppant trois attaques en surnombre des Sénateurs.

Il n'en fallait pas plus pour que la foule scande le nom du gardien américain âgé de 20 ans.

Nilsson a aussi bien fait, frustrant Brendan Gallagher en échappée pendant la dernière minute de l'engagement.

Tatar a racheté son coéquipier en touchant la cible après 29 secondes de jeu en troisième période. Son tir du haut de l'enclave a dévié sur deux joueurs des Sénateurs avant de terminer son chemin dans le fond du filet.



Même s'il n'a pas marqué sur cette séquence, Ben Chiarot s'est repris en prolongation en complétant une passe de Max Domi. — PHOTO LA PRESSE, MARTIN CHAMBERLAND

Gallagher a toutefois écopé une bête punition quelques minutes plus tard et Tkachuk a relancé les Sénateurs à 4:30.

Les Sénateurs ont ensuite ramené tout le monde à la case départ avec 6:55 à faire en troisième période. Après deux dégagements refusés consécutifs du Canadien, Otto Leskinen s'est fait voler la rondelle dans le coin de son territoire par Tkachuk. Primeau a stoppé le tir initial, mais a offert le retour sur un plateau d'argent à Brown, qui a pu tirer dans une cage béante.

Nate Thompson a atteint la barre transversale tard en troisième période, alors que le Canadien était en infériorité numérique.

Chiarot a finalement eu le dernier mot.

Rappelé en matinée du Rocket de Laval, l'attaquant Ryan Poehling a disputé un cinquième match avec le Canadien cette saison.

Le Canadien jouera un dernier match au Centre Bell en 2019 samedi, quand il accueillera les Red Wings de Detroit. Le Tricolore s'envolera ensuite pour l'Ouest canadien, avant de passer le temps des Fêtes en Floride et en Caroline.

EN BREF

Les Sharks limogent DeBoer

SAN JOSE, Calif. - Enlisés dans une séquence de cinq défaites, les Sharks de San Jose ont congédié l'entraîneur-chef Peter DeBoer mercredi, moins de sept mois après que l'équipe eut participé à la finale de l'Association Ouest. Le directeur général Doug Wilson en a fait l'annonce par voie de communiqué sur le site internet de l'équipe, quelques heures après que le réseau SportsNet et le quotidien The Athletic eurent dévoilé la nouvelle. Âgé de 51 ans, DeBoer a été limogé environ 24 heures après une défaite de 3-1 des Sharks contre les Predators de Nashville. Du coup, la formation californienne complétait un périple de quatre matchs à l'étranger avec une fiche de 0-3-1. La fiche globale des Sharks est de 15-16-2.

Les couleurs des Nordiques pour les Remparts

QUÉBEC — En attendant qu'on leur octroie peut-être une concession de la LNH, les amateurs de hockey de Québec pourront se remémorer de bons souvenirs, le mois prochain. Les Remparts de Québec porteront un uniforme inspiré de celui des Nordiques, lors d'un match contre le Drakkar de Baie-Comeau, le 24 janvier, a annoncé l'organisation de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (KHJMQ), mercredi. Cet événement aura lieu afin de souligner le 40e anniversaire du premier match des Nordiques dans la LNH. Pour cette soirée, les Remparts seront vêtus d'un chandail bleu qui rappellera l'uniforme que l'équipe de la LNH portait durant les saisons 1983-1984. **PRESSE CANADIENNE**

LOTO QUÉBEC
RÉSULTATS DU : MARDI 10 DÉCEMBRE 2019
lotoquebec.com
Célébration 2020
Audi A3*
641C315
(non décomposable)
*Le gagnant d'une Audi A3 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 40 000 $.
Lotto MAX 07 11 19 30 42 43 50 — 44 COMPL. (C)
Extra 4638890
Québec MAX 05 08 23 24 28 44 50 — 07 COMPL. (C)
14 LOTS ADDITIONNELS DE 1 000 000 $ (PARTAGEABLE)
01 08 10 14 16 38 40 | 07 11 12 37 42 46 50
02 09 15 23 24 26 47 | 07 12 17 23 27 33 46
02 13 19 30 32 41 45 | 07 19 20 25 36 40 41
03 11 15 21 29 31 45 | 08 18 19 27 34 37 42
04 10 12 17 31 35 49 | 11 20 30 39 43 47 49
06 13 33 37 43 44 45 | 12 16 17 18 19 27 34
07 08 10 13 20 34 41 | 19 22 24 28 30 35 47
(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)
Quotidienne 2 31 3 276 4 6148
Banco 02 12 13 14 20 21 25 30 32 33 35 38 42 43 47 51 52 59 65 66
Turbo x 3
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
0026390

YANICK JEAN ANNONCE SES COULEURS

Bibeau s'amène chez les Sags



DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Avant même l'ouverture officielle de la période des transactions dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ), Yanick Jean annonce ses couleurs. Le directeur général des Saguenéens a fait l'acquisition de l'attaquant de 20 ans Félix Bibeau des Remparts de Québec, en retour de deux choix de première ronde, prix qui pourrait changer dimanche.

La période des échanges débutera officiellement dimanche, mais les joueurs de 20 ans et les choix au repêchage peuvent être transigés à tout moment, en première moitié de saison. En retour du vétéran et choix de 6e ronde des Islanders de New York au dernier repêchage de la Ligue nationale, l'organisation chicoutimienne cède le choix de premier tour de Rouyn-Noranda en 2020 et le leur en 2021. En fin de soirée, les rumeurs allaient toutefois bon train du côté de Québec que la transaction serait passablement modifiée à l'ouverture officielle des marchés et que l'attaquant de 17 ans Théo Rochette prendrait notamment la direction de Québec.

L'ancien capitaine des Remparts a récolté 35 points et montre un différentiel très respectable de -2 avec une formation qui peine à arracher des victoires depuis plusieurs semaines et qui se retrouve au 15e rang du classement général. « Nous sommes très heureux d'obtenir un champion de la dernière coupe Memorial qui viendra rejoindre son ex-coéquipier Rafaël Harvey-Pinard. Félix Bibeau est un joueur complet et un leader incontesté, il était d'ailleurs le capitaine des Remparts. C'est un attaquant qui va venir bonifier notre offensive, notamment sur les mises en jeu, alors qu'il gagne en moyenne 60 pour cent de ses mises en jeu », de dire Yanick Jean.

« Les deux s'en vont vers des directions opposées, il faut parfois poser des gestes pour l'avenir de l'équipe, et aujourd'hui, c'était la meilleure décision pour les Remparts », a pour sa part commenté son homologue des Remparts, Patrick Roy.

Les temps changent dans la LHJMQ. La dernière transaction majeure entre les Sags et les Remparts remonte à 2004 quand les Sags avaient envoyé l'attaquant Mathieu Melanson à Québec en retour d'un choix de première ronde.

Avant l'annonce de la transaction, en milieu d'après-midi, le grand manitou des Sags avait déjà fait part de ses intentions après l'entraînement des siens. « On va être agressifs. On va travailler fort pour améliorer l'équipe. Au cours des dernières années, on s'est constitué une belle banque de choix, ce qui est important lorsque tu désires t'améliorer. Depuis le début de l'année, nos joueurs nous ont montré qu'ils poussaient dans la même direction et c'est là qu'ils voulaient aller. C'est la raison pour laquelle on va être agressifs à la période des transactions », de laisser tomber Yanick Jean, qui aura certainement besoin d'une batterie de cellulaire bien chargée, au cours des prochains jours.



Les Élites se sont payé un festin offensif face aux Vito's de Saint-Jean lors de leur premier match du Challenge midget AAA. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Des spectateurs très intéressés

Ils n'ont pas tous le même objectif, mais la plupart des directeurs généraux à travers la LHJMQ sont en ville pour le Challenge midget AAA.

Au total, les organisateurs du tournoi ont reçu plus de 230 demandes d'accréditation pour des recruteurs et des représentants d'équipes de la LHJMQ, du junior AAA ou du circuit collégial division 1, ainsi que des agents, un record pour la 14e édition.

Il y aura donc beaucoup de discussions de coulisses, d'autant plus que la période de transactions débutera officiellement dimanche, dans la LHJMQ. Ce sera le cas pour le DG des Sags, Yanick Jean, qui a passé une bonne partie de la journée au Foyer des Loisirs et au Centre Jean-Claude Tremblay, pour épier les espoirs, mais aussi pour négocier. « Dans une année comme la nôtre, je ne les connais pas beaucoup. J'y vais pour apprendre à les connaître, mais aussi pour jaser avec mes homologues à travers la ligue », de confirmer Yanick Jean.

Le directeur général des Voltigeurs, Philippe Boucher, se retrouve dans une situation différente, au début d'un cycle, étant à la recherche de jeunesse et de choix, « mais sans échanger tout le monde », assure-t-il.

« On est avec notre personnel à l'approche des transactions, mais aussi pour voir l'étendue du talent du prochain repêchage, raconte-t-il. On regarde aussi les espoirs des autres équipes. Ça dépend aussi où tu es rendu dans ton cycle. C'est pour ça qu'on est tous ici. Il ne manque pas grand monde à travers la ligue. »

DAVE AINSLEY



À quelques jours de l'ouverture de la période des transactions dans la LHJMQ, plusieurs directeurs généraux passent la semaine au Saguenay pour le Challenge midget AAA, dont Patrick Roy des Remparts de Québec.
— PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Olivier Rodrigue

Le gardien chicoutimien Olivier Rodrigue a cédé deux buts sur 13 tirs, lors du premier de deux matchs hors-concours face aux étoiles universitaires, au camp de l'équipe canadienne junior en vue du prochain Championnat du monde, pendant la période des Fêtes.

Rodrigue défendait le filet des étoiles universitaires pour la première partie de la rencontre et a permis deux buts en début de match. L'équipe canadienne l'a finalement emporté 4-3.

L'Ontarien Nico Daws a été le moins généreux, n'accordant qu'un but sur 12 tirs, mais aucun des quatre gardiens en lice n'est sorti de la course.

Les membres de la formation canadienne affronteront de nouveau les étoiles universitaires, jeudi, et les coupes seront faites à l'issue de ce deuxième duel. Neuf joueurs, dont deux gardiens, seront retranchés et les autres représenteront le Canada lors du tournoi en République tchèque. **DAVE AINSLEY**

CHALLENGE MIDGET AAA

Bon début pour les Élites

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Les Élites de Jonquière n'ont pas raté leur entrée en scène au Challenge midget AAA, s'imposant au compte de 6-0 contre les Vito's de Saint-Jean, au Centre Jean-Claude Tremblay.

Dès les premières minutes de la rencontre, il était évident que les Élites possédaient une meilleure formation que leurs adversaires. La colonne des tirs au but, dominée 48-21 par les Élites, est un bon indicateur de l'allure de la rencontre. Le gardien des Vito's Jérémy Delaquis a d'ailleurs été récompensé avec raison du titre de joueur du match de la formation du Nouveau-Brunswick. Thomas Boucher a enregistré le blanchissage pour les Élites.

« En début de match, je sentais un peu de nervosité, que les gars étaient excités, mais ça s'est placé ; ça n'a pas été long. En deuxième, on a joué un peu de finesse et pas de la bonne façon. On a donc donné quelques surnombres, mais en troisième, on est revenus à notre identité et on n'a rien donné. Je suis content de la manière qu'on a fini et c'est une belle entrée en matière. Je pense que ç'a fait du bien à tout le monde », d'analyser l'entraîneur-chef Maxime Desruisseaux.

« En début de match, je sentais un peu de nervosité, que les gars étaient excités, mais ça s'est placé ; ça n'a pas été long. »

— Maxime Desruisseaux

Marc-Antoine Pouliot a parti le bal pour les régionaux, suivi un peu plus d'une minute plus tard par Guillaume Dufour. Le capitaine a de nouveau touché la cible en début de deuxième période. Les Jonquiérois se sont distancés avec trois buts lors des neuf premières minutes. Félix Abraham et Simon Sénéchal ont suivi. Rappelé pour toute la fin de semaine du midget espoir, Jérémy Guay a complété la marque avec son premier en carrière.

Les deux prochaines rencontres des Élites compteront au classement de la saison régulière, à débuter par leur affrontement de jeudi soir, à 17 h 30, face aux Riverains du Collège Charles-Lemoyne, encore au Centre Jean-Claude Tremblay. William Blackburn sera le gardien des Élites.



Félix Bibeau a récolté 35 points et montre un différentiel très respectable de -2 avec une formation qui peine à arracher des victoires depuis plusieurs semaines et qui se retrouve au 15e rang du classement général.
— ARCHIVES LE SOLEIL

Deux amis réunis

Après un petit détour d'une demi-saison, Félix Bibeau retrouve son bon ami Rafaël Harvey-Pinard avec les Saguenéens de Chicoutimi.

« Quand j'ai appris la nouvelle, j'ai appelé mes parents en premier et lui en deuxième. Il m'a dit : "Je le sais, mais je n'avais pas le droit de te le dire." », raconte le nouveau membre des Sags, qui a été mis au courant de la transaction sur l'heure du dîner, pendant une période d'études. Il était déjà en direction du Saguenay quelques heures plus tard.

« On se tenait pas mal au courant des infos qu'on avait. C'est l'un de mes très bons amis. On a tous les deux passé trois années là-bas et on était souvent ensemble. Tout le monde le sait, je pense. J'entendais les rumeurs un peu, mais je n'aurais jamais pensé que ça se ferait aussi vite. Déjà vendredi, je vais être dans l'uniforme des Sags. J'ai vraiment hâte. C'est une belle opportunité pour moi et je me considère très chanceux d'avoir la chance de remporter la coupe du Président et la coupe Memorial pour une deuxième année de suite. Ce ne sont pas tous les joueurs qui ont cette opportunité. Je me sens choyé de ça, c'est certain », d'exprimer Félix Bibeau.

« Je suis vraiment excité, a pour sa part partagé Rafaël Harvey-Pinard. On espérait d'être réunis. On n'était pas sûrs, mais on pensait que Bibeau avait de bonnes chances d'être échangé et on espérait ensuite qu'il s'en aille à Chicoutimi. »

« Ça prouve que Yanick Jean a confiance envers le groupe de joueurs qu'il a sous la main. C'est une belle marque de confiance pour nous et aussi une belle marque de respect pour moi. C'est mon dernier bout de parcours dans la LHJMQ et je voulais avoir une autre chance de pouvoir gagner la coupe. En allant chercher Bibeau, ça montre les couleurs de Yanick et je suis content de voir ça », de faire valoir le capitaine des Sags.

La saison dernière, le duo a fait des flammèches au sein du même trio, avec les Huskies de Rouyn-Noranda. Le capitaine Harvey-Pinard a mené la charge avec 85 points en 66 rencontres en saison régulière et 27 points en 20 parties éliminatoires tandis que Bibeau, qui était l'un des assistants, a récolté 69 points en 63 matchs, puis de 29 points en séries durant la double conquête de la formation de l'Abitibi de la coupe du Président et la coupe Memorial. « On avait une bonne chimie ensemble. Ça va être le fun de revivre ça », d'avancer Harvey-Pinard, notant également une belle complicité avec son partenaire actuel, Samuel Houde.

« Oui, on est deux très bons amis, mais je pense que sur la glace, on est deux joueurs très semblables par notre éthique de travail. On veut tout faire pour aider notre équipe à gagner. Ce n'est pas seulement par rapport à notre amitié. On est deux gars comme ça et c'est ce que je vais amener avec les Sags, avec mon expérience et ma bonne humeur », d'indiquer Félix Bibeau, assurant ne pas avoir demandé de transaction à l'état-major des Remparts, mais qu'avec la position de l'équipe au classement, il était conscient que ça pouvait se produire.

« C'est sûr que sur la glace, on n'avait pas les résultats escomptés. Patrick a décidé de m'échanger pour le futur de l'organisation. J'entendais les rumeurs un peu, mais jamais, j'aurais pensé que ça aurait été aussi vite. Dans ma tête, ça allait au moins après la fin de semaine. Déjà, d'avoir la chance de jouer deux matchs avec les Sags, dont un à Chicoutimi, c'est l'fun », d'exprimer l'attaquant de 20 ans, qui fera ses débuts vendredi, lors de la visite du Drakkar de Baie-Comeau au centre Georges-Vézina dans le premier match d'une série aller-retour. DAVE AINSLEY

FONDATION TIMI
PLUS DE 8000 $ POUR DE JEUNES SPORTIFS
27

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

COLLECTE DE JOUETS WAWANESA
APPORTEZ UN JOUET NEUF & NON-EMBALLÉ
DRAKKAR DE BAIE-COMEAU
VISITE
LES SAGUENÉENS DE CHICOUTIMI SAGUENAY LAC-ST-JEAN
FIER D'ÊTRE SAGS
VENDREDI 19 h 30 CENTRE GEORGES-VÉZINA
Coca-Cola ENERGIE 94.5 AMEUBLEMENTS TANGUAY LA VOIE MALTÉE leQuotidien leProgrès
0026352

AMEUBLEMENTS TANGUAY

Une foule **D'IDÉES-CADEAUX** dans tous nos départements

PAYEZ JUSQU'À **24** VERSEMENTS* sur les matelas



Serta

Matelas à ressorts ensachés IRIS II
Format double
PTR: 721665

ÉCONOMISEZ 150$

599,99
COURANT : 749,99

Simple – 499,99 — Grand lit – 649,99 — Très grand lit – 899,99



Machine à café NESPRESSO® **EN CADEAU** à l'achat d'un matelas†
VALEUR DE 279,99 / PTR: 723158

VOTRE NOËL Signé AMEUBLEMENTS TANGUAY

Faites vite!

Encore beaucoup de prix à gagner dans votre calendrier!
Crédits-voyages, cartes-cadeaux mélangeurs sur socle, écouteurs et plus encore!

PLUS DE 750 000$ EN PRIX

2 FAÇONS DE GAGNER!

Mon calendrier Signé AMEUBLEMENTS TANGUAY

1. Textez le mot **calendrier** au 1 800-TANGUAY ou allez sur **tanguay.ca** sous l'onglet «Mon profil»
2. Complétez votre profil et connectez-vous à chaque jour pour découvrir votre surprise!

24 jours de prix instantanés et d'offres exclusives!



COUREZ LA CHANCE DE **GAGNER VOTRE ACHAT**

Obtenez une participation automatique pour tout achat effectué entre le 3 et le 24 décembre 2019 en magasin ou en ligne. Un gagnant par magasin.

GLISSEZ-VOUS DANS CES DRAPS DE FLANELLE BIEN CHAUDS

FORMAT GRAND LIT



Incluant drap plat, drap contour et taie(s) d'oreiller

59,99
COURANT : 79,99

Fauteuils « beanbags »
PTR: 665279 / 665276 / 665282

ÉCONOMISEZ 50$

169,99 ch.
COURANT : 219,99



PAYEZ JUSQU'À **50** VERSEMENTS* sur les meubles et la décoration

Chaise berçante pivotante
PTR-704422

ÉCONOMISEZ 110$

349,99
COURANT : 459,99





Causeuse
PTR-725533

ÉCONOMISEZ 100$

799,99
COURANT : 899,99

Mobilier de cuisine
5 mcx PTR: 910661

799,99
COURANT : 1 019,99

ÉCONOMISEZ 220$





230,00
PTR-703764

240,00
PTR-666120

160,00
PTR-602750

HORAIRE DES FÊTES

Nos magasins sont ouverts de 9 h à 21 h du lundi au vendredi jusqu'au 23 décembre.

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC ◊

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT			
	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$

Accord D Desjardins

† Excluant les matelas Hop et Alfie (PTR: 647781).*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Achat minimum de 500$. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). **Les achats en ligne sont disponibles sur tous les produits. Payable par carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express. Pour les achats par versements, le service est sujet à approbation du service du crédit Accord D Desjardins.** Les promotions sont non jumelables. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Les offres Ameublements Tanguay sont en vigueur jusqu'au 24 décembre 2019. ◊ Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin. Votre Noël signé Ameublements Tanguay: Règlements des concours disponibles sur tanguay.ca ou en magasins. Pour les participations via SMS, des frais peuvent s'appliquer pour l'envoi et la réception des messages textes selon votre fournisseur de services de téléphonie cellulaire. Aucun achat requis. Jusqu'à concurrence de 5 000$.

0005818